

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires	
Administration	Programmes prioritaires	B.A.A. (comptabilité)			
		B.A.A. (finance)			
		B.A.A. (général)			
		B.A.A. (gestion des opérations)			
		B.A.A. (gestion internationale)			
		B.A.A. (management)			
		B.A.A. (marketing)			
		B.A.A. (systèmes d'information organisationnels)			
	Programmes à maintenir	---			
		Programmes nécessitant une attention particulière	B.A.A. (marketing) (régulier)		
	B.A.A. (marketing) (coop)				
	Baccalauréat en commerce + 6 certificats (EP)			Reconfiguration du programme adoptée au SAC-160311 avec changement de l'appellation du programme à Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire	
	B.A.A. (comptabilité) (coop)				
	B.A.A. (finance) (coop)				
	B.A.A. (gestion des opérations) (coop)				
	B.A.A. (gestion internationale) (coop)				
	B.A.A. (management) (coop)				
	B.A.A. (systèmes d'information organisationnels) (coop)				
	Programmes à développer	---			
		Programmes à redéfinir ou abolir	---		
Recommandations diverses		Développement de compétences souples chez les étudiantes et les étudiants inscrits aux programmes de B.A.A.			
		Identification de certifications professionnelles prioritaires			
Arts et sciences sociales	Programmes prioritaires	Bacc. en travail social			
		Bacc. en traduction (régulier)			
		Bacc. en traduction (accéléré)			
		Bacc. en traduction (coop)			
		B.A. multidisciplinaire			
		Maîtrise en administration publique			
		Maîtrise en gestion des services de santé			
		Maîtrise en travail social			
		M.A. Histoire			
		M.A. Études littéraires			

00

CCJ-170217

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires	
Arts et sciences sociales (suite)		M.A. Science du langage			
		Doctorat Études littéraires			
		Doctorat Science du langage			
	Programmes à maintenir		B.A. avec majeure en anglais		
			B.A. avec majeure en études françaises		
			B.A. avec majeure en histoire		
			B.A. avec majeure en information-communication		
			B. Sc. sociales avec majeure en criminologie		
			B. Sc. sociales avec majeure en économie		
			B. Sc. sociales avec majeure en sociologie		
			B. Sc. sociales avec majeure en science politique		
			Bacc. en musique (général)		
			Bacc. en musique (interprétation)		
			Bacc. en art dramatique		
			Bacc. en arts visuels		
			Certificat d'études préparatoires en musique		
			Bacc. d'études individualisées		
	Programmes nécessitant une attention particulière		Bacc. en musique (général)		
			Bacc. en musique (interprétation)		
			Bacc. en art dramatique		
			Bacc. en arts visuels		
			B.A.V. orientation enseignement		
			Certificat d'études préparatoires en musique		
			Bacc. en traduction (coop)		
			M.A. histoire		
			M.A. études littéraires		
			M.A. sciences du langage		
			Doctorat études littéraires		
	Doctorat sciences du langage				
	Programmes à développer		M.A. études acadiennes		
			M.A. interdisciplinaire en sciences sociales		
			M.A. politiques publiques		
	Programmes à redéfinir ou abolir		B.A. spécialisation en études littéraires		
B.A. spécialisation en histoire					
B.A. spécialisation en sciences du langage					
B.A. spécialisation en géographie					
B.A. spécialisation en philosophie					
B. Sc. sociales spécialisation en économie					
B. Sc. sociales spécialisation en sociologie					
B. Sc. sociales spécialisation en science politique					

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires
Arts et sciences sociales (suite)		B.A. avec majeure en géographie		
		B.A. avec majeure en philosophie		
	Recommandations diverses	Cheminement « avec distinction » pour des programmes en arts et en sciences sociales		
Droit	Programmes prioritaires	Juris Doctor		
	Programmes à maintenir	---		
	Programmes nécessitant une attention particulière	Juris Doctor		
		Maîtrise en droit		
	Programmes à développer	Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire		
	Programmes à redéfinir ou abolir	J.D. - M.B.A.		
		J.D. - M.A.P.		
J.D. - M.É.E.				
Diplôme d'études en <i>common law</i>				
Recommandations diverses	---			
Études supérieures et recherche	Programmes prioritaires	Maîtrise en études de l'environnement		
	Programmes à maintenir	---		
	Programmes nécessitant une attention particulière	---		
	Programmes à développer	Doctorat en études interdisciplinaires		
	Programmes à redéfinir ou abolir	---		
	Recommandations diverses	Nouveau modèle de gestion des programmes interdisciplinaires		
Ingénierie	Programmes prioritaires	B. Ing. - génie civil (régulier et coop)		
		B. Ing. - génie électrique (régulier et coop)		
		B. Ing. - génie mécanique (régulier et coop)		
		M. ès sciences appliquées		
	Programmes à maintenir	---		
	Programmes nécessitant une attention particulière	B. Ing. - génie civil (coop)		
		B. Ing. - génie électrique (coop)		
B. Ing. - génie mécanique (coop)				

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires
Ingénierie (suite)	Programmes à développer	B. Ing. - M.B.A.		
		B. Ing. - M. ès sciences appliquées		
	Programmes à redéfinir ou abolir	---		
	Recommandations diverses	---		
Sciences	Programmes prioritaires	Bacc. appliqué en science de laboratoire médical		
		Bacc. appliqué en thérapie respiratoire		
		Bacc. appliqué en techniques radiologiques		
		B. Sc. multidisciplinaire		
		B. Sc. majeure en biochimie (régulier)		
		B. Sc. majeure en biochimie (coop)		
		B. Sc. spécialisation biochimie (régulier)		
		B. Sc. spécialisation biochimie (coop)		
		B. Sc. majeure en biologie (régulier)		
		B. Sc. majeure en biologie (coop)		
		B. Sc. spécialisation biologie (régulier)		
		B. Sc. spécialisation biologie (coop)		
		B. Sc. spécialisation en physique		
		Diplôme préparatoire aux sciences de la santé		
		M. Sc. biochimie		
		M. Sc. biologie		
		M. Sc. mathématiques		
	M. Sc. physique			
	Doctorat en sciences de la vie			
	Programmes à maintenir	B. Sc. majeure en chimie		
		B. Sc. majeure en mathématiques (régulier)		
		B. Sc. majeure en mathématiques (coop)		
		B. Sc. majeure en physique		
	Programmes nécessitant une attention particulière	Bacc. en informatique appliquée (régulier)		
		Bacc. en informatique appliquée (coop)		
		B. Sc. majeure en informatique		
		B. Sc. majeure en chimie		
		B. Sc. spécialisation en chimie		
		B. Sc. majeure en physique		
		B. Sc. majeure en mathématiques (régulier)		
		B. Sc. majeure en mathématiques (coop)		
		B. Sc. spécialisation biochimie (coop)		
		B. Sc. majeure en biochimie (coop)		
B. Sc. spécialisation biologie (coop)				

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires
Sciences (suite)		B. Sc. spécialisation biologie (coop)		
		M. Sc. chimie		
		M. Sc. informatique		
	Programmes à développer	Doctorat en optique et matériaux		
		Bacc. appliqué en biotechnologie		
		Bacc. bidisciplinaire mathématiques - économie		
	Programmes à redéfinir ou abolir	---		
Recommandations diverses	---			
Sciences de l'éducation	Programmes prioritaires	B. Éd. (programme A)		
		B.A. - B. Éd. (primaire)		
		B.A. - B. Éd. / B.Sc. - B. Éd. (secondaire)		
		M. Éd. (admin. scolaire, enseignement-ressource, enseignement)		
		M.A. Éd. (admin. scolaire, enseignement-ressource, enseignement)		
		M. en orientation		
		M.A. orientation		
	Programmes à maintenir	Doctorat en éducation		
		C. en andragogie		
		C. 2 ^o cycle en enseignement aux élèves malentendants		
	Programmes nécessitant une attention particulière	C. 2 ^o cycle en enseignement en déficience intellectuelle		
		B.A. - B. Éd. / B.Sc. - B. Éd. (secondaire)		
	Programmes à développer	BÉP - B. Éd. (majeure en éducation physique)		
		Bacc. en éducation « non certifiant »		
		Programme d'études en petite enfance		
		C. en littératie et francisation		
		Programme de formation en immersion		
	Programmes à redéfinir ou abolir	M. Éd. en andragogie		
		B.A. - B. Éd. (majeure en études familiales)		
		B. Éd. des adultes (général)		
Recommandations diverses	B. Éd. des adultes (technique)			

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires
Sciences de la santé et des services communautaires	Programmes prioritaires	Bacc. en science infirmière		
		Bacc. en sciences de kinésiologie		
		Bacc. en sciences (nutrition) avec internat		
		B.A. majeure en psychologie		
		B.A. spécialisation en psychologie		
		Doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.)		
	Programmes à maintenir	Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme		
		M. science infirmière - inf. praticienne		
		M. science infirmière		
	Programmes nécessitant une attention particulière	Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme		
		M.A. psychologie		
		Ph. D. psychologie		
	Programmes à développer	M. interdisciplinaire en santé		
Programmes à redéfinir ou abolir	Bacc. appliqué en intervention touristique			
	Bacc. en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé			
	B.A. avec majeure en études familiales			
	M. Sc. (nutrition - alimentation)			
Recommandations diverses	—			
Campus d'Edmundston	Programmes prioritaires	Bacc. en aménagement des forêts (régulier et coop)		
	Programmes à maintenir	M. sciences forestières		
	Programmes nécessitant une attention particulière	Bacc. en aménagement des forêts (coop)		
		M. gestion de l'environnement forestier		
	Programmes à développer	Bacc. en agroforesterie (UMCE - U. Félix Houphouët-Boigny)		
		Bacc. en environnement forestier		
	Programmes à redéfinir ou abolir	---		
Recommandations diverses	Entente entre l'UMCE et le cégep de Rivière-du-Loup pour le programme de science infirmière			
Campus de Shippagan	Programmes prioritaires	Bacc. en développement durable et zone côtière (régulier)		
		Bacc. en développement durable et zone côtière (coop)		

Outil de travail
Planification académique
Dates d'adoption : SAC-161101; CGV-161210

Faculté	Recommandations	Nom du programme	Suivis	Commentaires	
Campus de Shippagan (suite)		Bacc. en gestion de l'information (régulier)			
		Bacc. en gestion de l'information (coop)			
	Programmes à maintenir	Diplôme en administration des affaires			
	Programmes nécessitant une attention particulière		Bacc. en développement durable et zone côtière (régulier)		
			Bacc. en développement durable et zone côtière (coop)		
			Bacc. en gestion de l'information (coop)		
	Programmes à développer		C. en gestion de la sécurité de l'information des entreprises		
			M. management stratégique de l'information pour les organisations		
	Programmes à redéfinir ou abolir	—			
	Recommandations diverses	Offrir la première année du B. Ing. Ajout de concentrations au D.A.A.			Adopté au SAC-160506

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation de la maîtrise en science infirmière – infirmière praticienne

Avis du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification**1. Introduction**

Le programme de maîtrise en science infirmière – infirmière praticienne (IP) a été mis sur pied en 2003 à la suite de changements à la loi sur les professions de la santé réglementées. Depuis ses débuts, ce programme a formé au-delà de 40 infirmières praticiennes.

Étant donné que ce programme est réglementé, il est assujéti à une évaluation périodique par un organisme externe, dans ce cas, l'*Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick* (AIINB). Le présent rapport fait suite au processus d'approbation du programme qui a eu lieu à l'automne 2015. Dans le cadre de l'évaluation périodique de leurs programmes, les universités des provinces maritimes peuvent utiliser les processus d'approbation/d'agrément professionnel en tout ou en partie afin de remplir les exigences de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (2013). Par conséquent, le présent rapport s'appuie sur le rapport d'approbation de la maîtrise en science infirmière (IP) déposé en novembre 2015. L'évaluation dans la cadre de ce processus d'approbation a été menée par Roger Pilon, Ph. D., professeur en science infirmière à l'Université Laurentienne et infirmier praticien, et par Julie Milette, M.Sc. Inf. et infirmière praticienne dans la province de Québec. Il est à noter que le résultat de ce processus d'approbation a mené à une approbation de cinq ans pour le programme ciblé, soit jusqu'en 2021.

2. Réponse au mandat d'évaluation

Tel qu'explicitée dans la *Politique d'évaluation des programmes* de l'Université de Moncton, l'approbation du programme de maîtrise IP a inclus la production d'un rapport d'autoévaluation de la part de l'École de science infirmière et une visite des lieux par les évaluateurs externes (novembre 2015) qui a mené à la production d'un rapport d'évaluation tenant compte des paramètres mis de l'avant par l'AIINB. De plus, la FESR, après étude des rapports d'autoévaluation et d'évaluation externe, a donné son avis sur le programme.

2.1 La nature et la structure du programme

Le programme de maîtrise IP (45 crédits) est offert à temps partiel et est étalé sur une période de cinq ans. Le site web de l'Université de Moncton et certaines publications promotionnelles font également allusion à la possibilité de compléter le programme à temps plein sur une période de deux ans. Dans les faits, le programme n'est pas offert à temps plein. Les personnes intéressées par ce programme sont essentiellement des infirmières et infirmiers en exercice qui veulent parfaire leur formation. Il n'est donc pas étonnant que le cheminement à temps partiel soit le parcours privilégié. Ceci étant dit, il est recommandé :

1

Recommandation 1

Que l'École de science infirmière, la FSSSC et l'Université cessent de publiciser le programme de maîtrise IP à temps plein puisque, dans les faits, seul le programme à temps partiel est offert.

Il existe présentement un seul Comité de programme pour les deux programmes de maîtrise en science infirmière (programme avec thèse et programme IP). Ce comité semble être constitué des professeures et professeurs liés au programme de M. Sc. avec thèse (Examen de programme, p. 10). Compte tenu du fait qu'il n'y a pas de pratique standard à l'Université de Moncton quant aux comités des programmes au sein des diverses unités académiques, l'équipe d'évaluation externe est d'avis que le programme d'infirmière praticienne pourrait bénéficier de son propre Comité de programme afin de pouvoir adresser de façon particulière les questions qui lui sont propres. À cet égard, la recommandation suivante est mise de l'avant :

Recommandation 2

Que l'École de science infirmière mette sur pied un Comité de programme pour la maîtrise en science infirmière (IP) et qu'elle voit à ce que sa composition soit représentative des intervenantes et intervenants impliqués dans le programme (professeures et professeurs, chargées ou chargés d'enseignement IP, préceptrices, précepteurs IP ou médecins, étudiantes et étudiants, etc.)

Le système d'évaluation continue par l'entremise de sondages étudiants est considéré une très bonne pratique. Présentement, cet exercice a lieu tous les trois ans. Cette pratique pourrait être plus fréquente et inclure, en plus des étudiantes et des étudiants, les divers intervenants et intervenantes du programme. Ceci permettrait d'avoir un portrait plus précis des forces et des faiblesses du programme.

Recommandation 3

Que l'École de science infirmière voit à bonifier le processus d'évaluation continue du programme de maîtrise IP en étendant le sondage au corps professoral et enseignant et en augmentant la fréquence.

2.2 La direction et les ressources professorales

Les professeures, les professeurs ainsi que les autres professionnelles et professionnels œuvrant dans ce programme sont toutes et tous des IP ou encore des intervenantes et intervenants pertinents à la formation. Les évaluateurs externes soulignent que les intervenantes et les intervenants IP liés au programme exécutent un minimum de 250 heures de pratique clinique aux deux ans afin de garder à jour leurs compétences. En fait, il s'agit d'une exigence qui fait partie du processus d'approbation dudit programme.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

De façon générale, l'équipe d'évaluation remarque que les approches pédagogiques et andragogiques qui sont privilégiées dans le programme de maîtrise IP sont appropriées. De plus, les évaluateurs mentionnent que les cours à distance sont de bonne qualité. Les systèmes de gestion *Abobe Connect* et *Clic* sont bien intégrés au programme et le corps professoral et étudiant semble très confortable dans l'utilisation de ces outils (Examen de programme, p. 6).

Un paramètre faisant partie du processus d'approbation de programme exigé par l'AIINB porte sur la diversité des lieux d'apprentissage, notamment du point de vue linguistique, ethnique, spirituel, culturel et social. Les évaluateurs Pilon et Milette remarquent que les notions reliées à la population autochtone sont peu fréquentes dans les différentes composantes du programme (Rapport d'approbation, p.8). Il est vrai que la population autochtone au Nouveau-Brunswick utilise principalement l'anglais comme langue de communication. Or, la plupart des étudiantes et les étudiants formés en science infirmière à l'Université de Moncton incluant les IP œuvrent dans le système de santé francophone. Par conséquent, le contact avec les communautés autochtones est moins fréquent.

Ceci étant dit, pour respecter les paramètres de l'AIINB et pour bien préparer les futurs infirmières et infirmiers, incluant les IP, à une grande diversité de milieux de travail, la recommandation suivante est faite :

Recommandation 4

Que l'École de science infirmière intègre davantage de contenu en lien avec les populations autochtones dans les cours de la maîtrise IP.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Selon l'équipe d'évaluation, les normes de la pratique ainsi que les compétences requises pour les IP sont bien intégrées dans le programme (Examen de programme, p. 4). Toutefois, le rapport d'approbation a soulevé certains aspects pouvant être améliorés, notamment en ce qui concerne l'interprétation des résultats de laboratoire et les soins en santé mentale. Par conséquent, il est recommandé :

Recommandation 5

Que l'École de science infirmière s'assure que les notions d'interprétation des résultats de laboratoire ainsi que celles touchant les soins de santé mentale soient abordées de façon adéquate dans l'ensemble du programme de maîtrise IP.

L'équipe d'évaluation souligne également que l'ajout d'une coordonnatrice de stages cliniques en 2014 a grandement contribué à la planification et au déroulement des stages cliniques pour toutes et tous impliqués, soit les étudiantes et les étudiants ainsi que préceptrices et précepteurs (Rapport d'approbation, p. 7). Cependant, il a été soulevé que la plupart des stages cliniques sont organisés dans des milieux de soins de santé primaire. Tel que présenté dans la section 2.3, il est important que les IP puissent œuvrer dans une diversité de milieux et de contextes socioculturels d'où cette recommandation relative aux stages cliniques :

Recommandation 6

Que l'École de science infirmière étudie la possibilité d'élargir les expériences de stages cliniques afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de faire face à diverses populations plus vulnérables tels les sans-abris, les autochtones et les populations issues de différents milieux culturels.

Un examen des plans de cours du programme de maîtrise IP présente une grande variabilité au niveau des objectifs d'apprentissages faisant en sorte que les finalités de certains cours sont très ambiguës. À cet égard, il est recommandé :

Recommandation 7

Que l'École de science infirmière révise et modifie les plans de cours du programme de maîtrise IP en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton (Répertoire universitaire).

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

L'appui aux étudiantes et aux étudiants inscrits au programme de maîtrise IP est essentiellement le même que pour les autres étudiantes et étudiants à l'Université, soit divers services facultaires et institutionnels offerts dans le cadre de l'Appui à la réussite. Les évaluateurs Pilon et Milette ont constaté la satisfaction des étudiantes et des étudiants quant à l'encadrement reçu du corps professoral et enseignant incluant les préceptrices et précepteurs de stages (Examen de programme, p. 18). Les mêmes commentaires positifs ont été mentionnés au sujet de la qualité des ressources bibliothécaires.

Un aspect plus problématique de l'appui aux étudiantes et aux étudiants qui a été soulevé est le manque d'accès aux bourses d'études pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel. Cette réalité n'est pas propre à l'Université de Moncton.

2.6 La RDC et sa contribution

Le corps professoral en science infirmière présente un potentiel grandissant au niveau de la recherche. La qualité et la quantité des activités en RDC dans cette unité académique sont en croissance et certains projets sont de nature interdisciplinaire. Ceci étant dit, il est vrai que la nature professionnelle du programme de maîtrise IP n'est pas nécessairement favorable au développement de la recherche au sein du personnel enseignant de ce programme. La première professeure à l'École de science infirmière détenant un doctorat avec une spécialisation en IP devrait terminer ses études de 3^e cycle d'ici quelques années. Ceci aura certainement un impact positif sur la productivité scientifique.

2.7 Les programmes et le milieu

Malgré le soutien du gouvernement provincial à l'intégration des infirmiers et infirmières praticiennes dans le système de santé néo-brunswickois, le programme de maîtrise IP a eu plusieurs défis à surmonter, tels la résistance de la profession médicale face à ce nouveau rôle et un manque de connaissance face au rôle de ces professionnels de la santé parmi les prestataires de soins et au sein de la population en général.

Depuis sa création en 2003, le programme de maîtrise IP a formé un total de 40 IP. Ces individus travaillent majoritairement dans des régions desservies par le Réseau de santé Vitalité. Le rôle de l'IP y

est de mieux en mieux connu et accepté. Dans une province qui connaît plusieurs défis au niveau de son système de soins de santé, la présence accrue d'IP est susceptible d'accroître l'efficacité de l'offre de soins de santé primaire.

L'École de science infirmière de l'Université de Moncton est solidement engagée envers ce programme. L'AIINB a reconnu cet engagement et la qualité du programme de maîtrise IP en accordant une approbation pour une autre période de cinq ans (2016-2021).

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que l'École de science infirmière, la FSSSC et l'Université cessent de publiciser le programme de maîtrise IP à temps plein puisque, dans les faits, seul le programme à temps partiel est offert.

Recommandation 2

Que l'École de science infirmière mette sur pied un Comité de programme pour la maîtrise en science infirmière (IP) et qu'elle veuille à ce que sa composition soit représentative des intervenantes et intervenants impliqués dans le programme (professeures et professeurs, chargées ou chargés d'enseignement IP, préceptrices, précepteurs IP ou médecins, étudiantes et étudiants, etc.)

Recommandation 3

Que l'École de science infirmière veuille à bonifier le processus d'évaluation continue du programme de maîtrise IP en étendant le sondage au corps professoral et enseignant et en augmentant la fréquence.

Recommandation 4

Que l'École de science infirmière intègre davantage de contenu en lien avec les populations autochtones dans les cours de la maîtrise IP.

Recommandation 5

Que l'École de science infirmière s'assure que les notions d'interprétation des résultats de laboratoire ainsi que celles touchant les soins de santé mentale soient abordées de façon adéquate dans l'ensemble du programme de maîtrise IP.

Recommandation 6

Que l'École de science infirmière étudie la possibilité d'élargir les expériences de stages cliniques afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de faire face à diverses populations plus vulnérables tels les sans-abris, les autochtones et les populations issues de différents milieux culturels.

Recommandation 7

Que l'École de science infirmière révise et modifie les plans de cours du programme de maîtrise IP en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton (Répertoire universitaire).

UNIVERSITÉ DE MONCTON**Évaluation de la maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation)****Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification****1. Introduction**

Les 25 et 26 novembre 2015, les professeurs Isabelle Galibois de l'Université Laval et Marie Marquis de l'Université de Montréal, visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluatrices externes afin d'examiner le programme de maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs Galibois et Marquis remettaient leur rapport d'évaluation le 7 décembre 2015.

Tel que prévu dans la politique d'évaluation des programmes, le doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, après consultation auprès des personnes et instances concernées, a eu l'occasion de réagir au rapport des évaluatrices externes. Le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche a fait de même.

Dans la planification académique adoptée par le Sénat académique le 4 novembre 2016 et le Conseil des gouverneurs le 10 décembre 2016, ce programme fait partie de la liste des programmes à redéfinir ou à abolir. Compte tenu du fait le processus d'évaluation de ce programme a commencé environ un (1) an avant l'adoption de la planification académique, il a été convenu de poursuivre le processus d'évaluation en cours.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF), du rapport des professeurs Galibois et Marquis et des réactions des décanats à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation).

2. Réponse au mandat d'évaluation**2.1 Le contenu du programme et son évolution**

Les évaluatrices Galibois et Marquis remarquent premièrement que les axes prioritaires du programme, soit le vieillissement, la nutrition internationale et la pratique professionnelle sont tous d'intérêts. De plus, des membres du corps professoral ont d'autres intérêts notamment l'obésité, le cancer, ainsi que la microbiologie et biotechnologie. Par conséquent, les orientations possibles des projets de thèse sont nombreuses et devraient répondre à des intérêts variés. Cependant, certaines préoccupations sont émises quant à la scolarité du programme qui totalise 15 des 45 crédits (5 cours de 3 crédits).

À la suite de l'évaluation du programme en 2002, l'ÉSANEF avait fait certaines modifications au programme en remplaçant des cours de lectures dirigées par des cours à options offerts à l'ensemble des étudiantes et des étudiants du programme. Or, le nombre limité d'étudiantes et d'étudiants fait en sorte que l'offre réelle de cours est fort différente de celle annoncée. Les cours à options sont offerts sur un cycle de deux ou trois ans et les cours hors discipline pertinents sont peu accessibles étant donné les préalables exigés. Bien que deux cours de statistiques soient offerts (PSYC6200 et STAT3123), le premier semble d'un niveau trop avancé pour plusieurs étudiantes et étudiants et le second est un cours de premier cycle qui ne semble pas vraiment répondre aux besoins. De plus, la formation générale en méthodologie de recherche (NUAL6011 Séminaire de recherche) est jugée déficiente, notamment en ce qui concerne l'éthique et la déontologie ainsi que certains devis de recherche. Le cours est souvent offert de façon individualisée, ce qui va à l'encontre de l'esprit d'un séminaire (Rapport d'évaluation, p. 5).

La formation fondamentale en nutrition et en alimentation que reçoivent les étudiantes et les étudiants varie beaucoup selon les cours offerts au moment du cheminement de chaque individu. Sachant que les personnes admises au programme n'ont pas toutes une formation initiale en nutrition, ceci est susceptible de créer des conditions peu propices à la réussite.

Ces constats mènent aux recommandations suivantes :

Recommandation 1

Tel qu'explicité dans la planification académique, que la maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) soit redéfinie ou abolie.

Recommandation 2

Si l'ÉSANEF opte pour la redéfinition du programme de maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation), qu'elle le fasse à la lumière de la présente évaluation de programme et à la lumière de la nouvelle maîtrise ès sciences (santé) présentement en chantier.

L'équipe d'évaluatrices externes souligne également la volonté des professionnels de la santé de la région, notamment du CHU-Dumont, de collaborer sur divers projets de recherche visant à améliorer les pratiques professionnelles et les interventions en nutrition (Rapport d'évaluation, p. 6). Cette collaboration potentielle aurait certainement comme effet d'augmenter les possibilités de recherche pour les professeures et les professeurs du programme et, par conséquent, accroître les sujets de thèse. En ce sens, nous mettons de l'avant la recommandation suivante :

Recommandation 3

Que l'ÉSANEF voit à la possibilité de resserrer les liens avec les professionnelles et professionnels des institutions de santé locales et régionales afin de développer des projets de recherche collaboratifs permettant de mieux adresser les besoins sociétaux, les besoins d'avancement de la profession et la formation avancée en nutrition et alimentation.

2.2 La direction et les ressources professorales

L'équipe d'évaluation note que la directrice de l'ÉSANEF exerce un leadership rassembleur auprès des professeures et des professeurs. Ceci est particulièrement apprécié à la lumière du fait que l'École a traversé des périodes conflictuelles durant les dernières années. Au moment où l'évaluation s'est faite, la vision de ce que devrait être le programme ne semble pas faire l'unanimité. Certains voient la double orientation (nutrition et alimentation) comme un irritant, tandis que d'autres n'y voient pas de problème (Rapport d'évaluation, p. 8).

Les évaluatrices mentionnent que même si le ratio professeur-étudiant est élevé, les effectifs professoraux en termes absolus sont peu nombreux. Cependant, elles notent que les expertises sont quand même diversifiées (Rapport d'évaluation, p. 8). Un élément qui préoccupe les évaluatrices est que la moitié des thèses des 15 dernières années ont été supervisées par une seule professeure qui est maintenant à la retraite. Une autre retraite récente n'a pas été remplacée. Malgré cette réalité, la directrice de l'ÉSANEF juge que les effectifs sont suffisants (Rapport d'évaluation, p. 8).

Les évaluatrices externes notent qu'à l'heure actuelle, il ne semble pas que tous les membres du corps professoral aient le même niveau d'engagement envers ce programme de deuxième cycle. Il semble y avoir une disparité assez importante d'une professeure ou d'un professeur à l'autre quant à la disposition à diriger des étudiantes et des étudiants (Rapport d'évaluation, p.9). Afin d'assurer les effectifs nécessaires et une offre d'expertise variée dans le cadre du programme, la recommandation suivante de mise de l'avant :

Recommandation 4

Que l'ÉSANEF, en collaboration avec la FSSSC, mette en œuvre des mesures afin d'assurer un plus grand engagement du corps professoral envers les programmes de 2e cycle.

Un aspect soulevé est le fait que le Centre de recherche sur les aliments (CRA) mène des activités qui sont presque exclusivement dédiées au service de l'industrie agroalimentaire et marine. Le maintien des normes d'accréditation des installations du CRA accapare le professeur qui le dirige, et la nature confidentielle des activités qui sont menées limite l'intégration d'étudiantes et d'étudiants dans le cadre de projets de thèse (Rapport d'évaluation, p.9). Par conséquent, étant donné les circonstances entourant le CRA, le professeur responsable a perdu, au fil des années, son habilitation à encadrer des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs. Il est pour le moins étrange que les travaux qui ont lieu dans notre Centre de recherche sur les aliments fassent en sorte que l'Université ne puisse pas y mener des recherches sur les aliments !

Recommandation 5

Que l'ÉSANEF voit à ce que le CRA soit davantage impliqué dans les activités de recherche et d'encadrement aux cycles supérieurs de l'École.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

De façon générale, les évaluatrices externes rapportent un haut niveau de satisfaction étudiante en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et des ressources qui y sont associées dans le cadre du programme de la maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation). Dans l'ensemble, les contenus des cours ainsi que les diverses approches pédagogiques sont très appréciés. Compte tenu de l'effectif étudiant réduit, les espaces de laboratoire semblent suffire.

Une idée avancée par l'équipe d'évaluation externe est le recours à la formation en ligne. Étant donné le nombre limité de cours offerts dans le programme ainsi que la taille réduite des cohortes, la possibilité d'offre de cours en ligne devrait être examinée. Il pourrait s'agir de cours en ligne offerts par d'autres établissements ou de cours en ligne développés par l'Université de Moncton. Les évaluatrices mentionnent que ce mode de livraison pourrait être avantageux pour certains cours et permettrait également d'offrir plus d'occasions d'interaction aux étudiantes et étudiants inscrits au programme. Compte tenu de la petite taille potentielle de la clientèle visée, les coûts associés au développement de cours en ligne constituent une préoccupation impossible à ignorer. Ceci étant dit, si l'ÉSANEF opte pour la redéfinition de ce programme, il pourrait être intéressant de vérifier s'il existe des cours en ligne offerts par d'autres universités qui sont susceptibles d'être reconnus dans le cadre de ce programme (comme c'est déjà le cas pour le cours hors discipline).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluatrices externes constatent que les conditions générales d'obtention du diplôme de maîtrise sont clairement énoncées dans les règlements universitaires de 2^e et 3^e cycles. Les étudiantes et les étudiants profitent d'un suivi de leur cheminement académique incluant un encadrement personnalisé par une directrice ou un directeur de thèse. À cet égard, les diplômées et diplômés rencontrés considèrent, pour la plupart, avoir atteint les objectifs d'apprentissage qu'ils s'étaient fixés (Rapport d'évaluation, p. 12). Il est d'ailleurs important de noter que deux employeurs contactés lors de la visite d'évaluation se sont déclarés très satisfaits des diplômées et diplômés du programme qu'ils ont recrutés.

L'équipe d'évaluation souligne toutefois certains aspects à améliorer. Un premier aspect concerne le manque de communication des objectifs du programme auprès des étudiantes et des étudiants. L'équipe de l'ÉSANEF présente 11 objectifs de programme dans leur rapport d'autoévaluation (Rapport d'autoévaluation, p.12). Par contre, ces objectifs n'apparaissent dans aucun document institutionnel et il n'est pas clair comment ceux-ci sont communiqués aux étudiantes et aux étudiants. Notons qu'il a été observé dans l'examen des plans de cours que plusieurs objectifs de cours sont identiques aux objectifs de programme, ce qui constitue une anomalie. Si l'ÉSANEF opte pour la redéfinition de ce programme, il faudra voir à rédiger un guide de l'étudiante et de l'étudiant réunissant toutes les informations pertinentes au programme. Il faudra également s'assurer que les objectifs d'apprentissage des cours et ceux du programme ne soient pas confondus.

Un autre aspect souligné par les évaluatrices est que la formation en statistiques paraît peu adaptée à la réalité du programme et l'accès aux logiciels nécessaires semble limité (Rapport d'évaluation, p. 13). Des lacunes ont aussi été observées en méthodologie de recherche (voir section 2.1). Plusieurs éléments de solution sont à la portée de l'ÉSANEF afin de développer une plus grande autonomie en recherche auprès de sa clientèle étudiante, notamment l'accès à des cours offerts par d'autres facultés au sein de l'institution. Si l'ÉSANEF décide de redéfinir le programme de maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation), il faudra absolument tenir compte de cette problématique, car une solide formation méthodologique est indispensable à tout programme de 2^e cycle avec thèse.

Un dernier aspect à souligner sous cette rubrique concerne la structure du programme à deux volets (nutrition-alimentation). Certaines étudiantes et étudiants qui ne possèdent pas de formation initiale en nutrition se sont vus orientés vers des projets de thèse touchants l'alimentation. Malheureusement, ils ou elles sentaient ne pas avoir la formation préalable adéquate. Cette situation soulève l'importance des propédeutiques afin de mieux préparer les gens admis au programme en provenance de disciplines connexes à la nutrition. Si l'ÉSANEF décide de redéfinir le programme de maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation), il faudra absolument s'assurer que les conditions d'admission sont réalistes et voir à ce qu'une propédeutique adéquate soit offerte, le cas échéant.

2.5 L'appui aux étudiantes et étudiants

Les évaluatrices Galibois et Marquis sont d'avis qu'il semble y avoir un bon suivi du cheminement étudiant et la durée des études est généralement raisonnable (Rapport d'évaluation, p. 14). Elles sont également de l'opinion que les ressources mises à la disposition des étudiantes et des étudiants, telles que la Bibliothèque Champlain et tous les autres services d'appui à la réussite, incluant les équipements et les ressources humaines affectés à ces services, sont de grandes qualités.

L'équipe d'évaluation remarque également la grande qualité de la plateforme numérique pour l'apprentissage qui est mise à la disposition du corps professoral (CLIC), mais note qu'elle ne semble pas très utilisée par les professeures et professeurs affectés au programme visé.

Un aspect à renforcer dans le programme concerne les lignes directrices qu'on voudrait un peu plus claires quant au cheminement dans le programme et les ressources disponibles (Rapport d'évaluation, p.14). Les étudiantes et les étudiants affirment qu'ils aimeraient pouvoir se référer à un document qui fournirait l'ensemble des informations quant aux ressources offertes à l'École, à la Faculté et à l'Université. La rédaction d'un guide de l'étudiante et de l'étudiant (voir section 2.4) devrait permettre d'adresser ces préoccupations.

2.6 La RDC et sa contribution

L'équipe d'évaluation souligne que plusieurs initiatives des chercheurs de l'ÉSANEF sont bien financées ou font l'objet de demandes de subventions prometteuses. D'ailleurs, certains projets de recherche ont pu contribuer au recrutement d'étudiantes et d'étudiants (Évaluation de programme, p.15).

Les évaluatrices mentionnent cependant que les activités de recherche de l'ÉSANEF ne contribuent pas toujours au programme, notamment les activités au CRA. Ceci a pour effet d'affecter négativement

la masse critique des chercheurs, et, ultimement, l'attractivité du programme. De plus, on constate que très peu de recherche fait appel à l'interdisciplinarité en santé alors que des thématiques comme l'alimentation et la nutrition sont propices aux recherches de nature interdisciplinaires. Rappelons que l'interdisciplinarité est une priorité institutionnelle et qu'il y a déjà plusieurs expertises complémentaires dans d'autres unités académiques intra et interfacultaires (Rapport d'évaluation, p.15). D'ailleurs, la FSSSC développe présentement un programme de maîtrise interdisciplinaire en santé (avec thèse) qui pourra certainement répondre à plusieurs besoins de formation sur des thématiques relatives à la nutrition et à l'alimentation tout en stimulant la recherche interdisciplinaire.

Un dernier point mis de l'avant par l'équipe d'évaluation est le fait que les activités de recherche de l'ÉSANEF ne semblent pas assez publicisées ou diffusées. On manque ainsi de belles occasions d'attirer l'attention sur la formation offerte au deuxième cycle (Rapport d'évaluation, p.15).

2.7 Les programmes et le milieu

Depuis déjà quelques années, plusieurs projets menés par des professeures et des professeurs de l'ÉSANEF ont été de nature appliquée et ont porté sur des thématiques d'intérêt public (ex. malnutrition chez les personnes âgées; mesures pondérales chez les enfants et les adolescents; évaluation de programmes en milieu communautaire ou institutionnel). Comme souligné par l'équipe d'évaluation externe, la pertinence de tels projets est évidente (Rapport d'évaluation, p. 16). Dans une perspective de mieux contribuer aux besoins sociétaux, il est impératif que l'ÉSANEF, en collaboration avec les divers partenaires du milieu universitaire, professionnel et communautaire, continue à s'intéresser à des problématiques de santé liées à la nutrition et à l'alimentation (ex. obésité, insécurité alimentaire, problèmes spécifiques aux populations autochtones) qui pourraient faire objet de projets de recherche dans le milieu. Il est de la responsabilité de l'ÉSANEF, mais également de la FSSSC et de l'Université, de contribuer positivement à ces enjeux sociétaux. Ce positionnement aura certainement des effets positifs pour la formation de deuxième cycle en nutrition-alimentation.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Tel qu'explicité dans la planification académique, que la maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation) soit redéfinie ou abolie.

Recommandation 2

Si l'ÉSANEF opte pour la redéfinition du programme de maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation), qu'elle le fasse à la lumière de la présente évaluation de programme et à la lumière de la nouvelle maîtrise ès sciences (santé) présentement en chantier.

Recommandation 3

Que l'ÉSANEF voit à la possibilité de resserrer les liens avec les professionnelles et professionnels des institutions de santé locales et régionales afin de développer des projets de recherche collaboratifs permettant de mieux adresser les besoins sociétaux, les besoins d'avancement de la profession et la formation avancée en nutrition et alimentation.

Recommandation 4

Que l'ÉSANEF, en collaboration avec la FSSSC, mette en œuvre des mesures afin d'assurer un plus grand engagement du corps professoral envers les programmes de 2e cycle.

Recommandation 5

Que l'ÉSANEF voit à ce que le CRA soit davantage impliqué dans les activités de recherche et d'encadrement aux cycles supérieurs de l'École.

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES
AU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Préparé par le Secrétariat général

Janvier 2017

TABLE DES MATIÈRES

1.	FACULTÉ DES SCIENCES	3
1.1.	Création d'une Mineure en sciences de l'environnement	3
2.	FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES	54
2.1.	Création d'une Mineure en éthique appliquée	54

1. FACULTÉ DES SCIENCES

1.1. Création d'une Mineure en sciences de l'environnement

R : 15-CPR-161007

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en sciences de l'environnement. »

Vote : unanime

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en sciences de l'environnement. »



Le 7 décembre 2016

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
Pavillon Taillon
Université de Moncton

Objet : Mineure en sciences de l'environnement révisée selon les directives du CPR

Madame Castonguay,

Vous trouverez, en pièce jointe, la documentation concernant la proposition révisée de création de la mineure en sciences de l'environnement. La documentation a été revue selon les souhaits du Comité des programmes (réf : CPR-161007 point 23). Les trois unités participantes, soit les départements de Biologie, de Chimie et biochimie et de Géographie, ont accepté ces modifications mineures. Par ailleurs, comme le désire le CPR, le programme relèvera directement de la Faculté des sciences plutôt que du Département de biologie.

Ce projet ayant été adopté par le CPR, je vous prie de bien vouloir le soumettre au Comité conjoint de la planification puis au Sénat académique afin d'obtenir leur assentiment. Je demeure à votre disposition pour toutes questions relatives à ce dossier. Veuillez agréer, Madame Castonguay, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences

Louise Girard

PJ

CC : Monsieur Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 22 juin 2016

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Taillon
Université de Moncton

Objet : Création d'une mineure en sciences de l'environnement et création du sigle SENV

Monsieur Samson,

Vous trouverez, en pièce jointe, la documentation concernant une proposition de création d'une mineure en sciences de l'environnement. Ce projet de mineure multidisciplinaire est issu d'une collaboration des départements de Biologie, de Chimie et biochimie et de Géographie et serait administré par le Département de biologie. À sa réunion du 21 juin dernier, le Conseil de la Faculté des sciences a adopté ce projet de mineure en sciences de l'environnement ainsi que la création du sigle SENV.

Cette mineure s'inscrit dans les axes de développement de l'institution et veut répondre à un besoin exprimé par les étudiantes et les étudiants depuis plusieurs années déjà. Cette mineure pourra se combiner avec n'importe quelle majeure, mais plus particulièrement avec les majeures de biologie, de biochimie, de chimie et de géographie et avec d'autres mineures du programme de Baccalauréat multidisciplinaire en sciences. Je vous invite à prendre connaissance de la lettre de Monsieur Miron, directeur du Département de biologie, qui explique l'historique du projet et son contexte.

Je vous prie de bien vouloir soumettre ce projet de création d'une mineure en sciences de l'environnement au Comité des programmes afin d'obtenir son assentiment. Je demeure à votre disposition pour toutes questions relatives à ce dossier. Veuillez agréer, Monsieur Samson, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences

Louise Girard

PJ

CC : Monsieur Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences

Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA



15 juin 2016

M. Francis LeBlanc, doyen
Faculté des sciences
Université de Moncton,
Moncton, NB
E1A 3E9

Objet : nouveau programme - Mineure en sciences de l'environnement

Monsieur le Doyen,

L'idée d'un programme de Baccalauréat en sciences de l'environnement a été lancée il y a plusieurs années par un regroupement de professeurs de l'Université de Moncton provenant de plusieurs unités académiques. Après plusieurs discussions et consultations menées auprès de différentes instances universitaires, le projet de création de baccalauréat s'est transformé en un projet de Mineure en sciences de l'environnement. Ce programme de nature multidisciplinaire permettrait à la Faculté des sciences d'offrir un nouveau programme aux étudiantes et étudiants intéressés par l'environnement dans une institution où l'environnement fait justement partie de ses axes prioritaires de développement.

Plusieurs enjeux environnementaux ont mobilisé au cours des années l'attention de la société où l'on a vu le nombre d'emplois relié au secteur de l'environnement augmenter de plus de 25% entre les années 2009 et 2012. L'exploitation des gaz de schiste et l'érosion des zones côtières représentent des exemples concrets néo-brunswickois où il est nécessaire de former des spécialistes qui pourront aider nos gestionnaires à élaborer des politiques et des stratégies afin de mieux répondre à nos défis environnementaux dans un contexte sociétal. Une pénurie de travailleurs œuvrant dans le secteur de l'environnement est d'ailleurs prévue dans les prochaines années (Jobboom 2014). Le domaine des sciences de l'environnement s'intéresse aux interactions entre les organismes vivants et les écosystèmes. Parmi les diverses sciences naturelles qui s'intéressent à l'environnement, il y a notamment la biologie, la chimie et la géographie.

Je vous présente donc aujourd'hui le fruit d'un travail important mené par des professeurs provenant de plusieurs unités académiques. Ce nouveau programme de mineure, sous la gouverne du département de biologie, pourra s'arrimer avec des majeures offertes dans différentes unités académiques et ainsi former une main-d'œuvre nouvelle et apte à répondre aux défis environnementaux d'aujourd'hui. Le programme a reçu l'appui des départements de biologie, de chimie et biochimie et d'histoire et géographie et de leur UARD respectif. Il a également reçu l'appui de la Faculté des arts et des sciences sociales et de la Maîtrise en environnement.

La principale force de ce nouveau programme réside dans la combinaison de disciplines connexes qui permettront aux étudiantes et étudiants de mieux comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Le programme de Mineure en sciences de l'environnement a pour objectifs de fournir une formation dans les disciplines scientifiques de la biologie, la chimie et la géographie et d'amener les étudiantes et étudiants à intégrer cette information de façon pratique afin de faire face aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Ce programme permettra, en combinaison avec une majeure, aux étudiantes et étudiants de poursuivre des études de deuxième cycle dans plusieurs sciences de l'environnement ou d'intégrer directement le marché du travail. Les étudiantes et étudiants inscrits à la majeure en biologie, en chimie, en biochimie et en géographie sont les plus susceptibles de s'inscrire à ce programme de mineure. Cependant, ce programme pourrait intéresser des étudiantes et étudiants inscrits à des majeures d'autres disciplines des sciences naturelles ou à des majeures de disciplines des sciences sociales et des arts. De plus, les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire pourront choisir la Mineure en sciences de l'environnement parmi les trois mineures déclarées.

La Mineure en sciences de l'environnement propose un modèle qui s'appuie sur l'interaction entre plusieurs disciplines scientifiques à la base des sciences de l'environnement. Cette mineure comprend 24 crédits retrouvés dans un certain nombre de cours obligatoires et de cours à option. Les cours obligatoires regroupent un ensemble de cours d'introduction aux sciences environnementales qui sont jugées nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants d'obtenir une vision générale de ce que sont les sciences de l'environnement. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre tous les cours obligatoires d'une liste de cours qui ne font pas partie de sa majeure. Un cours d'intégration sera créé (SENV4003) et il permettra à tous les étudiantes et étudiants inscrits dans ce programme de pouvoir mettre en application, par le biais d'une activité de synthèse multidisciplinaire, les diverses connaissances acquises dans le cadre de la mineure. Bien qu'il ne soit pas possible de réserver officiellement ce cours aux étudiantes et étudiants inscrits à la Mineure en sciences de l'environnement, il demeure que la clientèle principale visée est celle des étudiantes et étudiants inscrits dans des majeures en biologie, chimie, biochimie et géographie. La gestion et le suivi des dossiers seront réalisés par l'unité quant aux cours suivis (préalables et cours à option ou au choix). Les cours à option regroupent des cours de plusieurs disciplines pertinentes aux sciences de l'environnement. Le nombre de crédits pour les cours à option variera selon la majeure suivie.

Je vous demande donc, monsieur le Doyen, de soumettre au Conseil de la faculté le projet de création d'une nouvelle mineure en sciences de l'environnement et de solliciter son approbation. Je demeure disponible pour toutes questions.

Veuillez accepter, monsieur le Doyen, mes salutations les plus distinguées.



Gilles Miron, directeur
Département de biologie

pj Mineure en sciences de l'environnement – document cadre

1. Identification du programme

1. **Établissement** : Université de Moncton, campus de Moncton
2. **Faculté** : Sciences
3. **Unités(s) responsable(s) du programme** : Décanat de la Faculté des sciences
4. **Titre du programme** : Mineure en sciences de l'environnement
5. **Date prévue d'entrée en vigueur** : 1 juillet 2017

2. Description du programme

1. Objectifs et débouchés du programme

Le domaine des sciences de l'environnement s'intéresse aux interactions entre les organismes vivants et les écosystèmes. Parmi les diverses sciences naturelles qui s'intéressent à l'environnement, il y a notamment la biochimie, la biologie, la chimie et la géographie. La principale force de ce nouveau programme réside dans la combinaison de disciplines connexes qui permettront aux étudiantes et étudiants de mieux comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes.

Le programme de mineure en sciences de l'environnement a pour objectifs de fournir une formation de base dans les disciplines scientifiques de la biochimie, la biologie, la chimie et la géographie (cours obligatoires) et d'amener les étudiantes et étudiants à intégrer cette information de façon pratique (cours intégrateur et cours optionnels) afin de faire face aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. En combinaison avec une majeure en biochimie, biologie, chimie, géographie ou toutes autres majeures, ce programme permettra aux étudiantes et étudiants de poursuivre des études de deuxième cycle dans plusieurs sciences de l'environnement ou d'intégrer le marché du travail.

2. Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants et leurs pertinences

À la fin du programme, les diplômées et les diplômés auront acquis une formation générale en sciences de l'environnement où les principaux concepts des disciplines impliquées auront été couverts ainsi que certaines de leurs méthodes et techniques. La combinaison de ce programme de mineure avec une majeure offrira des perspectives interdisciplinaires aux diplômées et diplômés ce qui sera particulièrement utile soit pour la poursuite d'études supérieures ou pour entrer sur le marché du travail avec une formation en sciences de l'environnement.

3. Stratégies pédagogiques et méthode de prestation du programme (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage* du document : Principes et qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

La formation de la mineure en sciences de l'environnement est fondée sur différentes stratégies pédagogiques complémentaires qui varient selon la nature des cours et les disciplines. Parmi les stratégies privilégiées, il y a :

- des enseignements magistraux, pour l'acquisition des concepts fondamentaux de la biologie, de la chimie et de la géographie;

- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire, visant l'application des contenus théoriques vus en classe ou la pratique des méthodes et des techniques utilisées en sciences de l'environnement.
- Pour le cours SENV4003 Projet sc. de l'environnement, nous miserons sur l'intégration des savoirs. Toutes les étudiantes et tous les étudiants du programme auront l'occasion de travailler et d'interagir avec des collègues et des professeures et professeurs des différentes disciplines afin d'appliquer les divers savoirs à des problématiques environnementales concrètes.

4. Structure du programme (voir *Principe I – Un contenu adéquat* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

i. *La formation fondamentale*

1. Limites de la formation fondamentale

La formation fondamentale de la mineure en sciences de l'environnement comprend des cours obligatoires et des cours à option. Le nombre de cours à option de cette mineure que l'étudiante ou l'étudiant pourra choisir dépendra de la majeure choisie. Cette distribution reflète la nécessité de combiner diverses disciplines dans une formation donnant le maximum d'outils visant les études supérieures ou le marché du travail. Ce nouveau programme propose une série de cours obligatoires qui offriront une vue d'ensemble juste et d'actualité sur chacune des disciplines de base. Parmi les cours obligatoires, on compte deux cours de biologie (BIOL1223 et BIOL3123), deux cours de chimie (CHIM1113 et CHIM1123), deux cours de géographie physique (GEOG1403 et (GEOG2453 ou RESN2013)) ainsi qu'un cours propre au programme proposé (SENV4003). Si ces cours ne font pas déjà partie de la majeure choisie par l'étudiante ou l'étudiant, ils devront être suivis dans le cadre de la mineure en sciences de l'environnement. Le cours d'intégration SENV4003 (offert par une équipe multidisciplinaire de professeures et professeurs) permettra de renforcer les connaissances de base acquises dans le cadre de cette mineure et de mettre en contact les étudiantes et étudiants provenant de chacune des trois disciplines. Les cours à option assurent la flexibilité voulue quant au profil de formation retenu par l'étudiante ou l'étudiant tout en assurant une formation multidisciplinaire.

2. Apport des disciplines connexes

La mineure en sciences de l'environnement propose un modèle non conventionnel qui s'appuie sur l'interaction entre plusieurs disciplines scientifiques à la base des sciences de l'environnement. Ces disciplines composent la formation fondamentale de la mineure et ne peuvent pas être considérées comme des disciplines connexes. Cette mineure comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : les cours obligatoires et les cours à option. La première catégorie regroupe un ensemble cohérent de cours d'introduction aux sciences environnementales qui sont jugées nécessaires pour permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'avoir une vision d'ensemble de ce que sont les sciences de l'environnement. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre tous les cours obligatoires de la liste (voir section 2.4.3). Un cours d'intégration obligatoire sera créé et il permettra la mise en application, par le biais d'une activité de synthèse multidisciplinaire, des diverses connaissances acquises dans le cadre du programme de mineure. La deuxième catégorie, soit les cours à option, est composée de cours de plusieurs disciplines pertinentes aux sciences de l'environnement (voir liste section 2.4.4).

3. Listes des cours exigés : sigles, titre, statut des cours (obligatoire ou à option)

Cours obligatoires de la mineure en sciences de l'environnement:

Tous les cours de la liste suivante sont obligatoires. Ces cours assurent une formation générale utile aux sciences de l'environnement. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant aurait déjà suivi un ou plusieurs de ces cours dans le cadre de sa majeure, elle ou il pourra remplacer les crédits par des cours de la liste A prévue au programme de la mineure en sciences de l'environnement tel que le permet le règlement 2.11 sur le chevauchement des programmes. En effet, lorsqu'un cours fait partie d'une majeure et d'une mineure, ce cours est comptabilisé dans la majeure et est remplacé dans la mineure par un cours de même nature (ici, les cours de sciences de l'environnement), d'un niveau au moins égal et offrant au moins le même nombre de crédits. Dans le cas particulier de la mineure en sciences de l'environnement, la liste A contient les cours de la « discipline sciences de l'environnement » et offre une banque de cours possibles pour le remplacement des crédits. Les cours présentés assurent une couverture multidisciplinaire recherchée par le programme et la discipline des sciences de l'environnement. Certains de ces cours exigent un ou des cours préalables qui devront normalement être suivis dans le cadre de la majeure comme cours obligatoires ou à option. Les remplacements de crédits obligatoires seront rencontrés, entre autres, dans le cas d'étudiantes et d'étudiants qui suivent une majeure en biochimie, biologie, chimie, géographie et pour certains cas à l'intérieur des programmes de Baccalauréats multidisciplinaires.

Les cours obligatoires sont :

BIOL1223	Introduction à la biologie II
BIOL3123	Écologie générale (pourrait être offert en vidéoconférence)
CHIM1113	Chimie générale IA ¹
CHIM1123	Chimie générale IIA
GEOG1403	Dynamique des milieux naturels ou RESN2013 Environnement physique
GEOG2453	Introduction à la géologie
SENV4003	Projet sc. de l'environnement (nouveau cours)

21 CR.

¹ L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 (Introduction à la chimie IA) au lieu de CHIM1113.

Le cours BIOL3123 pourra être offert à distance selon le besoin. Le cours SENV4003 sera offert par un groupe interdisciplinaire de professeures et de professeurs et comprendra une portion théorique et un stage d'une semaine sur le terrain. Il s'agit d'un cours d'intégration. Une étudiante ou un étudiant pourrait suivre ce cours à distance dans la mesure où elle participe à la partie sur le terrain et compléterait les étapes suivantes à distance ou sous la supervision d'un professeur de l'UMCE ou de l'UMCS.

Cours à option de la mineure en sciences de l'environnement:

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A prévue par le programme de la mineure en sciences de l'environnement. Les cours de cette liste assurent une couverture multidisciplinaire recherchée par le programme et la discipline proprement dite. Certains de ces cours exigent un ou des cours préalables qui devront normalement être suivis dans le cadre de la majeure comme cours obligatoires ou à option. Lorsque la majeure est la biochimie, la biologie, la chimie ou la géographie, l'étudiante ou l'étudiant aura à choisir plus de 3 crédits dans cette liste selon le règlement 2.11 sur le chevauchement des programmes tel que décrit plus

3

haut. Pour illustrer ceci, plusieurs feuilles de route sont présentées à la fin de ce document : la feuille de route générale et quatre (4) feuilles de route de la mineure lorsqu'elle est combinée aux majeures en biochimie, biologie, chimie et géographie. La liste de cours à option A a été conçue de façon à répondre aux différentes combinaisons majeure-mineure. Pour cette raison, la liste A inclut des cours de niveau 2000 qui pourront être choisis par l'étudiante ou l'étudiant qui a déjà atteint les neuf (9) crédits de niveau 3000/4000 règlementaires.

Liste A – Cours de la discipline «Sciences de l'environnement»

BICH2023	Éléments de biochimie ² ou BICH2623 Biochimie générale	
BICH2413	Biologie moléculaire I ²	
BIOL2143	Botanique	
BIOL2163	Zoologie des invertébrés	
BIOL2363	Zoologie des vertébrés	
BIOL3393	Biométrie	
BIOL4173	Am. biol. des zones côtières	
BIOL4373	Biologie marine ³	
BIOL4473	Océanographie ³	
BIOL4493	Biologie de la conservation ³ ou FORS3873 Dev. + gestion dur. des forêts	
CHIM2413	Chimie organique I ou CHIM2613 Intro à la chimie organique ⁴	
CHIM2513	Intro à la chimie analytique	
CHIM3013	Chimie des eaux naturelles	
CHIM3513	Analyse instrumentale I ⁴	
CHIM4013	Contaminants et santé humaine	
FSCI2013	Environnement et monde	
GEOG2523	Les formes du relief terrestre	
GEOG2603	Climatologie	
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	
GEOG3443	Géomorphologie littorale	
GEOG3613	Aménagement du bassin versant ou FORS4893 Aménag. de bassins versants	
GEOG4414	Aménagement côtier	
GEOG4603	Thèmes de géographie physique	
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière	
GIZC2011	Caract phys des zones côtières	
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I	
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II	
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	
		3 CR.
	TOTAL :	24 CR.

² BICH2023 et BICH2623 sont mutuellement exclusifs mais seul BICH2023 est préalable à BICH3413.

³ Ce cours requière que l'étudiante ou l'étudiant s'inscrive également au cours concomitant qui y est associé soit BIOL4471, *Stage en océanographie*, BIOL4371, *Stage en biologie marine* ou BIOL4491, *TP biologie de la conservation*.

⁴ CHIM2613 peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant dont la majeure ne requière pas le CHIM2413. CHIM2613 et CHIM2413 sont mutuellement exclusifs mais seul CHIM2413 est préalable à BICH2023 et CHIM3513.

ii. *Dérogation* : s/o

5. **Exigences d'admission** : s/o

6. **Autres exigences** : s/o

7. **Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé** : s/o

3. Répercussion sur les ressources (y compris les Annexes A & B)

(voir *Principe 4 – L'expertise et la diversité du corps professoral* et *Principe 6 – Un environnement d'apprentissage adéquat du document : Principe de qualité des programmes d'études de l'Université de Moncton*)

1. **Ressources humaines et physiques :** En fait tous les cours impliqués dans ce projet, à l'exception du cours de synthèse SENV4003, sont déjà offerts par les trois départements impliqués dans ce nouveau programme ce qui signifie que les ressources supplémentaires (3 crédits supplémentaires) sont négligeables. Ce cours sera offert par une équipe formée de professeures ou de professeurs provenant de chacune des disciplines de biologie, de chimie et de géographie.

2. **Ressources financières (projections sur 5 ans des revenus et dépenses) :** Puisque le programme exige la création du cours intégrateur SENV4003 offert par une équipe multidisciplinaire, il faudra prévoir 3 crédits d'enseignement soit environ \$6000 pour la prestation de ce cours. Il est prévu que chacune des unités participantes, soit les départements de biologie, de chimie et biochimie et de géographie, se partageront les coûts (\$2000 par département). De plus, comme ce cours est un cours pratique qui exige des travaux de terrain et en laboratoire, il faut compter sur de l'équipement, du matériel ainsi que des coûts de déplacement. Les unités participantes possèdent déjà la presque totalité de l'équipement mais nous anticipons devoir investir environ \$1500 (\$500 par département) en matériel et équipement à l'année 4 c'est-à-dire à la première année du cours SENV4003 et \$600 pour les années subséquentes. Bien que l'activité de terrain puisse se faire à différents endroits dans la province, nous anticipons deux lieux en particulier soit sur le ruisseau Hall situé sur le terrain de l'UMCM et le parc national Kouchibouguac. Dans le premier cas, les frais de déplacement sont minimes tandis que dans le 2^e cas, il faut prévoir les coûts d'hébergement (\$1200) et de déplacement (\$600) du groupe. Les coûts prévus pour le site du parc national de Kouchibouguac totalisent donc \$1800 répartis entre les trois unités participantes et les étudiantes et étudiants. Chaque unité déboursa donc \$450 (total de \$1350), et le même montant serait réparti entre les étudiantes et étudiants. Considérant l'inscription de 3 étudiantes et étudiants par année, les coûts seraient de \$150 chacun. La contribution des étudiantes et étudiants demeure faible en comparaison aux contributions habituellement demandées pour ce type de cours offert à l'Université de Moncton ou ailleurs. S'il s'avérait que les coûts ne permettent pas à la classe de se déplacer au parc national, les travaux pourront très bien être faits à Moncton sur le site du ruisseau Hall. L'avantage du parc national se situe à deux niveaux : 1) développement de l'esprit de corps lorsqu'un groupe se retrouve pendant plusieurs jours dans un lieu isolé à travailler sur un objectif commun; 2) la diversité des habitats. Le parc national de Kouchibouguac est un choix judicieux mais il n'est pas essentiel pour l'atteinte des objectifs du cours.

En résumé, les budgets alloués s'élèvent à \$8850 à la 4^e année du programme et à \$7950 les années subséquentes. La majorité de la somme est dédiée au salaire (\$6000) et au déplacement (\$1800). En absence de fonds suffisants, il sera toujours possible de faire les travaux de terrain à Moncton minimisant ainsi les coûts.

4. Relation avec les autres programmes et établissements

1. Programmes existants

Ce programme s'adresse principalement aux étudiantes et étudiants qui sont inscrits à la majeure en biochimie, en biologie, en chimie ou en géographie mais il peut également intéresser une

population étudiante issue de toute autre majeure ou de programmes de Baccalauréats multidisciplinaires ayant 3 mineures.

2. Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

La proposition de création d'un programme de mineure en sciences de l'environnement vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation leur permettant d'acquérir des compétences et connaissances dans le domaine de sciences de l'environnement. Le programme de mineure proposé est comparable, pour le nombre de crédits, avec les programmes de mineures interdisciplinaires en sciences de l'environnement qui sont offerts par les autres universités de la province (UNB – Mineures en *Environmental Management*, *Water Resources Management* ou *Wildlife Conservation* et Mount Allison – *Environmental Sciences*).

Ailleurs au Canada on observe depuis quelques années déjà une prolifération de programmes de mineures, majeures et baccalauréats spécialisés dans le domaine des sciences de l'environnement. Voici quelques exemples de ce type de programme : Université de Sherbrooke (baccalauréat en études de l'environnement, microprogramme en écologie pratique), Université Laval (baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés), Université d'Ottawa (mineure études de l'environnement), Université du Québec à Chicoutimi (mineure en sciences de l'environnement), Université de Montréal (mineure en environnement et développement durable), Université du Québec à Montréal (certificat en sciences de l'environnement). Nous sommes convaincus que ce type de programme attirera une clientèle étudiante intéressée par les questions environnementales et cela permettra également de recruter davantage d'étudiantes et d'étudiants dans les cours avancées des trois disciplines concernées et probablement au deuxième cycle par la suite. De plus, ce programme nous permettra de mieux positionner l'Université de Moncton dans le domaine de l'environnement au premier cycle ce qui n'est pas encore le cas malgré la présence de plusieurs ressources déjà en place.

3. Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu : s/o

4. Preuve de consultation auprès d'autres établissements s/o

5. Besoins du programme

1. Besoins sociaux

Au cours des dernières décennies, plusieurs enjeux environnementaux majeurs ont mobilisé l'attention de nos sociétés (changements climatiques, risques naturels, perte de la biodiversité mondiale, pollution, etc.). Selon Jobboom (*Les Carrières d'avenir 2014*) : « entre 2009 et 2012, le nombre d'emplois dans le secteur de l'environnement a bondi de 27 %. Si le marché s'est stabilisé en 2013, on prévoit une pénurie de travailleurs pour les années à venir. ». Au Nouveau-Brunswick la question de l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, le problème de l'érosion des zones côtières, des inondations récurrentes des zones urbaines et périurbaines indiquent la nécessité de former des spécialistes qui pourront aider les décideurs à élaborer des politiques et des stratégies de gestion afin de répondre aux défis sociétaux contemporains et futurs.

2. Consultation auprès des employeurs et autres s/o

3. **Priorité accordée au programme**

Face aux divers défis environnementaux auxquels nous faisons face, il est crucial de pouvoir compter sur des professionnels qui soient en mesure de travailler sur des questions complexes nécessitant une approche multidisciplinaire que ce soit pour les changements climatiques, les problèmes de pollution (air, eau, terrestre), la dégradation, conservation ou restauration des écosystèmes naturels et/ou anthropisés, etc. Ce que ce programme propose est essentiellement d'offrir une introduction et une ouverture aux diverses disciplines scientifiques qui s'intéressent aux questions et aux défis environnementaux.

4. **Demande étudiante (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)**

Tel que mentionné précédemment avec de nombreux exemples, on observe depuis plusieurs années une prolifération de programmes de mineures, majeures et baccalauréats en sciences de l'environnement ailleurs au Canada. Ici, les différents professeurs et professeures de l'Université de Moncton œuvrant dans les sciences de l'environnement reçoivent régulièrement des demandes et des questions sur les programmes actuels touchant à l'environnement. Malheureusement, il n'existe pas de tels programmes multidisciplinaires au premier cycle. Seuls des programmes disciplinaires (ex. biologie, chimie, géographie) existent. Pourtant, l'environnement fait partie des axes prioritaires de développement de l'université. Sans un programme de premier cycle, il est difficile de publiciser et de concrétiser ce besoin. Avec les enjeux environnementaux qui prennent de plus en plus de place dans la société (ex. changements climatiques, pollution des écosystèmes), il apparaît important d'offrir une formation en sciences de l'environnement. Nous estimons donc que la demande étudiante est importante.

5. **Clientèle prévue**

Les étudiantes et étudiants inscrits à la majeure en biochimie, en biologie, en chimie et en géographie sont les plus susceptibles de s'inscrire à ce programme de mineure. Cependant, ce programme pourrait intéresser des étudiantes et étudiants inscrits à des majeures d'autres disciplines des sciences naturelles ou à des majeures de disciplines des sciences sociales et des arts. De plus, les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire pourront choisir la mineure en sciences de l'environnement parmi les trois mineures déclarées.

6. **Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé : s/o**

6. **Processus d'élaboration du programme**

(voir *Principe 3 – Ouverture et leadership du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton*)

1. **Processus interne s/o**
2. **Examens externes, s'il y a lieu s/o**
3. **Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu s/o**

7. Processus d'amélioration continue prévu

(voir *Principe 2 – L'amélioration continue* et *Principe 3 – Ouverture et leadership* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

Les professeures et les professeurs qui enseigneront les cours de ce programme sont actifs en recherche et se maintiennent à jour au niveau de l'avancement de leurs disciplines respectives. Ils s'assurent également d'améliorer et de mettre à jour leurs cours en conséquence afin que les étudiantes et étudiants profitent des connaissances récentes.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON
PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences le 7 juin 2016

Département : Biologie

Nom du programme : Mineure en sc. de l'environnement

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

TABLEAU DE COURS

OBLIGATOIRES¹		21 CR
BIOL1223	Introduction à la biologie II	3
BIOL3123	Écologie générale (pourrait être offert en vidéoconférence)	3
CHIM1113	Chimie générale IA ²	3
CHIM1123	Chimie générale IIA	3
GEOG1403	Dynamique des milieux naturels ou RESN2013 Environnement physique	3
GEOG2453	Introduction à la géologie	3
SENV4003	Projet sc. de l'environnement (nouveau cours)	3
OPTION (Liste A)¹		
	Cours de la discipline «Sciences de l'environnement»	
	3 CR	
BICH2023	Éléments de biochimie ³ ou BICH2623 Biochimie générale	3
BICH2413	Biologie moléculaire I ³	3
BIOL2143	Botanique	3
BIOL2163	Zoologie des invertébrés	3
BIOL2363	Zoologie des vertébrés	3
BIOL3393	Biométrie	3
BIOL4173	Am. biol. des zones côtières	3
BIOL4373	Biologie marine ⁴	3
BIOL4473	Océanographie ⁴	3
BIOL4493	Biologie de la conservation ⁴ ou FORS3873 Dév. + gestion dur. des forêts	3
CHIM2413	Chimie organique I ou CHIM2613 Intro à la chimie organique ⁵	3
CHIM2513	Intro à la chimie analytique	3
CHIM3013	Chimie des eaux naturelles	3
CHIM3513	Analyse instrumentale I ⁵	3
CHIM4013	Contaminants et santé humaine	3
FSCI2013	Environnement et monde	3
GEOG2523	Les formes du relief terrestre	3
GEOG2603	Climatologie	3
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	3
GEOG3443	Géomorphologie littorale	3
GEOG3613	Aménagement du bassin versant ou FORS4893 Aménag. de bassins versants	3
GEOG4414	Aménagement côtier	3
GEOG4603	Thèmes de géographie physique	3
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière	3
GIZC2011	Caract phys des zones côtières	3
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I	3
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II	3
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	3
GLOBAL		24 CR

¹ Dans le cas où vous avez suivi un ou plusieurs de ces cours dans le cadre de la majeure, vous devez remplacer les crédits par des cours de la liste A. La mineure doit inclure au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

² L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 (Introduction à la chimie IA) au lieu de CHIM1113.

³ BICH2023 et BICH2623 sont mutuellement exclusifs mais seul BICH2023 est préalable à BICH3413.

⁴ Ce cours requière une inscription également au cours concomitant qui y est associé soit BIOL4471, *Stage en océanographie*, BIOL4371, *Stage en biologie marine* ou BIOL4491, *TP biologie de la conservation*.

⁵ CHIM2613 peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant dont la majeure ne requière pas le CHIM2413. CHIM2613 et CHIM2413 sont mutuellement exclusifs mais seul CHIM2413 est préalable à BICH2023 et CHIM3513.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2017
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Mineure en sciences de l'environnement
- 1.2 Unité responsable
Faculté des sciences
- 1.3 Diplôme accordé
- 1.4 Durée du programme
- 1.5 Lieux où est offert le programme
3 campus (Edmundston, Moncton et Shippagan)
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Fournir une formation de base dans les disciplines scientifiques et amener les étudiantes et étudiants à intégrer cette information pour faire face aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Ce programme permettra aux étudiantes et étudiants de poursuivre des études de deuxième cycle dans une discipline des sciences de l'environnement ou d'intégrer le marché du travail.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation est fondée sur différentes stratégies et approches pédagogiques :

- des enseignements magistraux;
- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;
- des approches par problèmes;
- des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en sciences de l'environnement.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
 - Condition " B "
 - Condition " C "
 - Condition " D "
 - Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
-
-
-
-

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires¹

BIOL1223	Introduction à la biologie II	3 cr.
BIOL3123	Écologie générale	3 cr.
CHIM1113	Chimie générale IA ²	3 cr.
CHIM1123	Chimie générale IIA	3 cr.
GEOG1403	Dynamique des milieux naturels ou RESN2013	
	Environnement physique	3 cr.
GEOG2453	Introduction à la géologie	3 cr.
SENV4003	Projet sc. de l'environnement	3 cr.

21 CR.

Cours à option

Choisir 3 crédits parmi la liste A (voir liste ci-dessous).¹

3 CR.

Total des cours obligatoires

21 CR.

Total des cours à option

3 CR.

Total des cours de la mineure

24 CR.

Liste A- Cours de la discipline «Sciences de l'environnement»

BICH2023	Éléments de biochimie ou BICH 2623 Biochimie générale ³
BICH2413	Biologie moléculaire I ³
BIOL2143	Botanique
BIOL2163	Zoologie des invertébrés
BIOL2363	Zoologie des vertébrés
BIOL3393	Biométrie
BIOL4173	Am. biol. des zones côtières
BIOL4373	Biologie marine ⁴
BIOL4473	Océanographie ⁴
BIOL4493	Biologie de la conservation ⁴ ou FORS3873 Dév. + gestion dur. des forêts
CHIM2413	Chimie organique I ou CHIM2613 Intro à la chimie organique ⁵
CHIM2513	Intro à la chimie analytique
CHIM3013	Chimie des eaux naturelles
CHIM3513	Analyse instrumentale I ⁵
CHIM4013	Contaminants et santé humaine
FSCI2013	Environnement et monde
GEOG2523	Les formes du relief terrestre
GEOG2603	Climatologie
GEOG3403	Laboratoire de climatologie
GEOG3443	Géomorphologie littorale
GEOG3613	Aménagement du bassin versant ou FORS4893 Aménag. de bassins versants

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

GEOG4414	Aménagement côtier
GEOG4603	Thèmes de géographie physique
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière
GIZC2011	Caract phys des zones côtières
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque

¹ Dans le cas où vous avez déjà suivi un ou plusieurs de ces cours dans le cadre de la majeure, vous devez remplacer les crédits par des cours de la liste A. La mineure doit inclure au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

² L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 (Introduction à la chimie IA) au lieu de CHIM1113.

³ BICH2023 et BICH2623 sont mutuellement exclusifs mais seul BICH2023 est préalable à BICH3413.

⁴ Ce cours requière une inscription également au cours concomitant qui y est associé soit BIOLA471, *Stage en océanographie*, BIOLA371, *Stage en biologie marine* ou BIOLA491, *TP biologie de la conservation*.

⁵ CHIM2613 peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant dont la majeure ne requière pas le CHIM2413. CHIM2613 et CHIM2413 sont mutuellement exclusifs mais seul CHIM2413 est préalable à BICH2023 et CHIM3513.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau de la doyenne

FACULTÉ DES SCIENCES

30 SEP. 2015

BUREAU DU DOYEN

Le 28 septembre 2015

Monsieur Francis LeBlanc, doyen
Faculté des sciences
Université de Moncton

Objet : Appui de la FASS au projet de Mineure en sciences de l'environnement

Monsieur le Doyen,

La présente est pour vous transmettre la confirmation que l'UARD de géographie et le Département d'histoire et de géographie appuient le projet de programme de mineure en sciences de l'environnement. Vous trouverez ci-joint copie de la lettre adressée par le directeur du Département ainsi qu'un extrait du procès-verbal de la réunion de l'UARD de géographie. Le dossier a été présenté au Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales le 23 septembre dernier et celui-ci a, sans réserve, exprimé son appui au projet.

En vous remerciant de cette initiative, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Doyen, l'expression de mes salutations distinguées.



Lisa Roy
Doyenne

p.j.

c.c. M. Serge Jolicoeur, directeur, Département d'histoire et de géographie
M. Guillaume Fortin, responsable de l'UARD de géographie

18, avenue Antoine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4818 ou 4183
Télécopieur : 506.858.4166 ou 4508

arts-ecsoc@umoncton.ca
www.umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

FACULTÉ DES ARTS
ET DES SCIENCES SOCIALES

23 SEP. 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Moncton, le 21 septembre 2015

Madame Lisa Roy, doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9

Madame la doyenne,

La présente est pour vous informer de la recommandation d'appui votée récemment par l'assemblée départementale du Département d'histoire et de géographie, concernant le projet de programme de mineure en sciences de l'environnement du Département de biologie de la Faculté des sciences :

Guillaume Fortin propose que le Département d'histoire et de géographie appuie le projet de programme de mineure en sciences de l'environnement. Phyllis LeBlanc appuie la proposition.

Adopté. Une abstention.

(extrait du procès-verbal de la réunion du 27 août 2015)

Dans l'attente de notre discussion sur ce sujet au Conseil mercredi prochain, je vous prie de recevoir, Madame la doyenne, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Serge Jolicoeur, directeur
Département d'histoire et de géographie

c.c. M. Guillaume Fortin, responsable de l'UARD de géographie (2013-2015)
M. Gilles Miron, directeur, Département de biologie
M. Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Le 1^{er} mars 2016

Monsieur Francis LeBlanc
Doyen
Faculté des sciences
Université de Moncton
N.-B. E1A 3E9

Objet : Appui de l'Uard de chimie et biochimie au programme de la mineure en sciences de l'environnement

Monsieur le doyen,

À sa réunion du 16 octobre 2015, l'Uard de chimie et biochimie a discuté longuement de la pertinence du programme de la mineure en sciences de l'environnement. Les membres de notre Unité soulignent l'intérêt de ce nouveau programme et appuient unanimement la proposition suivante :

Proposition 2015-U1-3-1 :

« Que l'Uard de chimie et biochimie recommande la soumission du nouveau programme de la mineure en sciences de l'environnement, tel que décrit dans le document cadre de proposition du programme, au conseil de la Faculté des sciences pour la suite du processus d'évaluation. »

Pour toute information supplémentaire je serai à votre disposition. Veuillez accepter, Monsieur le doyen, l'expression de mes meilleures salutations.



Abdelaziz Nait Ajjou
Président
Uard de chimie et biochimie



Le 11 mars 2016

Louise Girard, Vice-doyenne
Faculté des Sciences, Université de Moncton

Objet : Appui Création mineure en sciences de l'environnement

Madame Girard,

Le Comité des études supérieures de la Maîtrise en études de l'environnement a étudié la proposition de création de la mineure en sciences de l'environnement. Nous sommes d'avis que la création d'une mineure en sciences de l'environnement est opportun et améliora l'axe environnement de notre Université.

La MÉE, étant un programme réseau, nous considérons qu'il est important de collaborer avec les trois campus. Ainsi il a été soulevé que les programmes de Foresterie (UMCE) et de Développement durable des zones côtières (UMCS) soient consultés afin de voir comment intégrer des cours de ces deux programmes dans la liste des cours options du programme de mineure en sciences de l'environnement. Nous vous proposons également de considérer d'offrir certains cours par vidéoconférence. Il est également important de préciser comment ce nouveau programme se distingue du Baccalauréat en développement durable et zone côtière.

Ainsi nous avons adopté la proposition suivante :
Proposition 2015-10-15-1: Le CES de la MÉE appuie fortement la création de la Mineure en sciences de l'environnement tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

Veuillez agréer, Madame Girard, mes salutations distinguées.

Céline Surette, Ph.D.
Directrice, Maîtrise en études de l'environnement
Université de Moncton

cc. Gilles Miron, directeur, Département de biologie

De : Marthe Robichaud
Envoyé : 30 mars 2016 16:00
À : Louise Girard <louise.girard@umoncton.ca>
Objet : RE: Programme de mineure en sciences de l'environnement

Bonjour Louise,

Les personnes qui se sont prononcées n'ont pas d'objections majeures. On a observé que cette mineure pourrait se faire en grande partie au campus de Shippagan, sauf pour le cours BIOL3123 *Écologie générale*. Il serait intéressant, le cas échéant, d'étudier la possibilité de rendre ce cours accessible (en ligne) pour les étudiantes et les étudiants qui choisiraient de s'inscrire à notre campus. Étant donné que le cours de sigle SCEN4003 *Projet Sc. de l'environnement* semble un projet dirigé, nos professeurs en développement durable et zone côtière seraient en mesure de l'offrir.

Nous avons remarqué que la condition B fait partie des exigences d'admission, alors que la condition D est exigée pour le baccalauréat en biologie. Serait-il possible d'en connaître la raison ? Enfin, on a proposé d'ajouter le cours GIZC 2011 *Caract phys des zc* dans la liste des cours optionnels. Ceci pour les étudiantes et les étudiants qui s'inscriraient à l'UMCS.

Merci de nous donner l'opportunité de découvrir ce projet de mineure en environnement !

Marthe Robichaud
Professeure de comptabilité
Doyenne des études par intérim
Université de Moncton, campus de Shippagan
218, boulevard J.-D.- Gauthier
Shippagan (Nouveau-Brunswick) E8S 1P6
Téléphone: (506) 336-3400, poste 3414
Adresse courriel : marthe.robichaud@umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Le 30 mars 2016

Madame Louise Girard
Vice-doyenne
Faculté des sciences
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Objet : Rétroaction à la proposition d'une mineure en sciences de l'environnement

Madame Girard,

Dans un premier temps, nous tenons à vous exprimer notre étonnement de ne pas avoir été impliqués dans le développement de la mineure en sciences de l'environnement étant donné l'offre des programmes en foresterie à l'UMCE. L'environnement au Nouveau-Brunswick étant composé à 85 % de forêts, nous considérons que ne pouvons pas parler d'environnement sans aborder cette composante importante. D'ailleurs, l'école de foresterie présentera sous peu aux différentes instances un projet de maîtrise professionnelle en gestion de l'environnement forestier et travaillent sur un projet de baccalauréat en environnement forestier.

Nous accueillons cependant favorablement le projet de mineure en sciences de l'environnement. Nous suggérons cependant que la composante foresterie soit ajoutée aux différents CPRs. À cet égard, signalons que dans le CPR1, à la section 4.2 intitulée *Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs*, certains des programmes cités (UNB, Laval) sont offerts par des facultés de foresterie. Nous souhaitons donc lire, par exemple, dans le CPR1, dans la section 2.1, au premier paragraphe : « Parmi les diverses sciences naturelles qui s'intéressent à l'environnement, il y a notamment la biologie, la chimie, la foresterie et la géographie ». Au deuxième paragraphe, le domaine de la foresterie pourrait également être ajouté. Il faudrait aussi corriger la dernière phrase de la section 4.2 qui suggère que cette mineure est le premier programme dans le domaine de l'environnement au premier cycle à l'UdeM. Ceci ignore le fait que notre institution offre depuis 1985 un Bacc. en aménagement des forêts (autrefois, Bacc. en sciences forestières) au campus d'Edmundston et aussi, depuis plusieurs années, un Bacc. en développement durable et zone côtière au campus de Shippagan, soit deux programmes avec une forte composante environnementale.

Nous suggérons également l'ajout de cours de foresterie (sigles FORS et RESN, identifiés par un * et en rouge) à la fois dans les cours obligatoires et les cours option pour que les étudiantes et les étudiants inscrits à un baccalauréat multidisciplinaire à l'UMCE puisse compléter une telle mineure :

Cours obligatoires :

BIOL1223 Introduction à la biologie II
BIOL3123 Écologie générale
*ou FORS4153 Polit., légis., éthique en for.
CHIM1113 Chimie générale IA¹
CHIM1123 Chimie générale IIA
GEOG1403 Géographie du milieu physique
*ou RESN2013 Environnement physique
GEOG2453 Introduction à la géologie
SCEN4003 Projet Sc. de l'environnement (nouveau cours)
*ou FORS4943 Projet de fin d'études I

Cours à option de la mineure en sciences de l'environnement:

BICH2023 Éléments de biochimie²
BICH3413 Biologie moléculaire I²
BIOL2163 Zoologie des invertébrés
BIOL2143 Botanique
BIOL2363 Zoologie des vertébrés
BIOL3393 Biométrie
BIOL4473 Océanographie³
BIOL4373 Biologie marine³
BIOL4493 Biologie de la conservation³
BIOL4173 Am. biol. des zones côtières
CHIM 2513 Intro à la chimie analytique
CHIM 2613 Intro à la chimie organique⁴
CHIM 2413 Chimie organique I⁴
CHIM 3013 Chimie des eaux naturelles
CHIM 3513 Analyse instrumentale I⁴
CHIM 4013 Contaminants et santé humaine
*FORS3873 Dév.+ gestion dur. des forêts
*FORS4063 Relations hum. + publ. en for.
*FORS4893 Aménag. de bassins versants
FSCI 2013 Environnement et monde
GEOG 2523 Les formes du relief terrestre

GEOG 2603 Climatologie
GEOG 3403 Laboratoire de climatologie
*RESN4883 Écologie appliquée

Par ailleurs, nous soulignons qu'il est difficile de comprendre le parcours suggéré aux étudiantes et aux étudiants. S'il est clair pour celles et ceux inscrits à une majeure en biologie, en chimie ou en géographie, il l'est moins pour une ou un étudiant qui serait inscrit, par exemple, à une majeure en sociologie. Combien de cours obligatoires et à option une ou un tel étudiant devrait-il suivre à l'intérieur de sa mineure pour respecter un total de 24 crédits ?

Si vous le souhaitez, le directeur de l'École de foresterie, Roger Roy, et moi sommes disponibles pour discuter de ces différentes suggestions à un moment qui vous conviendra.

Je vous prie de recevoir, Madame Girard, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

La doyenne des Études,

Le directeur de l'École de foresterie



Pierrette Fortin, Ph.D.

Roger Roy, Ph.D.

c.c. Monsieur Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Moncton, le 16 juin 2016

Madame Marthe Robichaud
Doyenne des études par intérim
UMCS

Objet : mineure en sciences de l'environnement

Madame,

Le comité chargé du développement de la mineure en sciences de l'environnement s'est réuni le 3 mai 2016 et a pris connaissance de votre lettre datée du 30 mars 2016. Le comité reconnaît que les disciplines de la foresterie (UMCE) et du développement durable (UMCS) doivent être intégrées plus explicitement dans le projet. Nous avons pris connaissance de vos propositions et les avons insérées dans notre projet.

À votre suggestion, nous proposons d'offrir le BIOL3123 *Écologie générale* en vidéoconférence aux étudiantes et aux étudiants inscrits à Edmundston ou Shippagan, le cas échéant. Tel que souhaité, le cours GIZC2011 *Caract. phys. des zones côtières* est ajouté à la liste des cours à option.

En ce qui concerne le cours SCEN4003 *Projet sc. de l'environnement*, il n'est pas équivalent à un projet de fin d'études comme on les connaît. Le cours sera offert par un groupe interdisciplinaire de professeurs et professeuses et comprendra une portion théorique et un stage d'une semaine sur le terrain en août avant le début des cours. Il s'agit d'un cours d'intégration et non d'un projet pouvant être mené de façon indépendante par une étudiante ou un étudiant. Il mettra à profit la formation pluridisciplinaire de toutes les participantes et de tous les participants. L'étudiante ou l'étudiant devra se déplacer à Moncton pour le stage sur le terrain puis, elle ou il pourra compléter les étapes suivantes (laboratoire, analyse de données, rédaction de rapport) soit à distance ou sous la supervision d'une ou d'un professeur d'Edmundston ou de Shippagan.

Enfin, nous vous remercions pour votre contribution dans la préparation de ce projet de mineure. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences

Louise Girard

Pj
Cc : Francis Leblanc, doyen, Faculté des sciences

Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Moncton, le 16 juin 2016

Madame Pierrette Fortin, doyenne des études
Monsieur Roger Roy, directeur de l'École de foresterie
UMCE

Objet : Mineure en sciences de l'environnement

Madame, monsieur,

Le comité chargé du développement de la mineure en sciences de l'environnement s'est réuni le 3 mai 2016 et a pris connaissance de votre lettre datée du 30 mars 2016.

Tout d'abord, nous aimerions souligner le fait que le concept d'un programme en sciences de l'environnement a d'abord pris la forme d'un projet de baccalauréat, il y a plus de 5 ans. À l'époque, une rencontre avait été organisée par le VRER, monsieur Neil Boucher, afin de discuter de ce concept avec les doyens des études des campus de Shippagan et d'Edmundston, messieurs Edgar Robichaud et Jacques-Paul Couturier. Plus récemment, le projet a été relancé sous forme de mineure, mais le concept interdisciplinaire demeure fondamentalement le même.

Le comité reconnaît que les disciplines de la foresterie (UMCE) et du développement durable (UMCS) doivent être intégrées plus explicitement dans le projet, mais le fait demeure qu'il s'agit du premier programme de 1^{er} cycle dont l'intitulé inclura le mot « environnement » à l'Université de Moncton. Nous prenons note des programmes liés à l'environnement que vous comptez présenter prochainement et nous serons heureux de vous faire part de nos commentaires lors du processus de consultation.

Nous avons pris connaissance de vos propositions de cours et voici nos suggestions à cet effet :

Cours obligatoires

FORS4153 Polit., légis. Éthique en for. – ce cours n'est pas équivalent à *BIOL3123 Écologie générale*. Par contre, ce dernier cours pourrait être offert en vidéoconférence aux étudiants inscrits à Edmundston ou Shippagan, le cas échéant.

RESN2013 Environnement physique – ce cours sera ajouté à la liste, tel que proposé.

.../2

Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

FORS4943 *Projet de fin d'études I* – ce cours n'est pas équivalent au cours **SCEN4003 *Projet sc. de l'environnement***. En effet, ce dernier sera offert par un groupe interdisciplinaire de professeurs et professeurs et comprendra une portion théorique et un stage d'une semaine sur le terrain en août avant le début des cours. Il s'agit d'un cours d'intégration et non d'un projet pouvant être mené de façon indépendante par une étudiante ou un étudiant. Il mettra à profit la formation pluridisciplinaire de toutes les participantes et de tous les participants. L'étudiante ou l'étudiant devra se déplacer à Moncton pour le stage sur le terrain puis, elle ou il pourra compléter les étapes suivantes soit à distance ou sous la supervision d'une ou d'un professeur d'Edmundston ou de Shippagan.

Cours à option

FORS3873 *Dév. + gestion dur. des forêts* – Ce cours pourrait être considéré équivalent au cours **BIOL4493 (Biologie de la conservation)**, c'est-à-dire que les étudiantes ou étudiants pourraient s'inscrire à l'un ou l'autre. En effet, ce cours comporte un grand nombre d'études de cas ou de références directes aux processus ayant cours en milieu forestier et il vise à transmettre aux étudiants les grands principes de la conservation de la biodiversité.

FORS4063 *Relations hum. + publ. En for.* – Ce cours n'est pas compatible avec le programme, qui se concentre sur les sciences.

FORS4893 *Aménag. de bassins versants* – Ce cours pourrait être considéré équivalent au cours de **GEOG3613 (Aménagement du bassin versant)**.

RESN4883 *Écologie appliquée* – Le contenu de ce cours recoupe en partie la matière vue en écologie générale (**BIOL3123**) bien que les deux cours ne soient pas équivalents. Le cours d'Écologie générale est théorique et couvre la plupart des domaines théoriques de l'écologie (autoécologie, dynamique des populations, écologie des métapopulations, écologie des communautés et écologie écosystémique). De plus, le plan de cours indique que les notions d'écologie évolutive et d'écologie interspécifique (relations plantes-herbivores, prédateurs-proies et maladies-hôtes) seront couvertes. D'après le Répertoire universitaire 2015-2016, le cours d'Écologie appliquée est un cours appliqué, comme son nom l'indique, qui s'attarde principalement aux modèles d'analyse de la dynamique des populations et à leur application. En tout, les concepts couverts en Écologie appliquée (dynamique des populations, modèles d'accroissement des populations, tables de survie, modèles structurés, écologie de la conservation, impacts des perturbations sur la biodiversité) comptent pour l'équivalent d'environ 2 semaines d'enseignement sur la durée du semestre en Écologie générale.

.../3

Madame Pierrette Fortin
Monsieur Roger Roy

-3-

Le 16 juin 2016

Enfin, nous vous remercions pour votre contribution dans la préparation de ce projet de mineure et nous reconnaissons l'importance de préparer des feuilles de route pour les étudiants de la mineure en sciences de l'environnement provenant de différents programmes de majeure, afin qu'ils ou elles puissent cheminer de façon harmonieuse dans leur baccalauréat.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences



Louise Girard

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	3	6	9	12	12
Nouvelles admissions	3	3	3	3	3
Nombre de diplômées et diplômés prévus				3	3

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget (3 départements)	0	0	0	8 850 \$	7 950\$
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPM	0	0	0	0	0
Autres (À préciser) Contribution étudiante aux frais de déplacement	0	0	0	450 \$	450\$
Revenus totaux	0	0	0	9 300 \$	8 400\$

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme (assumés par 3 départements)

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaire										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0,2	6 000\$	0,2	6 000\$
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0	0	0	0	0	0	300\$	300\$	200\$	200\$
Équipement	0	0	0	0	0	0	1 200\$	1 200\$	400\$	400\$
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0\$	0\$	0\$	0\$
Ressources en informatique	0	0	0	0	0	0	0\$	0\$	0\$	0\$
Autres (Déplacement sur le terrain)	0	0	0	0	0	0	1 800\$	1 800\$	1 800\$	1 800\$
Coûts totaux	0	0	0	0	0	0	9 300\$	9 300\$	8 400\$	8 400\$
Solde annuel	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$
Solde cumulatif	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$

NOTE IMPORTANTE : Les coûts seront assumés par les 3 départements concernés.

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Biologie
Faculté :	Sciences

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Spécialisation Biologie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	46	39	36	39	32	46	21	29	35	29
Inscriptions temps partiel	2	1	1	1	0	1	0	0	0	0
Nouvelles admissions	15	5	8	11	9	19	3	12	12	8
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômes émis	14	10	11	11	6	8	9	6	5	5

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Nom du programme : Spécialisation Biologie - COOP

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	5	3	4	3	2	1	4	3	3	3
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômes émis	1	-	-	1	1	2	1	1	-	-

Nom du programme : Majeure Biologie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	11	11	9	9	12	11	9	7	15	10
Inscriptions temps partiel	0	0	1	0	2	0	1	0	4	0
Nouvelles admissions	5	4	1	2	6	6	5	2	7	3
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômes émis	1	5	1	4	1	4	6	3	1	3

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Nom du programme : Majeure Biologie - COOP

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	0	0	0	0	1	1	1	1	1	2
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1

Nom du programme : Maitrise Biologie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	17	14	13	12	14	10	9	9	6	11
Inscriptions temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Nouvelles admissions	2	4	6	5	4	2	1	4	1	5
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	6	7	4	9	2	6	1	3	5	-

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Chiasson, Alyre	régulier	titulaire	1 Janvier 1987	Écologie aquatique
Filion, Martin	régulier	agrégé	1 juillet 2003	Microbiologie
Miron, Gilles	régulier	titulaire	1 juillet 1997	Écologie larvaire
Hébert C., Étienne	contractuel	adjoint		Physiologie
Joly, David	régulier	adjoint	1 juillet 2013	phytopathologie
Lecomte, Nicolas	régulier	adjoint	4 juin 2013	Écologie boréale
Lamarre, Simon	régulier	adjoint	1 juillet 2012	Écophysiologie
Martin, Luc	régulier	agrégé	1 juillet 2009	Physiologie
Moreau, Gaétan	régulier	agrégé	1 janvier 2006	Entomologie
Reebs, Stéphan	régulier	titulaire	1 juillet 1991	Éthologie
Villard, Marc-André	régulier	titulaire	1 ^{er} août 1994	Ornithologie
CHARGÉS DE COURS				

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Dufour, Julie	Secrétaire à temps plein	4 avril 2011

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ² (5 dernières années)				
				2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5	2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5
BIOL1111	T.P. Biologie générale I	1	Chaque année	42	45	21	15	33	42	45	21	15	33
BIOL1113	Biologie générale I	3	Chaque année	66	79	50	40	75	198	237	150	120	225
BIOL1133-1	Anat. et phys. humaine I	3	Chaque année	144	123	121	116	116	432	369	363	348	348
BIOL1133-2	Anat. et phys. humaine I	3	Chaque année	102	63	86	69	80	306	189	258	207	240
BIOL1133-3	Anat. et phys. humaine I	3	Chaque année	84	104	90	65	93	252	312	270	195	279
BIOL1133	Anat. et phys. humaine I	3	Au besoin	-	109	53	77	56	-	327	159	231	168
BIOL1181-1	TP Anat. phys. humaine I	1	Chaque année	71	72	63	38	48	71	72	63	38	48
BIOL1181-2	TP Anat. phys. humaine I	1	Chaque année	73	72	63	63	37	73	72	63	63	37
BIOL1181-3	TP Anat. phys. humaine I	1	Chaque année	68	39	39	45	41	68	39	39	45	41
BIOL1181-4	TP Anat. phys. humaine I	1	Chaque année	69	58	48	43	64	69	58	48	43	64
BIOL1181-5	TP Anat. phys. humaine I	1	Au besoin	16	-	-	20	22	16	-	-	20	22
BIOL1211	TP Biologie générale II	1	Chaque année	30	21	12	20	18	30	21	12	20	18
BIOL1213	Biologie générale II	3	Chaque année	42	34	21	35	29	126	102	63	105	87
BIOL1233-1	Anat. et phys. humaine II	3	Chaque année	94	104	96	107	77	282	312	288	321	231
BIOL1233-2	Anat. et phys. humaine II	3	Chaque année	88	87	90	90	85	264	261	270	270	255
BIOL1233-3	Anat. et phys. humaine II	3	Chaque année	51	66	89	65	54	153	198	267	195	162
BIOL1281-1	TP Anat. phys. humaine II	1	Chaque année	58	51	53	54	17	58	51	53	54	17
BIOL1281-2	TP Anat. phys. humaine II	1	Chaque année	57	50	52	59	56	57	50	52	59	56
BIOL1281-3	TP Anat. phys. humaine II	1	Chaque année	46	41	22	51	33	46	41	22	51	33
BIOL1281-4	TP Anat. phys. humaine II	1	Au besoin	46	36	28	-	35	46	36	28	-	35
BIOL1313	Flore et faune du N.-B.	3	Chaque année	64	72	62	50	44	192	216	186	150	132
BIOL1323	L'être humain et enviro.	3	Chaque année	67	59	61	55	34	201	177	183	165	102
BIOL2133	Physiologie humaine I	3	Chaque année	129	141	150	110	124	387	423	450	330	372
BIOL2141	TP en botanique	1	Chaque année	19	25	15	12	18	19	25	15	12	18
BIOL2143	Botanique	3	Chaque année	34	40	24	21	25	102	120	72	63	75
BIOL2161	TP Invertébrés	1	Chaque année	9	18	8	10	11	27	54	24	30	33
BIOL2163	Zoologie des Invertébrés	3	Chaque année	20	27	14	17	14	60	81	42	51	42

BIOL2164	Histologie Animale	4	Alternance	-	-	6	-	7	-	-	24	-	28
BIOL2233	Physiologie humaine II	3	Chaque année	113	106	113	128	151	339	318	339	384	453
BIOL2311	TP Biologie cellulaire	1	Chaque année	21	13	18	20	17	21	13	18	20	17
BIOL2313	Biologie cellulaire	3	Chaque année	47	55	40	46	57	141	165	120	138	171
BIOL2361	TP Vertébrés	1	Chaque année	21	24	22	12	15	21	24	22	12	15
BIOL2363	Zoologie des vertébrés	3	Chaque année	37	36	31	23	27	111	108	93	69	81
BIOL2364	Embryologie animale	4	Alternance	8	7	-	-	-	32	28	-	-	-
BIOL2611	TP en génétique	1	Chaque année	16	22	12	6	7	16	22	12	6	7
BIOL2613	Introd. à la génétique	3	Chaque année	48	51	30	19	34	144	153	90	57	102
BIOL3123	Écologie générale	3	Chaque année	27	38	25	19	28	81	114	75	57	84
BIOL3144	Systématique des plantes	4	Alternance	-	3	-	-	-	-	12	-	-	-
BIOL3162	TP d'écologie générale	2	Alternance	6	6	5	-	-	12	12	10	-	-
BIOL3173	Aquaculture	3	Chaque année	10	19	8	-	18	30	57	24	-	54
BIOL3174	Limnologie	4	Alternance	11	-	3	-	9	44	-	12	-	36
BIOL3251-1	TP en microbiologie	1	Chaque année	25	23	24	27	26	25	23	24	27	26
BIOL3251-2	TP en microbiologie	1	Chaque année	25	27	24	26	24	25	27	24	26	24
BIOL3253	Microbiologie	3	Chaque année	72	63	67	76	74	216	189	201	228	222
BIOL3263	Mammalogie	3	Alternance	-	13	-	-	22	-	39	-	-	66
BIOL3334	Parasitologie	4	Alternance	-	6	-	4	-	-	24	-	16	-
BIOL3363	Ornithologie	3	Alternance	16	-	-	12	-	48	-	-	36	-
BIOL3364	Entomologie	4	Alternance	-	5	-	10	-	-	20	-	40	-
BIOL3374	Ichtyologie	4	Alternance	-	5	-	5	-	-	20	-	20	-
BIOL3394	Biométrie	4	Chaque année	14	16	9	7	10	56	64	36	28	40
BIOL3543	Physiologie végétale	3	Alternance	7	-	9	-	7	21	-	27	-	21
BIOL3633	Conc. Physio. An. Comp. I	3	Chaque année	26	19	25	21	21	78	57	75	63	63
BIOL4144	Écologie végétale	4	Alternance	5	-	4	-	-	20	-	16	-	-
BIOL4173	Am. biol. des zones côtières	3	Chaque année	5	4	2	4	6	15	12	6	12	18
BIOL4273	Écol. larves aquatiques	3	Alternance	4	-	5	-	-	12	-	15	-	-
BIOL4274	Océanographie	4	Alternance	-	6	-	-	3	-	24	-	-	12
BIOL4323	Écologie des insectes	3	Alternance	12	-	4	-	-	36	-	12	-	-
BIOL4374	Biologie marine	4	Alternance	9	-	3	11	-	36	-	12	44	-
BIOL4393	Évolution	3	Chaque année	16	22	17	8	13	48	66	51	24	39
BIOL4418	Initiation à la recherche	8	Chaque année	2/2	2/1	2/2	5/2	4/4	16/16	16/8	16/16	40/16	32/32
BIOL4494	Conserv. Des écosystèmes	4	Alternance	-	-	-	6	-	-	-	-	24	-

BIOL4633	Con. physiol. an. comp. II	3	Chaque année	8	8	15	15	9	24	24	45	45	27
----------	----------------------------	---	--------------	---	---	----	----	---	----	----	----	----	----

(Allonger le tableau au besoin)

*Nouveau cours proposé dans le cadre de la mineure en langues étrangères.

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département / École :	Chimie et biochimie
Faculté :	Sciences

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Spécialisation chimie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	10	8	8	11	16	16	14	12	13	10
Inscriptions temps partiel	-	1	1	-	-	-	-	1	-	-
Nouvelles admissions	2	1	2	3	2	4	2	4	3	2
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômes émis	3	2	3	3		2	2	2	3	3

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Nom du programme : Majeure chimie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	2	3	1	4	5	4	3	2	5	6
Inscriptions temps partiel	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-
Nouvelles admissions	1	2	-	-	3		2		1	4
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômes émis	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1

Nom du programme : Spécialisation biochimie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	40	48	51	42	34	46	42	56	56	45
Inscriptions temps partiel	2	2	2	2	-	-	2	2	-	-
Nouvelles admissions	7	13	9	12	13	12	15	14	13	12
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômes émis	15	15	11	7	13	6	8	5	8	15

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Nom du programme : Majeure biochimie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	9	16	10	11	9	6	13	14	15	18
Inscriptions temps partiel	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
Nouvelles admissions	3	5	4	4	2	3	5	2	5	5
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	1	1	3	1	3	2	-	-	2	2

Nom du programme : Spécialisation chimie Coop

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	-	-	1	2	1	-	-	-	-	-
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-

Nom du programme : Spécialisation biochimie coop

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	7	5	4	7	12	12	18	10	9	6
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis		3	1	2	1	1	3	2	3	5

Nom du programme : Majeure biochimie coop

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	-	-	-	1	1	-	1	2	3	2
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom du programme : Maîtrise ès sciences chimie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	9	9	12	13	9	7	7	5	6	5
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	1		4	2		1	2	1	2	
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	1	2	2		1	3	1	3	1	1

Nom du programme : Maîtrise ès sciences biochimie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	11	17	18	16	17	15	16	12	14	17
Inscriptions temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles admissions	3	6	4	3	3	5	3		3	
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	2	3		4	2	3	3	4	2	5

Nom du programme : Accélééré

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein										
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions										
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre international										
Nombre de diplômés émis										

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Abdelaziz Nait Ajjou	régulier	titulaire		Chimie organique; catalyse homogène et hétérogène
Olivier Clarisse				Le devenir des

				contaminants métalliques dans l'environnement
Pier Morin	régulier			Tumeur du cerveau; glioblastome multiforme
Gilles Robichaud	régulier			Immunologie; oncologie; apoptose; biologie cellulaire; biologie moléculaire
Alain Simard				Maladies neurodégénératives; système cholinergique
Céline Surette	régulier			Chimie environnementale, sciences de l'environnement
Marc Surette	régulier			Métabolisme des acides gras polyinsaturés; médiateurs lipidiques de l'inflammation
Mohamed Touaibia	régulier			Chimie médicinale et synthèse organique
Luc Tremblay	régulier			Comportement de la matière organique dans l'environnement
Sandra Turcotte				Biochimie, organelle, autophagie, mécanisme de mort cellulaire, cancer, rein, gène de suppression tumoral
CHARGÉS DE COURS				

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Nora Boudreau	Secrétaire à temps plein	

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants (5 dernières années)				
				2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5	2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5
BICH2000	Stage coopératif I ⁴	0	Chaque année	5	6	6	2	4					
BICH2023	Éléments de biochimie	3	Chaque année	50	81	76	69	62	150	243	228	207	187
BICH2623	Biochimie générale	3	Chaque année	24	23	18	19	18	72	69	54	57	54
BICH3000	Stage coopératif II ⁴	0	Chaque année	3	4	5	4	2					
BICH3413 ¹	Biologie moléculaire I	3	Chaque année	31	36	40	51	44	93	108	120	151	132
BICH3423	Biologie moléculaire II	3	Chaque année	21	21	24	33	31	63	63	72	99	93
BICH3843	Introduction au métabolisme	3	Chaque année	22	27	26	29	25	66	81	78	87	75
BICH3872	Laboratoire de biochimie I	2	Chaque année	24	26	29	27	36	72	78	87	81	108
BICH3913	Introduction aux protéines	3	Chaque année	28	33	37	33	40	84	99	111	99	120
BICH4000	Stage coopératif III ⁴	0	Chaque année	3	2	3	4	1					
BICH4033	Séminaire de fin d'études	3	Chaque année	3	5	7	7	8	9	15	21	21	24
BICH4083	Initiation à la recherche I	3	Chaque année	5	5	9	14	14	15	15	27	42	42
BICH4093	Initiation à la recherche II	3	Chaque année	4	5	7	13	14	12	15	21	39	42
BICH4223	Mécanismes cellulaires	3	Alternance	-	5	15	-	-	-	15	45	-	-
BICH4413	Biologie moléculaire avancée	3	Chaque année	11	10	6	17	11	33	30	18	51	33
BICH4483	Labo de biologie moléculaire	3	Chaque année	11	6	8	6	6	33	18	24	18	18
BICH4513	Biotechnologie moléculaire	3	Au besoin	-	2	8	11	9	-	6	24	33	27
BICH4523	Biochimie clinique	3	Au besoin	9	10	14	14	17	27	30	42	42	51
BICH4833	Métabolisme intermédiaire	3	Alternance	6	8	-	-	17	18	24	-	-	51
BICH4882	Labo avancé de biochimie	2	Chaque année	8	10	15	13	21	24	30	45	39	63
BICH4913	Immunologie	3	Au besoin	-	-	37	-	43	-	-	111	-	129
BICH4923	Biochimie des enzymes	3	Au besoin	6	3	4	118	-	18	9	12	54	-
BICH4943	Thèmes choisis en biochimie	3	Au besoin	12	7	11	19	-	36	21	33	57	-
BICH4993	Techniques biochimiques	3	Chaque année	9	12	16	20	23	27	36	48	60	69

CHIM1013	Chimie générale I	3	Chaque année	276	254	293	160	219	828	762	879	480	657
CHIM1013	Chimie générale I ²	3		-	44	78	63	44	-	132	234	189	132
CHIM1014	Introduction à la chimie	4	Chaque année	46	49	61	59	25	184	196	244	236	100
CHIM 1023	Chimie générale II	3	Chaque année	242	230	224	148	146	726	690	672	444	438
CHIM1071	Labo de chimie générale I	1	Chaque année	183	117	184	153	122	183	117	184	153	122
CHIM1081	Labo de chimie générale II	1	Chaque année	119	125	138	96	118	119	125	138	96	118
CHIM 2033	Chimie et l'environnement	3	Alternance	-	20	-	19	-	-	60	-	57	-
CHIM2072	Labo de techniques chimiques	2	Chaque année	35	40	38	37	25	70	80	76	74	50
CHIM2082		2	Chaque année	30	20	25	32	27	60	40	50	64	54
CHIM2123	Intro à la chimie physique	3	Chaque année	28	41	45	30	30	84	123	135	90	90
CHIM2213	Intro à la chimie inorganique	3	Chaque année	38	35	34	30	20	114	105	102	90	60
CHIM2413	Chimie organique I	3	Chaque année	101	123	107	103	85	303	369	321	309	255
CHIM2423	Chimie organique II	3	Chaque année	17	23	20	19	10	51	69	60	57	30
CHIM2482	Labo de synthèses chimiques	2	Chaque année	11	13	17	13	10	22	26	34	26	20
CHIM2513	Intro à la chimie analytique	3	Chaque année	36	45	51	36	22	108	135	153	108	66
CHIM2582	Labo de solutions chimiques	2	Chaque année	17	25	28	20	18	34	50	56	40	36
CHIM2613	Intro à la chimie organique	3	Chaque année	33	28	23	29	23	99	84	69	87	69
CHIM2633	Chimie organique IIA	3	Chaque année	39	50	54	46	46	117	150	162	138	138
CHIM2682	Labo de chimie organique I	2	Chaque année	39	35	48	38	47	78	70	96	76	94
CHIM3113	Cinétique chimique	3	Alternance	10	-	12	-	7	30	-	36	-	21
CHIM3133	Polymères, colloïdes, surfaces	3	Alternance	-	13	-	13	-	-	39	-	39	-
CHIM3182	Labo inorganique-physique	2	Alternance	10	-	8	-	6	20	-	16	-	12
CHIM3212	Éléments représentatifs	2	Alternance	13	-	8	-	6	26	-	16	-	12
CHIM3313	Analyses spectrales en chimie	3	Alternance	12	-	13	-	9	36	-	39	-	27
CHIM3323	Chimie Théorique/spectroscopie	3	Alternance	-	7	-	7	-	-	21	-	21	-
CHIM3423	Stéréochimie et mécanismes	3	Chaque année	9	7	8	5	5	27	21	24	15	15
CHIM3472	Labo de synthèses organiques	2	Alternance	-	-	-	7	-	-	-	-	14	-
CHIM3482	Labo d'analyse instrumentale	2	Alternance	-	5	-	6	-	-	10	-	12	-
CHIM3512	Analyse instrumentale	2	Alternance	-	7	-	7	-	-	14	-	14	-
CHIM3532	Analyse inorganique	2	Alternance	-	-	8	-	7	-	-	16	-	14

CHIM3582	Labo d'analyse inorganique	2	Alternance	8	-	8	-	7	16	-	16	-	14
CHIM3733	Chimie industrielle	3	Alternance	12	-	-	13	-	36	-	-	39	-
CHIM4096	Initiation à la recherche	6	Chaque année	3	3	4	2	4	18	18	224	12	24
CHIM4213	Éléments de transition	3	Alternance	-	7	-	7	-	-	21	-	21	-
CHIM4313	Résonance magnétique nucléaire	3	Au besoin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHIM4433	Chimie organique avancée	3	Alternance	-	3	-	5	-	-	9	-	15	-
CHIM4443	Produits naturels	3	Alternance	6	-	7	-	-	18	-	21	-	-
CHIM4533	Aspects de chimie analytique	3	Alternance	6	-	-	3	-	18	-	-	9	-
CHIM4592	Labo analytique avancée	2	Au besoin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

² Cours du 2^{ième} semestre commençant en hiver 2012.

³ Cours BICH 3413 par vidéo ajouté à l'horaire du 2^{ième} semestre en 2013-14

⁴ Comprend les semestres printemps-été, automne, hiver
(Allonger le tableau au besoin)

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Géographie
Faculté :	Faculté des arts et des sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : B.A. majeure géographie

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	14	11	10	15	11	6	6	7	7	5
Inscriptions temps partiel	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1
Nouvelles admissions	2	2	1	2	0	1	1	2	1	0
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	3	0	2	3	3	1	1	1	0	1

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

n.d. : ces informations ne sont pas disponibles

Nom du programme : B.A. spécialisation géographique

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	4	9	6	4	2	2	3	2	2	0
Inscriptions temps partiel	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelles admissions	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% N.-B.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% Canada (excepté N.-B.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
% international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre international	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés émis	2	2	3	4	0	2	1	0	0	1

n.d. : ces informations ne sont pas disponibles

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Fortin, Guillaume	régulier	agrégé	Juillet 2005	géographie physique
Jolicoeur, Serge	régulier	titulaire	Juillet 1992	géographie physique
Simard, Majella	régulier	agrégé	Juillet 2007	géographie humaine
Vincent, Guy	régulier	agrégé	Juillet 1992	géographie humaine

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

CHARGÉS DE COURS				
André Daigle				
Michel Duncan				
André Frenette				
Armand Larocque				
André Lévesque				
André Robichaud				
Anouk Utzschneider				

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
LeBlanc, Dianne	Secrétaire à temps plein	

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ² (5 dernières années)				
				2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5	2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5
GEOG1103	Le milieu humain	3	Chaque année	77	80	69	55	32	231	240	207	165	96
GEOG1403	Géographie du milieu physique	3	Chaque année	40	29	37	27	26	120	87	111	81	78
GEOG1703	Carte du monde (Automne 2005)	3	Chaque année	73	82	58	69	57	219	246	174	207	171
GEOG2103	Éléments d'analyse spatiale	3	Alternance		7		4			21		12	
GEOG2104	Analyse spatiale	3	Nouveau cours [†]										
GEOG2111	Géographie rurale	3	Nouveau cours [†]										
GEOG2201	Espace et économie	3	Alternance		13		9			39		27	
GEOG2203	Espace et mondialisation	3	Nouveau cours [†]										
GEOG2303	Géographie urbaine	3	Alternance		9		12			27		36	
GEOG2312	Géographie et population	3	Nouveau cours [†]										
GEOG2453	Introduction à la géologie	3	Nouveau cours [†]					20					60
GEOG2513	Éléments de géomorphologie	3	Aboli [#]	12		8			36		24		
GEOG2523	Les formes du relief terrestre	3	Nouveau cours [†]					3					9
GEOG2603	Climatologie	3	Alternance		10		7			30		21	

² Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

GEOG2701	Activités de terrain	3	Alternance	4		2			12		6		
GEOG2713	Géographie de la mer	3	Aboli [#]	10					30				
GEOG2714	Les espaces littoraux	3	Nouveau cours [†]										
GEOG2801	Introduction à la cartographie	3	Aboli [#]	11		16			33		48		
GEOG2802	Cartographie et photo aérienne	3	Nouveau cours [†]										
GEOG2803	Introduction aux SIG	3	Nouveau cours [†]					8					24
GEOG2901	Photo-interprétation	3	Aboli [#]		7		9			21		27	
GEOG3103	Aménagement du territoire	3	Nouveau cours [†]										
GEOG3113	Géographie politique	3	Aboli [#]										
GEOG3131	La recherche en géographie	3	Alternance	6		1		2	18		3		
GEOG3203	Développement territorial	3	Alternance	6		4			18		12		
GEOG3213	Géographie urbaine appliquée	3	Aboli [#]			5					15		
GEOG3233	Géographie, société et culture	3	Alternance	8		8		6	24		24		18
GEOG3302	Géographie de la population	3	Aboli [#]		4		10			12		30	
GEOG3312	Espace et économie II	3	Aboli [#]		3		4			9		12	
GEOG3323	Transports et communications	3	Alternance			4					12		
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	3	Nouveau cours [†]										
GEOG3423	Éléments de géologie	3	Aboli [#]	51	43	50	45		153	129	150	135	

GEOG3431	Labo de géographie physique	3	Aboli [#]	5					15				
GEOG3443	Géomorphologie littorale	3	Nouveau cours [†]										
GEOG3501	Biogéographie	3	Aboli [#]		8					24			
GEOG3513	Glaciaire et périglaciaire	3	Aboli [#]	13		10			39		30		
GEOG3523	Glaciaire et périglaciaire	3	Nouveau cours [†]										
GEOG3613	Aménagement du bassin versant	3	Alternance					10					30
GEOG3803	Cartographie thématique	3	Aboli [#]			11					33		
GEOG3804	Cartographie thématique	3	Nouveau cours [†]										
GEOG4000	Géographie - Thèmes variables*	3	Occasionnel					4					
GEOG4103	Géographie de systèmes urbains	3	Nouveau cours [†]										
GEOG4104	Thèmes en dév. territorial	3	Nouveau cours [†]										
GEOG4113	Géographie historique	3	Occasionnel	11				10	33				30
GEOG4213	Thèmes de géographie urbaine	3	Nouveau cours [†]										
GEOG4413	Géomorpho.: Aménagement côtier	3	Aboli [#]			5	13			15	39		
GEOG4414	Aménagement côtier	3	Nouveau cours [†]										
GEOG4513	Géographie du Quaternaire	3	Aboli [#]			5				15			

GEOG4603	Thèmes de géographie physique	3	Chaque année	8	4	3	5	5	24	12	9	15	15
GEOG4613	Thèmes de climatologie	3	Nouveau cours†										
GEOG4703	Géographie des Maritimes	3	Alternance	8		3			24		9		
GEOG4704	Le Canada atlantique	3	Nouveau cours†										
GEOG4713	Thèmes de géographie régionale (GR.31)	3	Chaque année	3	2			5	9	6			15
GEOG4713	Thèmes de géographie régionale (GR.32)	3	Chaque année		3		5	10		9		15	30
GEOG4723	Stage en milieu de travail	3	Au besoin	1	1	1		1	3	3	3		3
GEOG4733	Géographie et environnement	3	Alternance		10		5			30		15	
GEOG4798	Stage de spécialisation (Automne)	3	Au besoin										
GEOG4798	Stage de spécialisation (Hiver)	6	Au besoin										
GEOG4801	Atelier de SIG	3	Occasionnel		8					24			
GEOG4803	Projet de SIG	3	Nouveau cours†										
GEOG4998	Mémoire de géographie (Automne)	6	Au besoin	1	2	2			3	6	6		
GEOG4998	Mémoire de géographie (Hiver)	3	Au besoin		2	2				6	6		

- † Nouveaux cours créés dans le cadre de la reconfiguration des programmes de géographie.
- # Cours abolis dans le cadre de la reconfiguration des programmes de géographie.
- * Cours enseigné de l'Éducation permanente enseigné au printemps 2014.

2. FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

2.1. Création d'une Mineure en éthique appliquée

R : 03-CPR-170112

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en éthique appliquée. »

Vote : unanime

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en éthique appliquée. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Département de philosophie

SECRETARIAT GÉNÉRAL
12 DEC. 2016
UNIVERSITÉ DE MONCTON

38A/15-16

Le mercredi 16 novembre 2016

Monsieur André Samson, président
Comité des programmes
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

RÉGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON
21 NOV. 2016
UNIVERSITÉ DE MONCTON

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

21 NOV. 2016

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Proposition de création d'un programme de mineure en éthique appliquée
(CPR160310, p. 10-11)

Monsieur le président du Comité des programmes,

Vous vous rappellerez que la proposition de l'UARD-philosophie de créer une mineure en éthique appliquée a été soumise au Comité des programmes, qui l'a discutée lors de sa réunion du 10 mars 2016. Le comité a noté neuf points et a demandé à l'UARD-philosophie de répondre aux questions que ces points soulèvent. La présente a pour but de répondre à ces questions. Nous espérons que ce point pourra être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité des programmes, prévue pour le 2 décembre.

Permettez-moi de signaler que certaines des réponses ont exigé que l'UARD apporte quelques modifications mineures au dossier qui a été soumis en mars 2016. Nous avons notamment modifié la liste des cours à option. Nous avons donc modifié les formulaires CPR pertinents, que vous trouverez ci-joints, ainsi que quatre annexes tel qu'indiqué dans les réponses aux points soulevés.

1. Le cours *Enjeux éthiques en criminologie* est un cours optionnel. Le Comité aimerait connaître les raisons pourquoi l'on doit créer un cours optionnel alors que la banque de cours à option est déjà volumineuse (19 cours).

Le département de sociologie nous a signifié qu'il est très intéressé à ce que ce cours puisse être offert aux étudiantes et aux étudiants inscrits aux programmes de majeure et de mineure en criminologie (voir l'annexe 1). Dans un courriel daté du 23 août 2016, le directeur de ce département note que ce cours « semble essentiel aux étudiants inscrits à la majeure en criminologie afin de faire face aux enjeux qu'ils rencontreront lors de leur intégration en milieu de stage durant leur formation et dans leur pratique de la criminologie dans le futur. » De plus, les responsables des programmes de majeure et de mineure en criminologie sont intéressés par l'idée de rendre ce cours obligatoire dans la majeure en criminologie et d'en faire un cours à option dans la discipline principale, dans la mineure en criminologie.

Par ailleurs, suite à des consultations avec les unités concernées, nous avons décidé de modifier légèrement la liste des cours à option, qui comprend maintenant 17 cours (voir le point 2). Comme ces cours sont offerts dans divers programmes, de toute façon, le fait que

la banque compte un nombre relativement important de cours à option donne une grande flexibilité au programme.

2. Plusieurs cours à option sont hors faculté (biologie, administration). Le Comité aimerait savoir si les facultés ont été consultées et si elles ont donné leur appui au projet.

Nous devons admettre que l'idée d'inscrire des cours ADMK et BIOL dans la liste des cours à option, sans consultation auprès des facultés concernées, était un peu hasardeuse. Après consultation auprès des deux facultés concernées, l'UARD-philosophie a décidé d'enlever de la liste des cours à option, les deux cours en questions, soit ADMK3393 et BIOL1323¹. En effet, l'offre de ces cours dans la mineure en éthique appliquée serait très problématique. Comme l'indique Madame Brigitte Prud'homme, dans un courriel du 21 septembre 2016, l'offre du cours ADMK3393 pose des difficultés au niveau des préalables, ainsi qu'au niveau « social et budgétaire » (voir l'annexe 2). Pour ce qui est de BIOL1033, qui remplacerait BIOL1323, ce cours est réservé aux étudiantes et aux étudiants des programmes d'éducation; il est contingenté, et après vérification du plan de cours, seulement une petite partie du cours serait pertinente pour la mineure en éthique appliquée.

3. La proposition prévoit l'abolition du cours PHIL3480 *Philosophie de l'éducation*. Le Comité souhaite que l'on consulte la Faculté des sciences de l'éducation avant de procéder à l'abolition.

Nous avons adressé une demande à cet effet à la doyenne de la Faculté d'éducation et avons été informé que ce point sera discuté à la réunion du Conseil de la Faculté d'éducation le 23 novembre (voir l'annexe 3). L'avis de la Faculté d'éducation vous sera acheminé aussitôt que nous le recevrons.

4. À titre d'information, les cours SOCI3400 *Les femmes et le pouvoir* et SOCI3420 *Écologie sociale* ont été abolis.

Nous avons enlevé ces deux cours de la liste des cours à option et, après consultation avec le département de sociologie, nous les avons remplacés par les nouveaux cours SOCI2220 *Sociologie du genre* et SOCI3440 *Environnement et sociétés*. Nous avons donc modifié en conséquence les formulaires CPR pertinents.

5. Le Comité des programmes note que le cours PHIL3582 *Questions d'éthique appliquée* a été aboli en 2014. Est-ce que la création d'un nouveau cours en éthique appliquée risque le même sort au cours des prochaines années? Le Comité souhaite recevoir le point de vue de la Faculté à ce sujet.

Voir, à l'annexe 4, la lettre du doyen Thibault datée du 24 octobre 2016.

¹ La Faculté des sciences nous a informé que le cours BIOL1323 serait aboli à compter de 2017 et nous a offert de le remplacer par le cours BIOL1033, à condition d'obtenir la permission de la Faculté d'éducation.

6. Sur la forme, le Comité est d'avis qu'au point 2.1 du formulaire « Proposition d'un nouveau programme : Mineure en éthique appliquée », la Mineure en tant que telle n'ouvre pas la voie à des études de deuxième cycle en éthique appliquée. Il serait bien de reformuler la dernière phrase du paragraphe 2.1.

La phrase en question a été remplacée par la phrase suivante : « Il pourrait encourager les étudiantes et les étudiants à vouloir poursuivre études de deuxième cycle en éthique appliquée », dans ce formulaire ainsi que dans les autres formulaires pertinents (CPR-1A « Énoncé de programme » et CPR-10).

7. Le CPR-11 (feuille de route) ne contient pas suffisamment de lignes pour les rubriques ayant 6 à 9 crédits. Il serait bien de refaire les feuilles de route en tenant compte des espaces nécessaires pour les remplir adéquatement.

Cette remarque concerne les CPR-11 des programmes de majeure en philosophie, de spécialisation en philosophie et de mineure en philosophie. Les modifications y ont été apportées.

8. Quelles sont les grandes différences entre la Mineure en philosophie et la Mineure en éthique appliquée? Quel sera l'impact de l'une sur l'autre? Avons-nous besoin de deux mineures similaires?

Bien que la philosophie pratique existe depuis aussi longtemps que la philosophie, l'éthique appliquée, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est un tout nouveau domaine de la philosophie, qui est apparu à la fin du 20^e siècle. Il s'agit bien d'un sous-domaine du domaine de l'éthique théorique, mais ses visées sont tout à fait différentes. Elle vise à identifier des situations de dilemmes moraux et de conflits potentiels qui apparaissent dans les diverses activités humaines, notamment dans certaines activités professionnelles. L'objectif de la mineure en philosophie est d'initier les étudiantes et les étudiants aux bases de la discipline philosophique, qui est un domaine beaucoup plus vaste que celui de l'éthique, et encore plus vaste que celui de l'éthique appliquée. La philosophie est une discipline fondamentale qui s'intéresse à des questions aussi fondamentales que celles de savoir ce qu'est la connaissance, ce qui justifie la connaissance scientifique, ce qu'est la vérité, si une telle chose existe, ce qu'est un argument valide, ce qu'est un contenu sémantique, quels sont les concepts fondamentaux par lesquels nous décrivons le réel : objet, propriété, fait, relation, etc., ce qu'est la justice, ce qu'est le beau, et ainsi de suite. Ces questions fondamentales sont très importantes pour que l'être humain arrive à développer une compréhension éclairée de lui-même. Alors qu'une initiation aux bases de la philosophie, par le biais d'un programme de mineure en philosophie, contribue à donner une formation intellectuelle et humaine importante, son utilité est très différente de l'utilité pratique immédiate d'une formation que procure un programme en éthique appliquée.

Le souhait de l'UARD-philosophie est que la mineure en éthique appliquée, compte tenu de son caractère pratique, parvienne à intéresser des étudiantes et des étudiants qui, a priori, n'auraient probablement pas été intéressés à faire une mineure en philosophie, en raison du caractère théorique et abstrait de cette discipline. Notre espoir est que par un contact indirect avec la philosophie, via l'éthique appliquée, certains de ces étudiantes et étudiants puissent développer un intérêt pour la philosophie. Si cela se réalisait, alors la mineure en

éthique appliquée pourrait produire une synergie fructueuse pour nos programmes de philosophie.

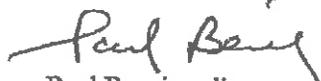
Comme ces deux mineures sont très différentes, on peut s'attendre à ce qu'elles attirent des étudiantes et des étudiants ayant des intérêts différents : plutôt pratiques pour la mineure en éthique appliquée, plutôt généraux et théoriques pour la mineure en philosophie. Compte tenu du fait que les programmes de philosophie attirent relativement peu d'étudiants, de façon générale, on pourrait peut-être craindre que la création d'une mineure en éthique appliquée ait pour conséquence une baisse des inscriptions dans le programme de mineure en philosophie. Mais rien ne permet de tirer cette conclusion a priori, compte tenu de la différence importante entre ces deux programmes. Si tel devait être le cas, alors il y aurait lieu de remettre en question la pertinence d'offrir ces deux mineures. Il serait cependant risqué de tout simplement remplacer la mineure en philosophie par une mineure en éthique appliquée, surtout compte tenu du fait que la mineure en philosophie attire déjà un nombre appréciable d'étudiantes et d'étudiants.

9. SOCI2220 *Sociologie du genre* a été créé (voir point 9.1). Est-ce que ce nouveau cours est pertinent pour la Mineure?

Après consultation avec le département de sociologie, nous avons ajouté ce cours, ainsi que le cours SOCI3440 *Environnement et sociétés* à la liste de cours à option.

Nous espérons que ces réponses sauront satisfaire les membres du Comité des programmes et les convaincre du bien-fondé de la création de ce nouveau programme.

Bien cordialement,



Paul Bernier, directeur,
Département de philosophie
Responsable de l'UARD-philosophie

c.c : Matthieu LeBlanc, vice-doyen, FASS; Dominique Thomassin, Secteur langue, FASS



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

VISE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

08 DEC. 2016

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 24 novembre 2016



Monsieur Jean-François Thibault, doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur,

Votre proposition d'abolir le cours PHIL3480 Philosophie de l'éducation a été étudiée par l'UARD en éducation et par le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation. Ces deux instances acceptent l'abolition de ce cours.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marianne Cormier, PhD
Doyenne

MC/meg

c.c. M. Paul Bernier, directeur, département de philosophie
M. Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
Mme Diane LeBreton, vice-doyenne, Faculté des sciences de l'éducation

Pavillon Jeanne-de-Valets
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca

Paul Bernier

De: Sylvie Blain
Envoyé: 21 novembre 2016 10:12
À: Marianne M. Cormier
Cc: Paul Bernier
Objet: RE: Propos. d'abolition du cours PHIL3480

Bonjour Marianne,

Voici l'extrait du PV (non adopté) de notre UARD de mercredi dernier :

7. Abolition du cours PHIL3480 Philosophie de l'éducation et demande de collaboration pour les cours PHIL-EDUC

La doyenne de la FSE a reçu une lettre Paul Bernier, professeur au département de philosophie, l'informant que l'UARD en philosophie souhaitait abolir le cours PHIL3480 Philosophie de l'éducation et savoir si la FSE voyait des objections à l'abolition de ce cours.

L'UARD en philosophie souhaite abolir ce cours pour les raisons suivantes :

- depuis les dix dernières années, ce cours, qui a été offert de façon sporadique et qui est très peu fréquenté, avait été créé à la demande de la FSE dans les années 90, afin de satisfaire à une demande des programmes en éducation;
- la FSE a créé le cours EDUCS104 Fondements de l'éducation, rendant le cours PHIL3480 relativement superflu pour les étudiants et étudiantes en éducation.

Nicole Ferguson, appuyée de Manon Pelletier, propose que :

« l'UARD en éducation appuie l'abolition du cours PHIL3480 comme recommandée par l'UARD en philosophie. »

Pour 11 Absenté(e) :

ADOPTÉE

Bonne semaine!

Sylvie

De : Sylvie Blain
Envoyé : 2 novembre 2016 16:04
À : Marianne M. Cormier <marianne.cormier@umoncton.ca>
Objet : RE: Propos. d'abolition du cours PHIL3480

Pas de problème.

J'ai ajouté ce sujet à l'ordre du jour.

Sylvie

De : Marianne M. Cormier
Envoyé : 1 novembre 2016 16:54
À : Sylvie Blain <sylvie.blain@umoncton.ca>
Objet : TR: Propos. d'abolition du cours PHIL3480

Bonjour Sylvie,

Peux-tu consulter l'UARD au sujet de l'abolition de ce cours de PHIL et me revenir avec les commentaires?

Merci

Marianne

De : Paul Bernier
Envoyé : 20 octobre 2016 14:34
À : Marianne M. Cormier <marianne.cormier@umoncton.ca>
Objet : Propos. d'abolition du cours PHIL3480

Bonjour Madame Cormier,

Dans le contexte de la proposition de création d'un nouveau programme de Mineure en éthique appliquée, l'UARD-philosophie souhaite créer un nouveau cours d'introduction générale à l'éthique appliquée PHIL2236 Intro à l'éthique appliquée ainsi qu'un nouveau cours PHIL3451 Enjeux éthiques en criminologie. D'ailleurs, les responsables des

ANNEXE 1

Paul Bernier

De: Ronald Babin
Envoyé: 23 août 2016 12:55
À: Paul Bernier
Cc: Marie-Andrée Pelland
Objet: PHIL 3450

Bonjour M. Bernier,

Le présent courriel a pour but de répondre à votre demande d'information concernant la place du cours *PHIL3450 Enjeux éthiques en crimino* dans le programme de majeure et de mineure en criminologie. Ce cours nous semble essentiel aux étudiants inscrits à la majeure en criminologie afin de faire face aux enjeux que les étudiantes et les étudiants rencontreront lors de leur intégration un milieu de stage durant leur formation et dans leur pratique criminologique future. Les milieux de stages et les institutions de contrôle social qui seront leurs futurs milieux placeront les étudiantes et les étudiants devant des conflits éthiques qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la vie d'individus marginaux et marginalisés ou encore sur des agents de contrôle social, le cours proposé par le Département de philosophie permettrait ainsi de contribuer à la construction d'un esprit critique chez nos étudiants. Elles et ils seraient ainsi mieux outillées pour prendre des décisions qui peuvent avoir des répercussions sur l'avenir d'individus impliqués dans le phénomène criminel. Nous sommes en processus de revoir les programmes de criminologie et nous regarderons la possibilité de rendre obligatoire le cours *PHIL3450 Enjeux éthiques en crimino* pour les étudiants inscrits à la majeure et d'ajouter ce cours comme une option dans la discipline principale pour les étudiants inscrits à la mineure en criminologie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Ronald Babin, Directeur du Département de sociologie
Marie-Andrée Pelland, responsable des programmes de criminologie

ANNEXE 2

Paul Bernier

De: Brigitte Prud'homme
Envoyé: 21 septembre 2016 09:31
À: Paul Bernier
Cc: Sébastien Deschênes; Vivi Koffi
Objet: Cours Responsabilité sociale des organisations inscrit au programme de Mineure en éthique appliquée

Bonjour M. Bernier,

Étant la professeure du cours de Responsabilité sociale des organisations et Présidente du comité pédagogique en Marketing, j'aimerais par la présente, vous assurer que votre demande a bien été reçue, à l'effet d'inscrire le cours de Responsabilité sociale des organisations au programme en philosophie de Mineure en éthique appliquée.

À ce jour, les préalables exigés pour ce cours semblent poser quelques questionnements sur trois plans soient, académique, social et budgétaire. À ce titre, la directrice, Mme Vivi Koffi et les professeurs du département d'administration, ainsi que le Doyen, M. Sébastien Deschênes, présentent une belle ouverture aux changements socio-culturels et sont soucieux d'en venir à la meilleure solution pour répondre aux besoins des étudiants et de notre société.

Au plaisir de vous revenir dans les meilleurs délais à ce sujet,
Belle journée

Brigitte Prud'homme, DBA
Professeure de marketing
Faculté d'administration
Université de Moncton, N.-B.
brigitte.prudhomme@umoncton.ca
Tél.: 506-858-3752

ANNEXE 3

Paul Bernier

De: Jean-François Thibault
Envoyé: 9 novembre 2016 16:33
À: Marianne M. Cormier
Cc: Paul Bernier
Objet: RE: PHIL3480 Philosophie de l'éducation

Bonjour Marianne,

Merci pour ta réponse. L'avis du UARD et du Conseil sont sans doute nécessaires dans ce cas.

Merci de ton suivi.

Jean-François

De : Marianne M. Cormier
Envoyé : 9 novembre 2016 16:26
À : Jean-François Thibault
Objet : RE: PHIL3480 Philosophie de l'éducation

Bonjour Jean-François,

Ce point est à l'ordre du jour de la réunion de l'UARD en éducation du 16 novembre. Nous pouvons vous envoyer notre avis à la suite de cette réunion, ou encore, nous pouvons également l'aborder au Conseil de faculté qui aura lieu le 23 novembre.

Quelle serait votre préférence. L'avis de l'UARD uniquement ou l'avis de l'UARD et du Conseil.

Bonne journée,

Marianne

De : Jean-François Thibault
Envoyé : 9 novembre 2016 15:35
À : Marianne M. Cormier <marianne.cormier@umoncton.ca>
Objet : PHIL3480 Philosophie de l'éducation

Bonjour Marianne,

Un mot pour m'enquérir, à la demande du directeur du Département de philosophie, de la position de la Faculté des sciences de l'éducation concernant la possible abolition du cours PHIL3480 Philosophie de l'éducation. Le directeur, Paul Bernier, t'a fait parvenir un courriel à cet effet il y a quelques jours et comme il souhaiterait pouvoir présenter son suivi au CPR avant la tenue de la prochaine réunion prévue pour le 2 décembre, il souhaiterait si possible connaître votre intention.

Avez-vous eu l'occasion de procéder à vos consultations à l'interne ?

Bien cordialement,

Jean-François

Jean-François Thibault, Ph.D.
Professeur titulaire
Doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB E1A 3E9 Canada

Téléphone (Arts) 506-858-4018
Téléphone (Taillon) 506- 858-4183
<http://www.umoncton.ca/umctm-fass/>

Paul Bernier

De: Paul Bernier
Envoyé: 20 octobre 2016 14:34
À: Marianne M. Cormier
Objet: Propos. d'abolition du cours PHIL3480

Bonjour Madame Cormier,

Dans le contexte de la proposition de création d'un nouveau programme de Mineure en éthique appliquée, l'UARD-philosophie souhaite créer un nouveau cours d'introduction générale à l'éthique appliquée PHIL2236 Intro à l'éthique appliquée ainsi qu'un nouveau cours PHIL3451 Enjeux éthiques en criminologie. D'ailleurs, les responsables des programmes de criminologie sont très intéressés à ajouter ce dernier cours comme cours obligatoire dans la majeure en criminologie et comme cours à option dans la mineure en criminologie.

Compte tenu des ressources limitées dont nous disposons pour offrir les programmes de philosophie, particulièrement depuis que nous avons perdu un poste en philosophie, suite au décès de notre collègue Marie-Andrée Charbonneau, en février 2014, la création de nouveaux cours PHIL peut difficilement se faire sans que nous abolissions certains cours PHIL. Pour cette raison, les membres de l'UARD-philosophie souhaitent abolir le cours PHIL3480 Philosophie de l'éducation. Premièrement, ce cours était très peu fréquenté depuis une bonne dizaine d'années. En effet, il avait été créé à la demande de votre Faculté dans les années '90, afin de satisfaire à une demande des programmes en éducation. Mais quelques années plus tard, votre Faculté a créé le cours EDUC5104 Fondements de l'éducation, rendant le cours PHIL3480 relativement superflu pour les étudiants en éducation. Depuis les dix dernières années, le cours PHIL3480 a été offert de façon sporadique, n'attirant que peu d'inscriptions. Deuxièmement, la personne responsable d'offrir ce cours était justement notre collègue Marie-Andrée Charbonneau. C'est pour ces raisons que l'UARD souhaite abolir ce cours, afin de pouvoir créer deux nouveaux cours s'inscrivant dans l'optique de l'éthique appliquée, que nous souhaitons privilégier dans les années à venir.

Vous l'avez compris, la présente a pour but de vous demander si vous ne voyez pas d'objections à ce que nous abolissions le cours PHIL3480.

Ceci étant dit, j'aimerais vous signaler que l'UARD-philosophie est par ailleurs intéressé à développer des projets de collaboration avec votre Faculté. Par exemple, en consultation avec M. Matthieu Lang et Madame Sylvie Blain, nous travaillons sur l'idée de faire des nouveaux cours EDUC4983 Philo pour enfants et EDUC 4993 Philo pour ados des cours à double sigle EDUC/PHIL, comme ces cours auraient certainement un intérêt pour nos programmes de philosophie. D'ailleurs, M. Lang a accepté de faire deux interventions, sur cette thématique, dans le cadre des activités du Cercle PHILO, soit un café philosophique et une conférence publique.

J'aimerais conclure en vous signalant que notre proposition de création d'une mineure en éthique appliquée a déjà été adoptée par le Conseil de la FASS, en décembre 2015, et qu'elle a été soumise au Comité des programmes en mars 2016. C'est d'ailleurs pour répondre à une des questions soulevées par les membres du Comité de programmes que je vous adresse cette demande.

Merci d votre attention diligente à cette question,

Bien cordialement,

Paul Bernier
Directeur
Département de philosophie
Université de Moncton
Tél. : 506-858-4294
Local 013, Pavillon des arts (MAR013)

ANNEXE 4



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 24 octobre 2016

Monsieur André Samson, président
Comité des programmes
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

Objet : Suivi (CPR-160310) - cours PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée*

Monsieur le président,

La présente concerne un suivi du CPR-160310 du Comité des programmes dans lequel les membres exprimaient le souhait de recevoir l'avis de la Faculté des arts et des sciences sociales concernant la création du cours PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée* et les risques que ce nouveau cours subisse le même sort que le cours PHIL3582 *Questions d'éthique appliquée* aboli en 2014.

Notons tout d'abord que la proposition de créer ce cours s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'UARD de philosophie de créer une mineure en éthique appliquée. Ce projet de mineure a été adopté par le Conseil de la FASS en décembre 2015 et reflétait la volonté des membres de l'UARD de transformer les programmes de philosophies pour leur donner une orientation plus appliquée.

Le cours PHIL3582 *Questions d'éthique appliquée* avait quant à lui été aboli dans le contexte de la reconfiguration des programmes, en février 2011, mais l'UARD avait alors omis, dans le dossier alors présenté au CPR, de joindre le formulaire d'abolition, ce qui a finalement été fait à l'automne 2014. Le principal motif de l'abolition du cours PHIL3582 tenait à ce qu'il n'avait pas été offert depuis plusieurs années. Il s'agissait en effet de l'un des six « cours de questions » de niveaux 3000 ou 4000 que comportaient les programmes de philosophie, cours presque uniquement fréquentés par les étudiantes et les étudiants de ces programmes. Lors de la discussion sur la proposition d'abolir ce cours, un membre du Conseil a toutefois souligné qu'il « serait intéressant pour les étudiantes et les étudiants qui proviennent des disciplines non professionnelles de pouvoir suivre un cours d'éthique appliquée ». Un autre membre notait que

18, Avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4185 (Tailleur) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

« si un tel cours existait il faudrait s'assurer qu'il n'ait pas ou peu de préalables ». Le responsable de l'UARD soulignait pour sa part que l'abolition du cours PHIL3582 ne signifiait pas que l'UARD n'avait pas d'intérêt pour l'éthique appliquée, mais que si un tel cours devait être offert, cela devrait l'être dans un format différent. Le cours proposé est ainsi de niveau 2000, il n'a aucun préalable et pourrait être offert non seulement pour satisfaire les exigences de la mineure en éthique appliquée, mais également comme cours à option dans d'autres programmes, ou comme cours au choix.

C'est ainsi que nous estimons que ce nouveau cours ne risque pas d'avoir le même sort que le cours PHIL3582 car il s'agit d'un cours de niveau élémentaire, par ailleurs susceptible d'attirer des étudiantes et des étudiants d'autres programmes (travail social, criminologie, sociologie, information-communication, science politique).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez au suivi de la proposition de l'UARD de philosophie et je vous prie, Monsieur le président, de bien vouloir recevoir l'expression de ma considération distinguée.



Jean-François Thibault, Ph. D.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

38/15-16

SECRETARIAT GÉNÉRAL
12 FEV. 2016
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 18 janvier 2016

Monsieur André Samson, président
Comité des programmes
Université de Moncton

REGISTRARIAT
UNIVERSITÉ DE MONCTON
19 JAN 2016
UNIVERSITÉ DE MONCTON

VICE-RECTOR À L'ENRICHISSEMENT
ET À LA RECHERCHE

19 JAN. 2016

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Proposition de création d'une mineure en éthique appliquée au
département de philosophie**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents concernant la création d'un programme de mineure en éthique appliquée qui sera offert par le département de philosophie. Les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales ont estimé que la création d'une telle mineure serait pertinente, notamment dans le contexte de la planification académique au sein de ce département et de la réorientation envisagée des programmes. Le Conseil de la faculté a voté une proposition recommandant la création de cette mineure lors de sa réunion du 16 décembre dernier. Veuillez noter que comme la création de cette nouvelle mineure implique la création de nouveaux cours, des modifications aux programmes de philosophie existants (spécialisation, majeure et mineure) sont nécessaires. Vous trouverez donc également l'ensemble des documents pertinents à ces modifications.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des
sciences sociales

Jen

Jean-François Thibault

c.c. Paul Bernier, directeur, Département de philosophie
p.j.

18, avenue Antoinette-Mallot
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4018 ou 4183
Télécopieur : 506.858.4166 ou 4508

arts-scsoc@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umcm-fassf

Département de philosophie

Le mardi 8 décembre 2015

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Objet : Proposition de création d'un nouveau programme de Mineure en éthique appliquée, Département de philosophie

Monsieur le vice-doyen,

Comme vous le savez, depuis quelques mois le Département de philosophie travaille, de concert avec l'UARD-philosophie, au projet de création d'une Mineure en éthique appliquée. Lors d'une réunion de l'UARD-philosophie, tenue le 4 décembre 2015, les membres ont adopté à l'unanimité la proposition de créer une Mineure en éthique appliquée, telle que décrite dans le document cadre que vous trouverez ci-joint. Cette proposition comprend la création de deux nouveaux cours, soit PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée* et PHIL3451 *Enjeux éthiques en crimino*, ainsi que l'abolition du cours PHIL3480 *Philosophie de l'éducation*. J'aimerais souligner le fait que la création de ce nouveau programme n'exigera pas de ressources additionnelles. Permettez-moi de noter que lors de la réunion du Conseil de la Faculté du 26 août 2014, le Conseil avait adopté la proposition de l'UARD-philosophie d'abolir le cours PHIL3582 *Questions d'éthique appliquée*, puisque ce cours était un cours de niveau avancé qui n'était pas offert très souvent. Et, l'abolition de ce cours n'avait pas été compensée par la création d'un nouveau cours. Nous sommes confiants que le nouveau cours d'éthique appliquée saura attirer un nombre significatif d'étudiantes et d'étudiants, particulièrement dans le contexte de la nouvelle Mineure en éthique appliquée, surtout que c'est un cours de niveau plus élémentaire que PHIL3582.

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des documents qui constituent la proposition de création de la Mineure en éthique appliquée (Document cadre, CPR-1A, CPR-3, deux CPR-4, CPR-6, CPR-7, CPR-8, CPR-10, CPR-11-B, les Annexes A et B, ainsi que les CPR pertinents pour modifier les programmes de Majeure, de Spécialisation et de Mineure, en raison de la création des deux nouveaux cours PHIL et de l'abolition d'un cours).

Veillez, cher Monsieur le vice-doyen, agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul Bernier
Directeur

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME : MINEURE EN ÉTHIQUE APPLIQUÉE

1. Identification du programme

1.1 Établissement : Université de Moncton

1.2 Faculté : Arts et sciences sociales

1.3 Unité responsable du programme : Département de philosophie

1.4 Titre du programme : Mineure en éthique appliquée

1.5 Date prévue d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs et débouchés du programme

Le programme de mineure en éthique appliquée a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences de base en éthique appliquée. Cette formation vise à favoriser la compréhension, l'identification et l'évaluation de situations de dilemmes moraux qui apparaissent dans les diverses sphères de l'activité humaine. Elle vise l'acquisition des outils intellectuels et procéduraux de base, permettant de faire face à de tels dilemmes et de les résoudre. Le caractère pluridisciplinaire de cette mineure en fait un complément bien adapté à plusieurs programmes de majeure, notamment dans les disciplines des sciences humaines. Ce programme peut déboucher sur une carrière dans divers domaines d'activité où des problèmes éthiques se posent. Il pourrait encourager les étudiantes et les étudiants à vouloir poursuivre études de deuxième cycle en éthique appliquée.

2.2 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants et leurs pertinences

Les étudiantes et les étudiants qui auront réussi ce programme posséderont des connaissances sur les principales théories éthiques ainsi que sur les tenants et aboutissants des grandes questions d'éthique appliquée auxquelles nos sociétés contemporaines sont confrontées. Ils posséderont des habiletés de raisonnement moral et la capacité d'évaluer de façon critique des situations de dilemmes moraux. Ils seront en mesure de faire valoir ces connaissances et ces compétences sur des comités d'éthique, dans des organisations privées ou des institutions publiques.

2.3 Stratégies pédagogiques et méthode de prestation du programme

Les stratégies pédagogiques de la mineure en éthique appliquée comprennent des cours magistraux, des séminaires, des présentations orales, des travaux de recherche individuels – impliquant la lecture et l'analyse de textes en français et en anglais dont certains portent sur des analyses de cas – la participation à des activités académiques parascolaires (conférences, cafés philosophiques, etc.).

2.4 Structure du programme

2.4.1 La formation fondamentale

Compte tenu du caractère pluridisciplinaire de cette mineure et du fait que l'éthique appliquée ne constitue pas une discipline à proprement parler, la formation fondamentale est constituée de 24 crédits de cours de diverses disciplines portant principalement sur des thèmes d'éthique appliquée. Elle comprend, d'une part, 9 crédits de cours obligatoires en philosophie, qui

offrent les éléments de base du programme. Ces cours obligatoires sont des cours de philosophie pertinents, soit PHIL2235 *Éthique*, PHIL2280 *Logique de l'argumentation* et PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée*. Elle comprend également 15 crédits de cours à option qui doivent être choisis parmi une liste de dix-sept cours de diverses disciplines portant sur des questions liées à l'éthique appliquée.

2.4.1.1 Limites de la formation fondamentale

s/o

2.4.1.2 Apport des disciplines connexes

(Voir 2.4.1)

La pertinence des cours à option (15 crédits)

La liste de cours à option est constituée, d'une part, de cours PHIL qui sont spécifiquement des cours d'éthique appliquée, portant sur divers domaines pertinents à l'éthique appliquée : PHIL2245 *Éthique de l'environnement*, PHIL3451 *Enjeux éthique en crimino*, PHIL3475 *Éthique de l'information*, PHIL3492 *Éthique de l'informatique*. D'autre part, elle est constituée de cours de diverses disciplines portant sur des thèmes qui soulèvent des questions d'éthique appliquée.

2.4.1.3 Liste des cours exigés : sigles, titre, statut des cours (obligatoire ou option)

Cours obligatoires de la mineure en éthique appliquée (9 crédits)

PHIL2235 <i>Éthique</i>	3 crédits
PHIL2236 <i>Intro à l'éthique appliquée</i>	3 crédits
PHIL2280 <i>Logique de l'argumentation</i>	3 crédits

Cours à option (15 crédits)

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 15 crédits parmi la liste de cours suivants – ou tout autre cours approuvé par le Département de philosophie – dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

ECON3120 <i>Économie et éthique</i>	3 crédits
HIST4730 <i>Droit, justice et société</i>	3 crédits
LITT2701 <i>Littérature et société</i>	3 crédits
PHIL2225 <i>Philosophie du féminisme</i>	3 crédits
PHIL2245 <i>Éthique de l'environnement</i>	3 crédits
PHIL3410 <i>Philo sociale et politique</i>	3 crédits
PHIL3451 <i>Enjeux éthiques en crimino</i>	3 crédits
PHIL3475 <i>Éthique de l'information</i>	3 crédits
PHIL3492 <i>Éthique et informatique</i>	3 crédits
PHIL4682 <i>Qu. de philo morale et politique</i>	3 crédits
SCPO3113 <i>Politique et minorités</i>	3 crédits
SCPO3340 <i>Politique et mondialité</i>	3 crédits
SCPO4420 <i>Femmes et pensée politique</i>	3 crédits
SCRE1110 <i>Les grandes religions</i>	3 crédits
SCRE3141 <i>Éthique et religion</i>	3 crédits
SOCI2220 <i>Sociologie du genre</i>	3 crédits
SOCI3440 <i>Environnement et sociétés</i>	3 crédits

2.4.2 La formation générale

s/o

2.4.3 Dérogation

Ce programme de mineure est construit sur la base des cours qui existent déjà dans divers programmes, dont certains exigent des préalables (ECON3120, HIST4730, PHIL4682, SCPO3113, SCPO3340, SCPO4420). Comme ces cours constituent moins de la moitié des cours à option et que leurs préalables sont peu nombreux, la contrainte d'auto-portance des mineures peut facilement être respectée.

2.5 Exigences d'admission :

2.6 Autres exigences :

s/o

2.7 Renseignements supplémentaires pour les programmes en sciences de la santé

s/o

3. Répercussion sur les ressources (y compris les annexes A et B)

3.1 Ressources humaines et physiques :

La création de ce nouveau programme aura très peu d'impact sur les ressources humaines et physiques, puisque la grande majorité des cours du programme sont déjà offerts dans d'autres programmes. Ceci dit, deux nouveaux cours PHIL devront être créés, soit PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée* et PHIL3451 *Enjeux éthiques en crimino.* Les membres de l'UARD-philosophie sont tous compétents pour offrir PHIL2236 et ils sont disposés à le faire. Le spécialiste des cours d'éthique appliquée du Département de philosophie est disposé à élaborer le contenu du nouveau cours PHIL3451 et à l'offrir, et d'autres membres du Département de philosophie sont disposés à l'offrir.

3.2 Ressources financières :

s/o

4. Relation avec les autres programmes et établissements

4.1 Programmes existants

Certains programmes de l'Université de Moncton offrent déjà des cours qui traitent de questions d'éthique appliquée, notamment les programmes offerts à la Faculté des arts et des sciences sociales. Cette mineure en éthique appliquée permet de regrouper dans une même structure ces divers cours, tout en offrant des connaissances de base dans les domaines pertinents de la philosophie, connaissances qui devraient permettre une excellente intégration des thèmes d'éthique appliquée présentés dans divers cours. Cette mineure pourra évidemment constituer une composante du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire et, comme c'est noté au point 2.1, elle est un complément bien adapté à plusieurs programmes de majeure, particulièrement dans les disciplines des sciences humaines.

Bien que cette mineure s'adresse plus spécifiquement aux étudiantes et aux étudiants inscrits à des programmes offerts à la Faculté des arts et des sciences sociales, elle pourrait également intéresser des étudiantes et des étudiants inscrits à des programmes de majeure d'autres disciplines.

4.2 Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

La première chose à noter est que la création de programmes d'études universitaires en éthique appliquée, aussi bien au premier cycle qu'au deuxième cycle, est une tendance lourde de nos sociétés. Cette tendance est appelée à se développer, compte tenu de la nature des changements importants qui transforment rapidement nos sociétés contemporaines, que ce soit au point de vue démographique, environnemental, technologique, sociétal, et autres.

Pour ce qui est des programmes en éthique appliquée, au Canada, la tendance des dernières années a plutôt été de créer de programmes de deuxième cycle (Certificat et Maîtrise), comme de tels programmes permettent de développer et d'affiner les connaissances et les compétences de personnes qui sont déjà sur le marché du travail et qui ont déjà une formation universitaire de premier cycle. Comme nous l'avons déjà noté, le programme que nous proposons ouvre justement la porte à des études de deuxième cycle en éthique appliquée. Ceci dit, il existe un certain nombre de programmes de premier cycle en éthique ou en éthique appliquée. Voici quelques exemples :

- Certificat en éthique, Université St-Paul
- Certificat en éthique privée et publique, Université St-Paul
- Éthique publique (B.A. spécialisé), Université St-Paul
- Mineure en éthique appliquée, Université d'Ottawa
- Mineure en éthique et droit, Université de Montréal
- Certificat en éthique appliquée, Collège universitaire dominicain
- *Ethics Certificate*, UNB
- *Major in Ethics, Society, and Law*, Université de Toronto
- *Certificate in Ethics*, Université Western Ontario

Comme on peut le constater plusieurs de ces programmes ciblent un domaine particulier de l'éthique appliquée. Dans cette liste, il existe un seul programme général de mineure en éthique appliquée, soit celui offert à l'Université d'Ottawa. Le programme que nous proposons est assez similaire à ce dernier. Dans le contexte de la problématique de la rétention des étudiantes et des étudiants de premier cycle, la création de ce programme permet à l'Université de Moncton de se positionner dans l'offre grandissante de programmes en éthique appliquée, en offrant le choix de compléter un programme de majeure par un programme de mineure qui reflète une tendance récente importante qui attire les étudiantes et les étudiants.

4.3 Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu :

Le département de philosophie est déjà en contact avec le Groupe de recherche Éthos de l'UQAR, et particulièrement avec la personne responsable de ce groupe de recherche, Dany Rondeau. La création de la mineure en éthique appliquée permettra de raffermir ces liens et de créer des opportunités de collaboration avec ce groupe de recherche.

5. Besoins du programme

5.1 Besoins sociaux

La Faculté des arts et des sciences sociales offre plusieurs programmes dans des disciplines fondamentales qui ne mènent pas nécessairement à des emplois spécifiques, mais qui procurent des formations permettant aux diplômées et diplômés de mettre en application leurs compétences dans une diversité d'emplois, et de faire face à un marché du travail en constante mutation. Comme des questions d'éthique appliquée se posent dans tous les milieux de travail, et que les problèmes éthiques en milieu de travail seront grandissants, le programme de mineure en éthique appliquée, comme complément d'un programme de majeure, procurera un atout que les étudiantes et les étudiants pourront facilement faire valoir dans leurs contributions à la société. Cette formation peut déboucher sur des emplois dans les organisations de la santé (comités d'éthique de la recherche, comités d'éthique clinique, responsables des plaintes), dans les organismes de financement de la recherche provinciaux et fédéraux, dans la fonction publique, dans les entreprises privées. À titre d'exemple, Bombardier vient de lancer un appel de candidature pour un poste de formateur en éthique pour lequel on demande un diplôme dans le domaine des sciences. Quelqu'un qui aurait une majeure en sciences et une mineure en éthique appliquée se positionnerait bien sur un poste comme celui-là.

5.2 Consultations auprès des employeurs et autres :

s/o

5.3 Priorité accordée au programme

L'Université de Moncton est la plus importante université de langue française dans les provinces atlantiques. Comme l'éthique appliquée est un domaine d'études et de recherche relativement récent, qui se développe et qui est appelé à se développer de façon significative, et puisqu'il n'existe aucun programme d'études portant spécifiquement sur l'éthique appliquée à l'Université de Moncton, il semble très important de créer ce nouveau programme. De plus, la création de ce nouveau programme pourrait être un premier pas dans une nouvelle orientation à donner au rôle de la philosophie à l'Université de Moncton.

5.4 Demande étudiante

Il existe une demande importante et un intérêt pour les cours qui traitent de problèmes d'éthique appliquée. Ceci permet de croire que l'intérêt marqué pour ces cours suscitera une demande significative pour le programme de mineure en éthique appliquée.

5.5 Clientèle prévue

La clientèle visée est essentiellement celle des étudiantes et des étudiants s'inscrivant à des programmes de majeure dans plusieurs disciplines qu'on retrouve à la Faculté des arts et des sciences sociales (anglais, criminologie, économie, études françaises, géographie, histoire, information-communication, philosophie, science politique, sociologie). Les étudiantes et les étudiants s'inscrivant au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront également choisir cette mineure comme une des composantes de leur programme.

5.6 Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé

s/o

6. Processus d'élaboration du programme

6.1 Processus interne :

Il s'agit essentiellement de créer une structure qui intègre des cours qui existent déjà dans divers programmes offerts à la Faculté des arts et des sciences sociales et d'offrir, par certains cours obligatoires en philosophie, un arrière-plan philosophique et de pensée critique permettant de mieux intégrer les cours portant sur des thèmes plus spécifiques de l'éthique appliquée. Le nouveau cours PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée* permettra de donner une vue d'ensemble des divers champs de l'éthique appliquée (bioéthique, éthique de l'environnement, éthique des affaires, etc.). Ce cours, ainsi que les autres cours PHIL obligatoires, permettront de contextualiser les thèmes plus spécifiques abordés dans les cours à option. La création de ce programme est également l'occasion de créer un nouveau cours PHIL d'éthique appliquée, soit PHIL3451 *Enjeux éthiques en crimino.* Ce nouveau cours pourra susciter un intérêt chez les étudiantes et les étudiants inscrits aux programmes de criminologie.

6.2 Examens internes, s'il y a lieu :

s/o

6.3 Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu :

s/o

7. Processus d'amélioration continue prévu

À court, moyen et long terme, il y aura lieu d'évaluer l'intérêt suscité par ce nouveau programme, l'opportunité de créer de nouveaux cours d'éthique appliquée et d'orienter les nouvelles embauches en philosophie vers ce domaine.

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** Département de philosophie
- 1.3 Titre du programme :** Mineure en éthique appliquée
- 1.4 Diplôme accordé** s/o
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** 1^{er} juillet 2017

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

Le programme de mineure en éthique appliquée a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences de base en éthique appliquée. Cette formation vise à favoriser la compréhension, l'identification et l'évaluation de situations de dilemmes moraux qui se posent dans les diverses sphères de l'activité humaine. Elle vise l'acquisition des outils intellectuels et procéduraux de base, permettant de faire face à de tels dilemmes et de les résoudre. Le caractère pluridisciplinaire de cette mineure en fait un complément bien adapté à plusieurs programmes de majeure, notamment dans les disciplines des sciences humaines. Ce programme peut déboucher sur une carrière dans divers domaines d'activité où des problèmes éthiques se posent. Cette formation peut déboucher sur des emplois dans les organisations de la santé (comités d'éthique de la recherche, comités d'éthique clinique, responsables des plaintes), dans les organismes de financement de la recherche provinciaux et fédéraux, dans la fonction publique, dans les entreprises privées. Il pourrait encourager les étudiantes et les étudiants à vouloir poursuivre études de deuxième cycle en éthique appliquée.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les stratégies pédagogiques de la mineure en éthique appliquée comprennent des cours magistraux, des séminaires, des présentations orales, des travaux de recherche individuels – impliquant la lecture et l'analyse de textes en français et en anglais dont certains portent sur des analyses de cas – la participation à des activités académiques parascolaires (conférences, cafés philosophiques, etc.).

- 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.*).**

Les étudiantes et les étudiants qui auront réussi ce programme posséderont des connaissances sur les principales théories éthiques ainsi que sur les tenants et aboutissants des grandes questions d'éthique appliquée auxquelles nos sociétés contemporaines sont confrontées. Ils posséderont des habiletés de raisonnement moral et la capacité d'évaluer de façon critique des situations de dilemmes moraux. Ils seront en mesure de faire valoir ces connaissances et ces compétences sur des comités d'éthique, dans des organisations privées ou des institutions publiques.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

- 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Compte tenu du caractère pluridisciplinaire de cette mineure et du fait que l'éthique appliquée ne constitue pas une discipline à proprement parler, la formation fondamentale est constituée de 24 crédits de cours de diverses disciplines dans le champ de l'éthique appliquée. Elle comprend, d'une part, 9 crédits de cours obligatoires en philosophie, qui offrent les éléments de base du programme. Ces cours obligatoires sont des cours de philosophie pertinents, soit PHIL2235 *Éthique*, PHIL2280 *Logique de l'argumentation* et PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée*. Elle comprend également 15 crédits de cours à option qui doivent être choisis parmi une liste de dix-sept cours de diverses disciplines portant sur des questions liées à l'éthique appliquée.

- 3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)**

Cours obligatoires de la mineure en éthique appliquée (9 crédits)

PHIL2235 <i>Éthique</i>	3 crédits
PHIL2236 <i>Intro à l'éthique appliquée</i>	3 crédits
PHIL2280 <i>Logique de l'argumentation</i>	3 crédits

Cours à option (15 crédits)

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 15 crédits parmi la liste de cours suivants – ou tout autre cours approuvé par le Département de philosophie – dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

ECON3120 <i>Économie et éthique</i>	3 crédits
HIST4730 <i>Droit, justice et société</i>	3 crédits

LITT2701 <i>Littérature et société</i>	3 crédits
PHIL2225 <i>Philosophie du féminisme</i>	3 crédits
PHIL2245 <i>Éthique de l'environnement</i>	3 crédits
PHIL3410 <i>Philo sociale et politique</i>	3 crédits
PHIL3451 <i>Enjeux éthiques en crimino</i>	3 crédits
PHIL3475 <i>Éthique de l'information</i>	3 crédits
PHIL3492 <i>Éthique et informatique</i>	3 crédits
PHIL4682 <i>Qu. de philo morale et politique</i>	3 crédits
SCPO3113 <i>Politique et minorités</i>	3 crédits
SCPO3340 <i>Politique et mondialité</i>	3 crédits
SCPO4420 <i>Femmes et pensée politique</i>	3 crédits
SCRE1110 <i>Les grandes religions</i>	3 crédits
SCRE3141 <i>Éthique et religion</i>	3 crédits
SOCI2220 <i>Sociologie du genre</i>	3 crédits
SOCI3440 <i>Environnement et sociétés</i>	3 crédits

4. **Dérogation**

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonstanciée et justifiée dans cette partie.

Ce programme de mineure est construit sur la base des cours qui existent déjà dans divers programmes, dont certains exigent des préalables (ECON3120, HIST4730, PHIL4682, SCPO3113, SCPO3340, SCPO4420). Comme ces cours constituent moins de la moitié des cours à option et que leurs préalables sont peu nombreux, la contrainte d'auto-portance des mineures peut facilement être respectée.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 16 décembre 2015

Département : Département de philosophie

Nom du programme : Mineure en éthique appliquée

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

La mineure en éthique appliquée ne peut pas être associée à la majeure en philosophie ou à la mineure en philosophie.

FORMATION FONDAMENTALE 24 CR

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 24 CR

Obligatoires 9 CR

PHIL2235 *Éthique*
PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée*
PHIL2280 *Logique de l'argumentation*

Cours à option 15 CR

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants – ou tout autre cours approuvé par le Département de philosophie – dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000

ECON3120 *Économie et éthique*
HIST4730 *Droit, justice et société*
LITT2701 *Littérature et société*
PHIL2225 *Philosophie du féminisme*
PHIL2245 *Éthique de l'environnement*
PHIL3410 *Philo sociale et politique*
PHIL3451 *Enjeux éthiques en crimino*
PHIL3475 *Éthique de l'information*
PHIL3492 *Éthique et informatique*
PHIL4682 *Qu. de philo morale et politique*
SCPO3113 *Politique et minorités*
SCPO3340 *Politique et mondialité*
SCPO4420 *Femmes et pensée politique*
SCRE1110 *Les grandes religions*
SCRE3141 *Éthique et religion*
SOCI2220 *Sociologie du genre*
SOCI3440 *Environnement et sociétés*

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure en éthique appliquée

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base en éthique appliquée, ainsi que la compréhension, l'identification et l'évaluation de dilemmes moraux, et l'acquisition d'outils intellectuels permettant d'y répondre. Il peut mener à une carrière dans divers domaines où des problèmes éthiques se posent. Il peut compléter adéquatement des programmes de majeure, notamment en sciences humaines, et il pourrait encourager les étudiantes et les étudiants à vouloir poursuivre études de deuxième cycle en éthique appliquée.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies pédagogiques de la mineure en éthique appliquée comprennent des cours magistraux, des séminaires, des présentations orales, des travaux de recherche individuels – impliquant la lecture et l'analyse de textes en français et en anglais dont certains portent sur des analyses de cas – la participation à des activités académiques parascolaires (conférences, cafés philosophiques, etc.).

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

La mineure en éthique appliquée ne peut pas être associée à la majeure en philosophie ou à la mineure en philosophie.

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	<i>24 CR.</i>
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	<i>24 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>	<i>9 CR.</i>
PHIL2235 <i>Éthique</i>	3
PHIL2236 <i>Intro à l'éthique appliquée</i>	3
PHIL2280 <i>Logique de l'argumentation</i>	3
<i>Cours à option</i>	<i>15 CR.</i>
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants – ou tout autre cours approuvé par le Département de philosophie – dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.	
ECON3120 <i>Économie et éthique</i>	3 crédits
HIST4730 <i>Droit, justice et société</i>	3 crédits
LITT2701 <i>Littérature et société</i>	3 crédits
PHIL2225 <i>Philosophie du féminisme</i>	3 crédits
PHIL2245 <i>Éthique de l'environnement</i>	3 crédits
PHIL3410 <i>Philo sociale et politique</i>	3 crédits
PHIL3451 <i>Enjeux éthiques en crimino</i>	3 crédits
PHIL3475 <i>Éthique de l'information</i>	3 crédits
PHIL3492 <i>Éthique et informatique</i>	3 crédits
PHIL4682 <i>Qu. De philo morale et politique</i>	3 crédits
SCPO3113 <i>Politique et minorités</i>	3 crédits
SCPO3340 <i>Politique et mondialité</i>	3 crédits
SCPO4420 <i>Femmes et pensée politique</i>	3 crédits
SCRE1110 <i>Les grandes religions</i>	3 crédits
SCRE3141 <i>Éthique et religion</i>	3 crédits
SOCI2220 <i>Sociologie du genre</i>	3 crédits
SOCI3440 <i>Environnement et sociétés</i>	3 crédits
<i>GLOBAL</i>	<i>24 CR.</i>

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11b

Nom : _____ NI : _____

Feuille de route pour la mineure : Mineure en éthique appliquée

Tableau des cours par année

Première année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
PHIL2235 Éthique	3	
PHIL2280 Logique de l'argumentation	3	

Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
PHIL2236 Intro à l'éthique appliquée	3	
Discipline principale – Cours à option¹		
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option	3	

Troisième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option¹		
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option	3	

Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option¹		
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option	3	

TOTAL	24 Cr.	
--------------	---------------	--

La mineure en éthique appliquée ne peut pas être associée à la majeure en philosophie ou à la mineure en philosophie.

¹ Liste de cours à option de la Mineure en éthique appliquée :

Vous devez choisir 15 crédits de cours à option parmi les cours suivants – ou tout autre cours approuvé par le Département de philosophie – dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :

- ECON3120 *Économie et éthique*
- HIST4730 *Droit, justice et société*
- LITT2701 *Littérature et société*
- PHIL2225 *Philosophie du féminisme*
- PHIL2245 *Éthique de l'environnement*
- PHIL3410 *Philo sociale et politique*
- PHIL3451 *Enjeux éthiques en crimino*
- PHIL3475 *Éthique de l'information*
- PHIL3492 *Éthique et informatique*
- PHIL4682 *Qu. de philo morale et polit.*
- SCPO3113 *Politique et minorités*
- SCPO3340 *Politique et mondialité*
- SCPO4420 *Femmes et pensée politique*
- SCRE1110 *Les grandes religions*
- SCRE3141 *Éthique et religion*
- SOCI2220 *Sociologie du genre*
- SOCI3440 *Environnement et société*

Justifications pour le CPR de l'ajout du cours PHIL2236 *Intro à l'éthique appliquée* à la banque des cours satisfaisant aux OFG 2, 3, 4 et 7

Ce cours permet de répondre à l'objectif 2 « Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation » en éveillant la sensibilité aux valeurs de « l'Autre », c'est-à-dire des valeurs qui peuvent être différentes des nôtres, dans des contextes de dilemmes moraux qui apparaissent dans les divers domaines de l'éthique appliquée.

Ce cours permet de répondre à l'objectif 3 « Responsabilité sociale et citoyenne » en favorisant une prise de conscience des enjeux éthiques auxquels nos sociétés sont confrontées. Ce cours permettra aux étudiantes et aux étudiants de développer des positions personnelles réfléchies et critiques sur divers enjeux éthiques. Il contribuera ainsi à former des citoyennes et de citoyens responsables pouvant contribuer à la société civile.

Ce cours permet de répondre à l'objectif 4 « Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité » dans la mesure où le domaine général de l'éthique appliquée est multidisciplinaire par définition. Par exemple, l'éthique des affaires, l'éthique de l'environnement, la bioéthique, l'éthique de la science et de la technologie, etc. font appel à des connaissances de diverses disciplines.

Ce cours permet de répondre à l'objectif 7 « Capacité de penser logiquement et de manière critique » puisqu'il place les étudiantes et les étudiants face à des dilemmes moraux, dont la résolution requiert l'atteinte d'un équilibre rationnel entre différentes positions et arguments qui s'opposent. Pensons par exemple à des thèmes importants de l'éthique appliquée comme l'euthanasie, les « droits » des animaux, le respect de la vie privée, la sécurité du travail, la liberté d'expression en art, etc.

Justifications pour le CPR de l'ajout du cours PHIL3451 *Enjeux éthiques en crimino* à la banque des cours satisfaisant aux OFG 3, 4 et 7

Ce cours permet de répondre à l'objectif 3 « Responsabilité sociale et citoyenne » en favorisant la compréhension des implications morales de méthodes utilisées dans les divers domaines d'intervention liés à la criminologie. Il contribuera ainsi à former des citoyennes et de citoyens responsables pouvant contribuer à la société civile.

Ce cours permet de répondre à l'objectif 4 « Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité » en abordant du point de vue de l'éthique des études de cas tirées de la criminologie.

Ce cours permet de répondre à l'objectif 7 « Capacité de penser logiquement et de manière critique » en plaçant les étudiantes et les étudiants face à des dilemmes moraux soulevés dans des études de cas, et dont la résolution requiert l'atteinte d'un équilibre rationnel entre différentes positions et arguments qui s'opposent.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 17 décembre 2015Département : PhilosophieNom du programme : Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
FORMATION FONDAMENTALE :	90 cr.	FORMATION FONDAMENTALE :	90 cr.
COURS DE LA DISCIPLINE PRICIPALE	60 cr.	COURS DE LA DISCIPLINE PRICIPALE	60 cr.
Obligatoires	15 cr.	Obligatoires	15 cr.
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr.	PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
PHIL2235 Éthique	3 cr.	PHIL2235 Éthique	3 cr.
PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.	PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.
PHIL4010 Séminaire I	3 cr.	PHIL4010 Séminaire I	3 cr.
PHIL4020 Séminaire II	3 cr.	PHIL4020 Séminaire II	3 cr.
Cours à option	45 cr.	Cours à option	45 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.	PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.
PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.	PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.
Choisir 3 crédits en philosophie de niveau 2000.		Choisir 3 crédits en philosophie de niveau 2000.	
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.	PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.
PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.	PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.
PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.	PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.	PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.
PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.	PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.
PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.	PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.
PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.	PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.	PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.
PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.	PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.
PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.	PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.
PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.	PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.
PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.	PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.
Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2210 Philo de la communication	3 cr.	PHIL2210 Philo de la communication	3 cr.
PHIL2225 Philosophie du féminisme	3 cr.	PHIL2225 Philosophie du féminisme	3 cr.
PHIL2241 Introduction à l'esthétique	3 cr.	PHIL2236 Intro à l'éthique appliquée	3 cr.
PHIL2245 Éthique de l'environnement	3 cr.	PHIL2241 Introduction à l'esthétique	3 cr.
PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.	PHIL2245 Éthique de l'environnement	3 cr.
PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.	PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.
PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.	PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.
PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.	PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.
PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.	PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.
PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.	PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.
PHIL3400 Philosophie de l'histoire	3 cr.	PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.
PHIL3410 Philo sociale et politique	3 cr.	PHIL3400 Philosophie de l'histoire	3 cr.
PHIL3420 Philosophie des sciences	3 cr.	PHIL3410 Philo sociale et politique	3 cr.
PHIL3422 Théorie de la connaissance	3 cr.	PHIL3420 Philosophie des sciences	3 cr.
PHIL3425 Le siècle des Lumières	3 cr.	PHIL3422 Théorie de la connaissance	3 cr.
PHIL3430 Philo des sciences humaines	3 cr.	PHIL3425 Le siècle des Lumières	3 cr.
PHIL3441 Philosophie et cinéma	3 cr.	PHIL3430 Philo des sciences humaines	3 cr.
		PHIL3441 Philosophie et cinéma	3 cr.

PHIL3463 Philosophie et culture	3 cr.	PHIL3451 Enjeux éthiques en crimino	3 cr.
PHIL3475 Éthique de l'information	3 cr.	PHIL3463 Philosophie et culture	3 cr.
PHIL3480 Philosophie de l'éducation	3 cr.	PHIL3475 Éthique de l'information	3 cr.
PHIL3492 Éthique et informatique	3 cr.	PHIL3492 Éthique et informatique	3 cr.
PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.	PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.
PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.	PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.
PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.	PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.
PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.	PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.
PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.	PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.
PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.	PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.
PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.	PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.
PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.	PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.
PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.	PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	30 cr.	COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	30 cr.
Cours à option	30 cr.	Cours à option	30 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3 cr.	HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3 cr.
HIST1800 Le Moyen Âge	3 cr.	HIST1800 Le Moyen Âge	3 cr.
HIST2810 L'Europe depuis 1815	3 cr.	HIST2810 L'Europe depuis 1815	3 cr.
HIST2872 Renaissance et Europe moderne	3 cr.	HIST2872 Renaissance et Europe moderne	3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.	
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.	
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.	
Choisir 6 crédits par niveau 2000, 3000 et 4000 parmi deux des trois groupes de disciplines suivantes :		Choisir 6 crédits par niveau 2000, 3000 et 4000 parmi deux des trois groupes de disciplines suivantes :	
Arts et lettres : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.		Arts et lettres : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.	
Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.		Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.	
Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.		Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.	
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.	
<u>GLOBAL 120 CR.</u>		<u>GLOBAL 120 CR.</u>	

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 17 décembre 2015Département : Département de philosophieNom du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
FORMATION FONDAMENTALE :	66 cr.	FORMATION FONDAMENTALE :	66 cr.
COURS DE LA DISCIPLINE PRICIPALE	45 cr.	COURS DE LA DISCIPLINE PRICIPALE	45 cr.
Obligatoires	15 cr.	Obligatoires	15 cr.
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr.	PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
PHIL2235 Éthique	3 cr.	PHIL2235 Éthique	3 cr.
PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.	PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.
PHIL4010 Séminaire I	3 cr.	PHIL4010 Séminaire I	3 cr.
PHIL4020 Séminaire II	3 cr.	PHIL4020 Séminaire II	3 cr.
Cours à option	30 cr.	Cours à option	30 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.	PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.
PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.	PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.
Choisir 3 crédits en philosophie de niveau 2000.		Choisir 3 crédits en philosophie de niveau 2000.	
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.	PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.
PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.	PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.
PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.	PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.	PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.
PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.	PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.
PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.	PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.
PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.	PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.	PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.
PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.	PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.
PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.	PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.
PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.	PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.
PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.	PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2210 Philo de la communication	3 cr.	PHIL2210 Philo de la communication	3 cr.
PHIL2225 Philosophie du féminisme	3 cr.	PHIL2225 Philosophie du féminisme	3 cr.
PHIL2241 Introduction à l'esthétique	3 cr.	PHIL2236 Intro à l'éthique appliquée	3 cr.
PHIL2245 Éthique de l'environnement	3 cr.	PHIL2241 Introduction à l'esthétique	3 cr.
PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.	PHIL2245 Éthique de l'environnement	3 cr.
PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.	PHIL2252 Anthropologie philosophique	3 cr.
PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.	PHIL2270 Logique symbolique	3 cr.
PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.	PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.
PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.	PHIL2312 Auteur de l'Antiquité	3 cr.
PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.	PHIL2342 Auteur des temps modernes I	3 cr.
PHIL3400 Philosophie de l'histoire	3 cr.	PHIL2352 Auteur contemporain I	3 cr.
PHIL3410 Philo sociale et politique	3 cr.	PHIL3400 Philosophie de l'histoire	3 cr.
PHIL3420 Philosophie des sciences	3 cr.	PHIL3410 Philo sociale et politique	3 cr.
PHIL3422 Théorie de la connaissance	3 cr.	PHIL3420 Philosophie des sciences	3 cr.
PHIL3425 Le siècle des Lumières	3 cr.	PHIL3422 Théorie de la connaissance	3 cr.
PHIL3430 Philo des sciences humaines	3 cr.	PHIL3425 Le siècle des Lumières	3 cr.
PHIL3441 Philosophie et cinéma	3 cr.	PHIL3430 Philo des sciences humaines	3 cr.
		PHIL3441 Philosophie et cinéma	3 cr.

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

PHIL3463 Philosophie et culture	3 cr.	PHIL3463 Philosophie et culture	3 cr.
PHIL3480 Philosophie de l'éducation	3 cr.	PHIL3451 Enjeux éthiques en crimino	3 cr.
PHIL3475 Éthique de l'information	3 cr.	PHIL3475 Éthique de l'information	3 cr.
PHIL3492 Éthique et informatique	3 cr.	PHIL3492 Éthique et informatique	3 cr.
PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.	PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II	3 cr.
PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.	PHIL3532 Philosophie non-occidentale	3 cr.
PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.	PHIL3542 Auteur des temps modernes II	3 cr.
PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.	PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique	3 cr.
PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.	PHIL3572 Questions de métaphysique	3 cr.
PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.	PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit	3 cr.
PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.	PHIL4652 Auteur contemporain II	3 cr.
PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.	PHIL4672 Questions d'esthétique	3 cr.
PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.	PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.	3 cr.
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	21 cr.	COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	21 cr.
Cours à option	21 cr.	Cours à option	21 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3 cr.	HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3 cr.
HIST1800 Le Moyen Âge	3 cr.	HIST1800 Le Moyen Âge	3 cr.
HIST2810 L'Europe depuis 1815	3 cr.	HIST2810 L'Europe depuis 1815	3 cr.
HIST2872 Renaissance et Europe moderne	3 cr.	HIST2872 Renaissance et Europe moderne	3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :	
ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.		ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.	
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :	
ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.		ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.	
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :	
ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.		ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.	
Choisir 9 crédits parmi les trois groupes de disciplines suivantes :		Choisir 9 crédits parmi les trois groupes de disciplines suivantes :	
Arts et lettres : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.		Arts et lettres : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.	
Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.		Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.	
Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.		Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.	
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.	
MINEURE	24 cr.	MINEURE	24 cr.
<u>GLOBAL 120 CR.</u>		<u>GLOBAL 120 CR.</u>	

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 17 décembre 2015

Département : Philosophie

Nom du programme : Mineure en philosophie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel				Proposition de modification			
MINEURE EN PHILOSOPHIE				MINEURE EN PHILOSOPHIE			
FORMATION FONDAMENTALE		24 CR.		FORMATION FONDAMENTALE		24 CR.	
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE		24 CR.		COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE		24 CR.	
<i>Obligatoires</i>		9 CR.		<i>Obligatoires</i>		9 CR.	
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3		PHIL1100	Initiation à la philosophie	3	
PHIL2235	Éthique	3		PHIL2235	Éthique	3	
PHIL2252	Anthropologie philosophique	3		PHIL2252	Anthropologie philosophique	3	
<i>Cours à options</i>		15 CR.		<i>Cours à options</i>		15 CR.	
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :				Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
PHIL2270	Logique symbolique	3		PHIL2270	Logique symbolique	3	
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3		PHIL2280	Logique de l'argumentation	3	
Choisir 12 crédits parmi les cours suivants, dont 9 crédits de niveau 3000 ou 4000				Choisir 12 crédits parmi les cours suivants, dont 9 crédits de niveau 3000 ou 4000			
PHIL2210	Philo de la communication	3		PHIL2210	Philo de la communication	3	
PHIL2225	Philosophie du féminisme	3		PHIL2225	Philosophie du féminisme	3	
PHIL2241	Introduction à l'esthétique	3		PHIL2236	Intro à l'éthique appliquée	3	
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3		PHIL2241	Introduction à l'esthétique	3	
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité	3		PHIL2245	Éthique de l'environnement	3	
PHIL2342	Auteur des temps modernes I	3		PHIL2312	Auteur de l'Antiquité	3	
PHIL2352	Auteur contemporain I	3		PHIL2342	Auteur des temps modernes I	3	
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3		PHIL2352	Auteur contemporain I	3	
PHIL3410	Philo sociale et politique	3		PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	
PHIL3420	Philosophie des sciences	3		PHIL3410	Philo sociale et politique	3	
PHIL3422	Théorie de la connaissance	3		PHIL3420	Philosophie des sciences	3	
PHIL3425	Le siècle des Lumières	3		PHIL3422	Théorie de la connaissance	3	
PHIL3430	Philo des sciences humaines	3		PHIL3425	Le siècle des Lumières	3	
PHIL3441	Philosophie et cinéma	3		PHIL3430	Philo des sciences humaines	3	
PHIL3463	Philosophie et culture	3		PHIL3441	Philosophie et cinéma	3	
PHIL3475	Éthique de l'information	3		PHIL3451	Enjeux éthiques en crimino	3	
PHIL3480	Philosophie de l'éducation	3		PHIL3463	Philosophie et culture	3	
PHIL3492	Éthique et informatique	3		PHIL3475	Éthique de l'information	3	
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II	3		PHIL3492	Éthique et informatique	3	
PHIL3532	Philosophie non-occidentale	3		PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II	3	
PHIL3542	Auteur des temps modernes II	3		PHIL3532	Philosophie non-occidentale	3	
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique	3		PHIL3542	Auteur des temps modernes II	3	
PHIL3572	Questions de métaphysique	3		PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique	3	
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit	3		PHIL3572	Questions de métaphysique	3	
PHIL4652	Auteur contemporain II	3		PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit	3	
PHIL4672	Questions d'esthétique	3		PHIL4652	Auteur contemporain II	3	
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.	3		PHIL4672	Questions d'esthétique	3	
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.	3		PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.	3	
GLOBAL		24 CR.		GLOBAL		24 CR.	

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. A. (majeure en philosophie)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton : 4 ans
Edmundston : 2 premières années *
Shippagan : première année *
* Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2016 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise une formation intellectuelle de *base* dans la discipline philosophique et l'acquisition d'habiletés d'analyse, d'argumentation, de conceptualisation et de solution de problèmes. Il permet de mettre à profit ces habiletés dans plusieurs domaines d'activités, comme l'administration, l'enseignement, l'information, l'environnement, l'éthique des affaires. Cette formation peut mener à des études supérieures dans divers domaines comme l'éthique de l'environnement, le droit, le journalisme, etc.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, dissertations. Dans les cours magistraux, une place importante est accordée à la discussion. La rédaction de brefs travaux et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière. Une vaste majorité de cours exige la rédaction d'une dissertation qui repose sur un travail de recherche, d'analyse et de synthèse de textes. Certains cours prennent la forme de séminaires où on insiste sur la communication orale.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 45 CR.

Obligatoires 15 CR.

PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
PHIL2235	Éthique3
PHIL2252	Anthropologie philosophique3
PHIL4010	Séminaire I	3
PHIL4020	Séminaire II	3

Cours à option 30 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2270	Logique symbolique3
PHIL2280	Logique de l'argumentation3

Choisir 3 crédits en philosophie de niveau 2000.

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2312	Auteur de l'Antiquité3
PHIL2342	Auteur des temps modernes I3
PHIL2352	Auteur contemporain I3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II3
PHIL3532	Philosophie non-occidentale3
PHIL3542	Auteur des temps modernes II3
PHIL4652	Auteur contemporain II3

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique3
PHIL3572	Questions de métaphysique3
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit3
PHIL4672	Questions d'esthétique3
PHIL4682	Qu. de philo morale et politique3

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2210	Philo de la communication3
PHIL2225	Philosophie du féminisme3
PHIL2236	Intro à l'éthique appliquée3
PHIL2241	Introduction à l'esthétique3
PHIL2245	Éthique de l'environnement3
PHIL2252	Anthropologie philosophique3
PHIL2270	Logique symbolique3
PHIL2280	Logique de l'argumentation3
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité3
PHIL2342	Auteur des Temps modernes I3
PHIL2352	Auteur contemporain I3
PHIL3400	Philosophie de l'histoire3
PHIL3410	Philo sociale et politique3
PHIL3420	Philosophie des sciences3
PHIL3422	Théorie de la connaissance3
PHIL3425	Le siècle des Lumières3
PHIL3430	Philo des sciences humaines3
PHIL3441	Philosophie et cinéma3
PHIL3451	Enjeux éthiques en crimino3
PHIL3463	Philosophie et culture3
PHIL3475	Éthique de l'information3
PHIL3492	Éthique et informatique3
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II3
PHIL3532	Philosophie non-occidentale3
PHIL3542	Auteur des Temps modernes II3
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique3
PHIL3572	Questions de métaphysique3
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit3
PHIL4652	Auteur contemporain II3
PHIL4672	Questions d'esthétique3
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.3

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES **21 CR.**

Cours à option **21 CR.**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

HIST1501	Civilisation gréco-romaine3
HIST1800	Le Moyen Âge3
HIST2810	L'Europe depuis 18153
HIST2872	Renaissance et Europe moderne3

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.

Choisir 9 crédits parmi les trois groupes de disciplines suivantes :

Arts et lettres : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.

Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.

Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.

<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>	<i>30 CR</i>
<i>MINEURE</i>	<i>24 CR</i>
<i>GLOBAL</i>	<i>120 CR</i>

Pour connaître les exigences relativement à la formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2235.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : HIST1501, HIST1800, HIST2810 ou HIST2872.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS ou STAT.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL2241, PHIL3441 ou PHIL4672, ou choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2270, PHIL2280.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽¹⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis en page 47 du Répertoire.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure en philosophie

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif principal est d'initier les étudiantes et les étudiants aux bases de la discipline philosophique. Il leur permet d'avoir un aperçu de questions philosophiques fondamentales et de s'initier à la méthode argumentative. Il vise la compréhension des aspects philosophiques de la discipline de la majeure et l'acquisition d'habiletés d'analyse, de conceptualisation et de solution de problèmes qui peuvent être mises à profit dans leurs activités académiques et autres.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, dissertations. Dans les cours magistraux, une place importante est accordée à la discussion. La rédaction de brefs travaux et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière. Une vaste majorité de cours exige la rédaction d'une dissertation qui repose sur un travail de recherche, d'analyse et de synthèse de textes. Certains cours prennent la forme de séminaires où on insiste sur la communication orale.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

FORMATION FONDAMENTALE **24 CR.**

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE **24 CR.**

Obligatoires **9 CR.**

PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
PHIL2235	Éthique3
PHIL2252	Anthropologie philosophique3

Cours à option **15 CR.**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2270	Logique symbolique3
PHIL2280	Logique de l'argumentation3

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants, dont 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :

PHIL2210	Philo de la communication3
PHIL2225	Philosophie du féminisme3
PHIL2236	Intro à l'éthique appliquée3
PHIL2241	Introduction à l'esthétique3
PHIL2245	Éthique de l'environnement3
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité3
PHIL2342	Auteur des Temps modernes I3
PHIL2352	Auteur contemporain I3
PHIL3400	Philosophie de l'histoire3
PHIL3410	Philo sociale et politique3
PHIL3420	Philosophie des sciences3
PHIL3422	Théorie de la connaissance3
PHIL3425	Le siècle des Lumières3
PHIL3430	Philo des sciences humaines3
PHIL3441	Philosophie et cinéma3
PHIL3451	Enjeux éthiques en crimino3
PHIL3463	Philosophie et culture3
PHIL3475	Éthique de l'information3
PHIL3492	Éthique et informatique3
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II3
PHIL3532	Philosophie non-occidentale3
PHIL3542	Auteur des Temps modernes II3
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique3
PHIL3572	Questions de métaphysique3
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

PHIL4652	Auteur contemporain II3
PHIL4672	Questions d'esthétique3
PHIL4682	Qu. De philo morale et polit.3
	<i>GLOBAL</i>	<i>24 CR.</i>

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTE DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. A. (spécialisation en philosophie)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton : 4 ans
Edmundston : 2 premières années *
Shippagan : première année *
* Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet ~~2016~~ 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise l'acquisition d'une formation fondamentale menant aux études de 2^e et 3^e cycles en philosophie. Il vise l'acquisition de la méthode argumentative, de connaissances approfondies en philosophie et d'habiletés d'analyse, de conceptualisation et de solution de problèmes. Il peut servir comme préparation à plusieurs domaines d'études avancées, notamment en droit, et à de nombreux domaines d'activités comme l'administration, l'éducation, l'information, l'environnement et l'éthique appliquée.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, dissertations. Dans les cours magistraux, une place importante est accordée à la discussion. La rédaction de brefs travaux et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière. Une vaste majorité de cours exige la rédaction d'une dissertation qui repose sur un travail de recherche, d'analyse et de synthèse de textes. Certains cours prennent la forme de séminaires où on insiste sur la communication orale.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>		<i>90 CR.</i>
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>		<i>60 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>		<i>15 CR.</i>
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
PHIL2235	Éthique3
PHIL2252	Anthropologie philosophique3
PHIL4010	Séminaire I	3
PHIL4020	Séminaire II	3
<i>Cours à option</i>		<i>45 CR.</i>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
PHIL2270	Logique symbolique3
PHIL2280	Logique de l'argumentation3
Choisir 3 crédits en philosophie de niveau 2000.		
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité3
PHIL2342	Auteur des temps modernes I3
PHIL2352	Auteur contemporain I3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II3
PHIL3532	Philosophie non-occidentale3
PHIL3542	Auteur des temps modernes II3
PHIL4652	Auteur contemporain II3

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique3
PHIL3572	Questions de métaphysique3
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit3
PHIL4672	Questions d'esthétique3
PHIL4682	Qu. de philo morale et politique3

Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2210	Philo de la communication3
PHIL2225	Philosophie du féminisme3
PHIL2236	Intro à l'éthique appliquée3
PHIL2241	Introduction à l'esthétique3
PHIL2245	Éthique de l'environnement3
PHIL2252	Anthropologie philosophique3
PHIL2270	Logique symbolique3
PHIL2280	Logique de l'argumentation3
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité3
PHIL2342	Auteur des Temps modernes I3
PHIL2352	Auteur contemporain I3
PHIL3400	Philosophie de l'histoire3
PHIL3410	Philo sociale et politique3
PHIL3420	Philosophie des sciences3
PHIL3422	Théorie de la connaissance3
PHIL3425	Le siècle des Lumières3
PHIL3430	Philo des sciences humaines3
PHIL3441	Philosophie et cinéma3
PHIL3451	Enjeux éthiques en crimino3
PHIL3463	Philosophie et culture3
PHIL3475	Éthique de l'information3
PHIL3492	Éthique et informatique3
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II3
PHIL3532	Philosophie non-occidentale3
PHIL3542	Auteur des Temps modernes II3
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique3
PHIL3572	Questions de métaphysique3
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit3
PHIL4652	Auteur contemporain II3
PHIL4672	Questions d'esthétique3
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.3

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES **30 CR.**

Cours à option **30 CR.**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

HIST1501	Civilisation gréco-romaine3
HIST1800	Le Moyen Âge3
HIST2810	L'Europe depuis 18153
HIST2872	Renaissance et Europe moderne3

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.

Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.

Choisir 6 crédits par niveau 2000, 3000 et 4000 parmi deux des trois groupes de disciplines suivantes :

Arts et lettres : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ESPA, LITT, TRAD.

Sciences humaines : ECON, GEOG, HIST, LING, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI.

Sciences: ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS, STAT.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

GLOBAL 120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2235.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : HIST1501, HIST1800, HIST2810 ou HIST2872.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : ASTR, BICH, BIOL, CHIM, INFO, MATH, PHYS ou STAT.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL2241, PHIL3441 ou PHIL4672, ou choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2270, PHIL2280.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽¹⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis en page 47 du Répertoire.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	4	6	8	11	10
Nouvelles admissions	4	2	2	3	3
Nombre de diplômées et diplômés prévus				4	6

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPM	0	0	0	0	0
Autres (<i>à préciser</i>)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	0	0	0	0	0

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ressources en informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (<i>à préciser</i>)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts totaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde annuel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde cumulatif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Département de philosophie
Faculté :	Faculté des arts et des sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Baccalauréat ès arts (Spécialisation en philosophie)

	Année 14-15	Année 13-14	Année 12-13	Année 11-12	Année 10-11	Année 09-10	Année 08-09	Année 07-08	Année 06-07	Année 05-06
Inscriptions temps plein	4	5	6	3	4	5	2	3	3	4
Inscriptions temps partiel	--	2	2	--	--	--	--	--	--	--
Nouvelles admissions	0	0	2	0	1	2	0	1	1	0
% N.-B.	n-d									
% Canada (excepté N.-B.)	n-d									
% international	n-d									
Nombre de diplômés émis	0	1	0	2	0	0	1	0	3	0

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
BERNIER, Paul	régulier	Agrégé	Juillet 2000	Épistémologie Philosophie de l'esprit Philosophie bouddhiste
LEBLANC, Samuel	contractuel	Chargé de cours	Septembre 2005	Philo de l'éducation Éthique Philosophie des nouvelles technologies Épistémologie
MBONDA, Ernest-Marie	contractuel	Agrégé	Décembre 2014	Éthique Philosophie politique et juridique Philosophie de la culture Philosophie du féminisme
OUATTARA, Ibrahim	régulier	Agrégé	Juillet 1997	Philosophie politique, sociale et morale

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

RENAUD, François	régulier	Titulaire	Juillet 1996	Philosophie ancienne Philosophie allemande
RYAN, Marie-Noëlle	régulier	Agrégé	Juillet 2001	Esthétique Philosophie de la culture Philosophie continentale contemporaine

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
FRENETTE-BERNARD, Stéphanie	Secrétaire administrative à tiers de temps	Mai 2013

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation ²	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ³ (5 dernières années)				
				2014-15	2013-14	2012-13	2011-12	2010-11	2014-15	2013-14	2012-13	2011-12	2010-11
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3	Semestrielle	159	155	151	155	159	477	465	453	465	477
PHIL2210	Philo de la communication	3	Annuelle	57	35	79	35	78	171	105	237	105	234
PHIL2225	Philosophie du féminisme	3	Annuelle	— ⁴	34	17	31	—	—	102	51	93	—
PHIL2235	Éthique	3	Semestrielle	98	123	136	113	127	294	369	408	339	381
PHIL2240	Esthétique I	3	Annuelle	—	—	— ⁵	51	51	—	—	—	153	153
PHIL2241	Introduction à l'esthétique	3	Annuelle	83	80	49	— ⁶	—	249	240	147	—	—
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3	Bisannuelle	8	—	9	— ⁷	—	24	—	27	—	—
PHIL2252	Anthropologie philosophique	3	Annuelle	24	23	22	23	— ⁸	72	69	66	69	—
PHIL2270	Logique symbolique	3	Quadriennale	—	—	—	8	—	—	—	—	24	—
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3	Annuelle	71	69	69	45	53	213	207	207	135	159
PHIL2302	Formation méthodologique	3	Bisannuelle	—	—	— ⁹	8	—	—	—	—	24	—
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité ¹⁰	3	Annuelle	5	7	5	7	— ¹¹	15	21	15	21	—
PHIL2342	Auteur des temps modernes I ¹²	3	Annuelle	2	— ¹³	4	9	9	6	—	12	27	27
PHIL2352	Auteur contemporain I ¹⁴	3	Annuelle	5	4	— ¹⁵	—	6	18	12	—	—	18
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	Annuelle	— ¹⁶	15	20	11	14	—	45	60	33	42
PHIL3410	Philo sociale et politique	3	Annuelle	— ¹⁷	17	—	17	18	—	51	—	51	54
PHIL3420	Philosophie des sciences	3	Bisannuelle	19	—	20	—	26	57	—	60	—	78
PHIL3422	Théorie de la connaissance	3	Bisannuelle	—	21	— ¹⁸	—	12	—	63	—	—	36

² Compte tenu de la flexibilité de la structure du programme et afin d'offrir une certaine variété de cours, certains cours à option peuvent être offerts de façon triennale, voire quadriennale, ce qui a une incidence sur la fréquence parfois irrégulière de l'offre de certains autres cours.

³ Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

⁵ Cour aboli en juillet 2012

⁶ Cours créé en juillet 2012

⁷ Cours créé en juillet 2012

⁸ Non-remplacement d'une année sabbatique

⁹ Cours aboli en juillet 2012

¹⁰ Offert conjointement avec PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II

¹¹ Non-remplacement d'une année sabbatique

¹² Offert conjointement avec PHIL3542 Auteur des temps modernes II

¹³ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁴ Offert conjointement avec PHIL4652 Auteur contemporain II

¹⁵ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁶ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁷ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

PHIL3430	Philo des sciences humaines	3	Bisannuelle	32	___ ¹⁹	---	18	---	96	---	---	54	---
PHIL3441	Philosophie et cinéma	3	Bisannuelle	___ ²⁰	---	12	___ ²¹	---	---	---	36	---	---
PHIL3463	Philosophie et culture	3	Bisannuelle	28	---	___ ²²	---	---	84	---	---	---	---
PHIL3475	Éthique de l'information	3	Annuelle	___ ²³	22	14	19	14	---	66	42	57	42
PHIL3480	Philosophie de l'éducation	3	Triennale	---	---	7	5	---	---	---	21	15	---
PHIL3492	Éthique et Informatique	3	Annuelle	39	___ ²⁴	16	13	19	117	---	48	39	57
PHIL3502	Exercices d'hist. de la philo	3	Au besoin ²⁵	___ ²⁶	2	2	1	1	---	---	---	---	---
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II ²⁷	3	Annuelle	4	2	2	2	___ ²⁸	12	6	6	6	---
PHIL3532	Philosophie non-occidentale	3	Quadriennale	---	---	5	---	---	---	---	15	---	---
PHIL3542	Auteur des temps modernes II ²⁹	3	Annuelle	---	---	---	7	6	---	---	---	21	18
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique	3	Quadriennale	7	---	---	---	---	21	---	---	---	---
PHIL3572	Questions de métaphysique	3	Triennale	---	---	4	---	6	---	---	12	---	18
PHIL3582	Questions d'éthique appliquée	3	Triennale	___ ³⁰	---	2	---	---	---	---	6	---	---
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit	3	Triennale	7	---	---	---	9	21	---	---	---	27
PHIL4010	Séminaire I	3	Bisannuelle	3	___ ³¹	---	---	---	---	---	---	---	---
PHIL4020	Séminaire II	3	Bisannuelle	---	___ ³²	---	---	---	---	---	---	---	---
PHIL4652	Auteur contemporain II ³³	3	Annuelle	1	3	___ ³⁴	11	3	3	9	---	33	9
PHIL4672	Questions d'esthétique	3	Annuelle	---	___ ³⁵	1	8	3	---	---	3	24	9
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.	3	Annuelle	___ ³⁶	10	2	4	6	---	30	6	12	18
PHIL4691	Essai philosophique I	3	Au besoin ³⁷	___ ³⁸	---	2	---	---	---	---	---	---	---
PHIL4692	Essai philosophique II	6	Au besoin ³⁹	___ ⁴⁰	4	2	---	2	---	---	---	---	---

¹⁸ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁹ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁰ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²¹ Cours créé en juillet 2012

²² Cours créé en juillet 2012 et cyclé en raison de restrictions budgétaires

²³ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁵ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

²⁶ Cours aboli en juillet 2014

²⁷ Offert conjointement avec PHIL2312 Auteur de l'Antiquité

²⁸ Non-remplacement d'une année sabbatique

²⁹ Offert conjointement avec PHIL2342 Auteur des temps modernes I

³⁰ Cours aboli en juillet 2014

³¹ Cours créé en juillet 2014

³² Cours créé en juillet 2014

³³ Offert conjointement avec PHIL2352 Auteur Contemporain I

³⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁵ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁶ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁷ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

³⁸ Cours aboli en juillet 2014

³⁹ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

⁴⁰ Cours aboli en juillet 2014

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Département de philosophie
Faculté :	Faculté des arts et des sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Baccalauréat ès arts (Majeure en philosophie)

	Année 14-15	Année 13-14	Année 12-13	Année 11-12	Année 10-11	Année 09-10	Année 08-09	Année 07-08	Année 06-07	Année 05-06
Inscriptions temps plein	1	2	4	4	4	3	3	6	7	7
Inscriptions temps partiel	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0
Nouvelles admissions	0	0	2	1	0	1	1	3	2	1
% N.-B.	n-d									
% Canada (excepté N.-B.)	n-d									
% international	n-d									
Nombre de diplômés émis	0	0	0	1	2	2	0	3	0	0

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
BERNIER, Paul	régulier	Agrégé	Juillet 2000	Épistémologie Philosophie de l'esprit Philosophie bouddhiste
LEBLANC, Samuel	contractuel	Chargé de cours	Septembre 2005	Philo de l'éducation Éthique Philosophie des nouvelles technologies Épistémologie
MBONDA, Ernest-Marie	contractuel	Agrégé	Décembre 2014	Éthique Philosophie politique et juridique Philosophie de la culture Philosophie du féminisme
OUATTARA, Ibrahim	régulier	Agrégé	Juillet 1997	Philosophie politique, sociale et morale
RENAUD, François	régulier	Titulaire	Juillet 1996	Philosophie ancienne Philosophie allemande

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

RYAN, Marie-Noëlle	régulier	Agrégé	Juillet 2001	Esthétique Philosophie de la culture Philosophie continentale contemporaine
-----------------------	----------	--------	-----------------	--

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
FRENETTE-BERNARD, Stéphanie	Secrétaire administrative à tiers de temps	Mai 2013

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation ²	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ³ (5 dernières années)				
				2014-15	2013-14	2012-13	2011-12	2010-11	2014-15	2013-14	2012-13	2011-12	2010-11
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3	Semestrielle	159	155	151	155	159	477	465	453	465	477
PHIL2210	Philo de la communication	3	Annuelle	57	35	79	35	78	171	105	237	105	234
PHIL2225	Philosophie du féminisme	3	Annuelle	— ⁴	34	17	31	—	—	102	51	93	—
PHIL2235	Éthique	3	Semestrielle	98	123	136	113	127	294	369	408	339	381
PHIL2240	Esthétique I	3	Annuelle	—	—	— ⁵	51	51	—	—	—	153	153
PHIL2241	Introduction à l'esthétique	3	Annuelle	83	80	49	— ⁶	—	249	240	147	—	—
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3	Bisannuelle	8	—	9	— ⁷	—	24	—	27	—	—
PHIL2252	Anthropologie philosophique	3	Annuelle	24	23	22	23	— ⁸	72	69	66	69	—
PHIL2270	Logique symbolique	3	Quadriennale	—	—	—	8	—	—	—	—	24	—
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3	Annuelle	71	69	69	45	53	213	207	207	135	159
PHIL2302	Formation méthodologique	3	Bisannuelle	—	—	— ⁹	8	—	—	—	—	24	—
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité ¹⁰	3	Annuelle	5	7	5	7	— ¹¹	15	21	15	21	—
PHIL2342	Auteur des temps modernes ¹²	3	Annuelle	2	— ¹³	4	9	9	6	—	12	27	27
PHIL2352	Auteur contemporain ¹⁴	3	Annuelle	5	4	— ¹⁵	—	6	18	12	—	—	18
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	Annuelle	— ¹⁶	15	20	11	14	—	45	60	33	42
PHIL3410	Philo sociale et politique	3	Annuelle	— ¹⁷	17	—	17	18	—	51	—	51	54
PHIL3420	Philosophie des sciences	3	Bisannuelle	19	—	20	—	26	57	—	60	—	78
PHIL3422	Théorie de la connaissance	3	Bisannuelle	—	21	— ¹⁸	—	12	—	63	—	—	36

² Compte tenu de la flexibilité de la structure du programme et afin d'offrir une certaine variété de cours, certains cours à option peuvent être offerts de façon triennale, voire quadriennale, ce qui a une incidence sur la fréquence parfois irrégulière de l'offre de certains autres cours.

³ Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

⁵ Cour aboli en juillet 2012

⁶ Cours créé en juillet 2012

⁷ Cours créé en juillet 2012

⁸ Non-remplacement d'une année sabbatique

⁹ Cours aboli en juillet 2012

¹⁰ Offert conjointement avec PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II

¹¹ Non-remplacement d'une année sabbatique

¹² Offert conjointement avec PHIL3542 Auteur des temps modernes II

¹³ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁴ Offert conjointement avec PHIL4652 Auteur contemporain II

¹⁵ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁶ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁷ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

PHIL3430	Philo des sciences humaines	3	Bisannuelle	32	___ ¹⁹	---	18	---	96	---	---	54	---
PHIL3441	Philosophie et cinéma	3	Bisannuelle	___ ²⁰	---	12	___ ²¹	---	---	---	36	---	---
PHIL3463	Philosophie et culture	3	Bisannuelle	28	---	___ ²²	---	---	84	---	---	---	---
PHIL3475	Éthique de l'information	3	Annuelle	___ ²³	22	14	19	14	---	66	42	57	42
PHIL3480	Philosophie de l'éducation	3	Triennale	---	---	7	5	---	---	---	21	15	---
PHIL3492	Éthique et informatique	3	Annuelle	39	___ ²⁴	16	13	19	117	---	48	39	57
PHIL3502	Exercices d'hist. de la philo	3	Au besoin ²⁵	___ ²⁶	2	2	1	1	---	---	---	---	---
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II ²⁷	3	Annuelle	4	2	2	2	___ ²⁸	12	6	6	6	---
PHIL3532	Philosophie non-occidentale	3	Quadriennale	---	---	5	---	---	---	---	15	---	---
PHIL3542	Auteur des temps modernes II ²⁹	3	Annuelle	---	---	---	7	6	---	---	---	21	18
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique	3	Quadriennale	7	---	---	---	---	21	---	---	---	---
PHIL3572	Questions de métaphysique	3	Triennale	---	---	4	---	6	---	---	12	---	18
PHIL3582	Questions d'éthique appliquée	3	Triennale	___ ³⁰	---	2	---	---	---	---	6	---	---
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit	3	Triennale	7	---	---	---	9	21	---	---	---	27
PHIL4010	Séminaire I	3	Bisannuelle	3	___ ³¹	---	---	---	---	---	---	---	---
PHIL4020	Séminaire II	3	Bisannuelle	---	___ ³²	---	---	---	---	---	---	---	---
PHIL4652	Auteur contemporain II ³³	3	Annuelle	1	3	___ ³⁴	11	3	3	9	---	33	9
PHIL4672	Questions d'esthétique	3	Annuelle	---	___ ³⁵	1	8	3	---	---	3	24	9
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.	3	Annuelle	___ ³⁶	10	2	4	6	---	30	6	12	18
PHIL4691	Essai philosophique I	3	Au besoin ³⁷	___ ³⁸	---	2	---	---	---	---	---	---	---
PHIL4692	Essai philosophique II	6	Au besoin ³⁹	___ ⁴⁰	4	2	---	2	---	---	---	---	---

¹⁸ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁹ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁰ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²¹ Cours créé en juillet 2012

²² Cours créé en juillet 2012 et cyclé en raison de restrictions budgétaires

²³ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁵ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

²⁶ Cours aboli en juillet 2014

²⁷ Offert conjointement avec PHIL2312 Auteur de l'Antiquité

²⁸ Non-remplacement d'une année sabbatique

²⁹ Offert conjointement avec PHIL2342 Auteur des temps modernes I

³⁰ Cours aboli en juillet 2014

³¹ Cours créé en juillet 2014

³² Cours créé en juillet 2014

³³ Offert conjointement avec PHIL2352 Auteur Contemporain I

³⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁵ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁶ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁷ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

³⁸ Cours aboli en juillet 2014

³⁹ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

⁴⁰ Cours aboli en juillet 2014

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département / École :	Département de philosophie
Faculté :	Faculté des arts et des sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Mineure en philosophie

	Année 14-15	Année 13-14	Année 12-13	Année 11-12	Année 10-11	Année 09-10	Année 08-09	Année 07-08	Année 06-07	Année 05-06
Inscriptions temps plein	3	4	1	4	3	5	3	8	6	5
Inscriptions temps partiel	n-d									
Nouvelles admissions	n-d									
% N.-B.	n-d									
% Canada (excepté N.-B.)	n-d									
% international	n-d									
Nombre de diplômés émis	s/o									

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
BERNIER, Paul	régulier	Agrégé	Juillet 2000	Épistémologie Philosophie de l'esprit Philosophie bouddhiste
LEBLANC, Samuel	contractuel	Chargé de cours	Septembre 2005	Philo de l'éducation Éthique Philosophie des nouvelles technologies Épistémologie
MBONDA, Ernest-Marie	contractuel	Agrégé	Décembre 2014	Éthique Philosophie politique et juridique Philosophie de la culture Philosophie du féminisme
OUATTARA, Ibrahim	régulier	Agrégé	Juillet 1997	Philosophie politique, sociale et morale
RENAUD, François	régulier	Titulaire	Juillet 1996	Philosophie ancienne Philosophie allemande

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

RYAN, Marie-Noëlle	régulier	Agrégé	Juillet 2001	Esthétique Philosophie de la culture Philosophie continentale contemporaine
-----------------------	----------	--------	-----------------	--

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
FRENETTE-BERNARD, Stéphanie	Secrétaire administrative à tiers de temps	Mai 2013

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation ²	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ³ (5 dernières années)				
				2014-15	2013-14	2012-13	2011-12	2010-11	2014-15	2013-14	2012-13	2011-12	2010-11
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3	Semestrielle	159	155	151	155	159	477	465	453	465	477
PHIL2210	Philo de la communication	3	Annuelle	57	35	79	35	78	171	105	237	105	234
PHIL2225	Philosophie du féminisme	3	Annuelle	— ⁴	34	17	31	—	—	102	51	93	—
PHIL2235	Éthique	3	Semestrielle	98	123	136	113	127	294	369	408	339	381
PHIL2240	Esthétique I	3	Annuelle	—	—	— ⁵	51	51	—	—	—	153	153
PHIL2241	Introduction à l'esthétique	3	Annuelle	83	80	49	— ⁶	—	249	240	147	—	—
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3	Bisannuelle	8	—	9	— ⁷	—	24	—	27	—	—
PHIL2252	Anthropologie philosophique	3	Annuelle	24	23	22	23	— ⁸	72	69	66	69	—
PHIL2270	Logique symbolique	3	Quadriennale	—	—	—	8	—	—	—	—	24	—
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3	Annuelle	71	69	69	45	53	213	207	207	135	159
PHIL2302	Formation méthodologique	3	Bisannuelle	—	—	— ⁹	8	—	—	—	—	24	—
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité ¹⁰	3	Annuelle	5	7	5	7	— ¹¹	15	21	15	21	—
PHIL2342	Auteur des temps modernes I ¹²	3	Annuelle	2	— ¹³	4	9	9	6	—	12	27	27
PHIL2352	Auteur contemporain I ¹⁴	3	Annuelle	5	4	— ¹⁵	—	6	18	12	—	—	18
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	Annuelle	— ¹⁶	15	20	11	14	—	45	60	33	42
PHIL3410	Philo sociale et politique	3	Annuelle	— ¹⁷	17	—	17	18	—	51	—	51	54
PHIL3420	Philosophie des sciences	3	Bisannuelle	19	—	20	—	26	57	—	60	—	78
PHIL3422	Théorie de la connaissance	3	Bisannuelle	—	21	— ¹⁸	—	12	—	63	—	—	36

² Compte tenu de la flexibilité de la structure du programme et afin d'offrir une certaine variété de cours, certains cours à option peuvent être offerts de façon triennale, voire quadriennale, ce qui a une incidence sur la fréquence parfois irrégulière de l'offre de certains autres cours.

³ Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

⁵ Cour aboli en juillet 2012

⁶ Cours créé en juillet 2012

⁷ Cours créé en juillet 2012

⁸ Non-remplacement d'une année sabbatique

⁹ Cours aboli en juillet 2012

¹⁰ Offert conjointement avec PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II

¹¹ Non-remplacement d'une année sabbatique

¹² Offert conjointement avec PHIL3542 Auteur des temps modernes II

¹³ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁴ Offert conjointement avec PHIL4652 Auteur contemporain II

¹⁵ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁶ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁷ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

PHIL3430	Philo des sciences humaines	3	Bisannuelle	32	--- ¹⁹	---	18	---	96	---	---	54	---		
PHIL3441	Philosophie et cinéma	3	Bisannuelle	---	--- ²⁰	---	12	---	---	---	36	---	---		
PHIL3463	Philosophie et culture	3	Bisannuelle	28	---	---	---	---	84	---	---	---	---		
PHIL3475	Éthique de l'information	3	Annuelle	---	--- ²³	22	14	19	14	---	66	42	57	42	
PHIL3480	Philosophie de l'éducation	3	Triennale	---	---	---	7	5	---	---	---	21	15	---	
PHIL3492	Éthique et informatique	3	Annuelle	39	---	--- ²⁴	16	13	19	---	---	48	39	57	
PHIL3502	Exercices d'hist. de la philo	3	Au besoin ²⁵	---	--- ²⁶	2	2	1	1	---	---	---	---	---	
PHIL3512	Auteur de l'Antiquité II ²⁷	3	Annuelle	4	---	2	2	2	---	---	12	6	6	6	---
PHIL3532	Philosophie non-occidentale	3	Quadriennale	---	---	---	5	---	---	---	---	15	---	---	
PHIL3542	Auteur des temps modernes II ²⁹	3	Annuelle	---	---	---	---	7	6	---	---	---	21	18	
PHIL3562	Qu. de logique et rhétorique	3	Quadriennale	7	---	---	---	---	---	21	---	---	---	---	
PHIL3572	Questions de métaphysique	3	Triennale	---	---	---	4	---	6	---	---	12	---	18	
PHIL3582	Questions d'éthique appliquée	3	Triennale	---	--- ³⁰	---	2	---	---	---	---	6	---	---	
PHIL3592	Qu. de théorie de l'esprit	3	Triennale	7	---	---	---	---	9	21	---	---	---	27	
PHIL4010	Séminaire I	3	Bisannuelle	3	---	--- ³¹	---	---	---	---	---	---	---	---	
PHIL4020	Séminaire II	3	Bisannuelle	---	---	--- ³²	---	---	---	---	---	---	---	---	
PHIL4652	Auteur contemporain II ³³	3	Annuelle	1	3	---	---	---	---	---	---	---	---	---	
PHIL4672	Questions d'esthétique	3	Annuelle	---	---	--- ³⁵	1	8	3	---	9	---	33	9	
PHIL4682	Qu. de philo morale et polit.	3	Annuelle	---	--- ³⁶	10	2	4	6	---	---	3	24	9	
PHIL4691	Essai philosophique I	3	Au besoin ³⁷	---	--- ³⁸	---	2	---	---	---	30	6	12	18	
PHIL4692	Essai philosophique II	6	Au besoin ³⁹	---	--- ⁴⁰	4	2	---	2	---	---	---	---	---	

¹⁸ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

¹⁹ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁰ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²¹ Cours créé en juillet 2012

²² Cours créé en juillet 2012 et cyclé en raison de restrictions budgétaires

²³ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

²⁵ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

²⁶ Cours aboli en juillet 2014

²⁷ Offert conjointement avec PHIL2312 Auteur de l'Antiquité

²⁸ Non-remplacement d'une année sabbatique

²⁹ Offert conjointement avec PHIL2342 Auteur des temps modernes I

³⁰ Cours aboli en juillet 2014

³¹ Cours créé en juillet 2014

³² Cours créé en juillet 2014

³³ Offert conjointement avec PHIL2352 Auteur Contemporain I

³⁴ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁵ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁶ Cours cyclé en raison de restrictions budgétaires

³⁷ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

³⁸ Cours aboli en juillet 2014

³⁹ Mémoire de fin d'étude offert sous forme de tutorat

⁴⁰ Cours aboli en juillet 2014